



La revue des marchés publics



N° 4487 – Lundi 14 septembre 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOULDMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 37

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 58
- *Marchés de travaux* P. 63
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 64

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 67
- *Marchés de travaux* P. 71
- *Marchés de prestations intellectuelles* P.

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

FONDS D'APPUI AU SPORT ET A LA PRESSE PRIVEE WASSABONDO

FICHE DE SYNTHESE SUIVANT EXTRAIT DE DECISION N°2026-LR 0327/ARCOP/ORD DU 04 SEPTEMBRE 2026 DEMANDE DE PRIX N°2026-02/PRIM/CAB/FASP-WB/DG/SG/PRCP DU 07 JUILLET 2026 POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE FOURNITURES DE BUREAU (MARCHE A COMMANDE) AU PROFIT DU FONDS D'APPUI AU SPORT ET A LA PRESSE PRIVEE.

Référence de la lettre d'invitation de la CAM : Lettre N°2026-005/PRIM/CAB/FASP-WB/DG/SG/PRCP du 16 juillet 2026.

Référence de la publication de l'avis : QMP N°4443 du mardi 14 juillet 2026. Nombre de plis reçus : Treize (13).

Financement : Budget du FASP-exercice 2026. Date de délibération : jeudi 23 juillet 2026.

Lot : unique - Nombre de plis reçus : 13

MONTANT PREVISIONNEL	MOYENNE ARITHMETIQUE DES OFFRES TECHNIQUEMENT CONFORME EN TTC CORRIGEEES (P)			MOYENNE PONDEREEDES OFFRES TECHNIQUEMENT CONFORME EN TTC CORRIGEEES (M)		BORNE INFERIEURE 0,85%	BORNE SUPERIEURE 1,15%	SEUIL DE TOLERANCE DE 5%
13 000 000	11 116 531			12 246 613		10 409 621	14 083 604	9 889 140
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		CLASSE- MENT	OBSERVATIONS		
	MINIMUM	MAXIMUM	MINIMUM	MAXIMUM				
LOT UNIQUE : DEMANDE DE PRIX N°2026-02/PRIM/CAB/FASP-WB/DG/SG/PRCP DU 07 JUILLET 2026 POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE FOURNITURES DE BUREAU (MARCHE A COMMANDE) AU PROFIT DU FONDS D'APPUI AU SPORT ET A LA PRESSE PRIVEE.								
ECOGS	7 503 561 F CFA TTC	10 388 366 F CFA TTC	7 149 561 F CFA TTC	10 391 316 F CFA TTC	5 ^{ème}	Conforme -Erreur de quantité au maximum à l'item 4 : quantités demandées dans le dossier 5 au lieu de 4 proposées par le soumissionnaire ; -Erreur de quantité au minimum à l'item 78 : quantités demandées dans le dossier 10 au lieu de 110 proposées par le soumissionnaire. Après correction le montant minimum baisse de -4,72% et le montant maximum augmente de 0.028%.		
BARSHIFA	8 543 100 F CFA HTVA	12 834 050 F CFA HTVA	8 534 100 F CFA HTVA	12 841 050 F CFA HTVA	-	Non conforme -Ecarté pour offre hors enveloppe ; - Offre rejetée pour n'avoir pas fourni les pièces administratives après invitation par lettre ; -Erreur de quantité au maximum à l'item 22 : quantité demandée dans le dossier 6 au lieu de 5 proposée par le soumissionnaire ; -Le prix unitaire en lettre est différent du prix unitaire en chiffre à l'item 72 : 5000 en lettre et 8 000 en chiffre ; -Le prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires est différent de celui de la facture pro-forma à l'item 89 : 2 250 dans le bordereau des prix unitaires et 1 000 dans la facture proforma. Après correction le montant maximum augmente de 0.055%.		
ETS OUEDRAOGO AMADO	6 249 550 F CFA HTVA	9 963 850 F CFA HTVA	6 249 550 F CFA TTC	9 963 850 F CFA HTVA	-	Non recevable -Ecarté pour non-respect de la lettre de soumission au point e : clause 14 visé en lieu et place de la clause 15.		
SGEA	6 555 255 F HTVA	10 434 040 F CFA HTVA	6 563 505 F CFA HTVA	10 422 040 F CFA HTVA	-	Non conforme - Offre rejetée pour n'avoir pas fourni les pièces administratives après invitation par lettre que l'entreprise n'est pas venue prendre ;		

						-Erreur de quantité au maximum à l'item 10 : quantité demandée dans le dossier 5 au lieu de 8 proposée par le soumissionnaire ; -Erreur de quantité au maximum à l'item 14 : quantité demandée dans le dossier 3 au lieu de 2 proposée par le soumissionnaire ; -Erreur de multiplication au minimum à l'item 14 : 3 x 4 x 8250=24 750 au lieu de 16500. Après correction le montant minimum augmente de 0,13% et le montant maximum baisse de -0,12%.
AGENCE FUTURE	5 739 300 F CFA HTVA	8 724 500 F CFA HTVA	5 739 300 F CFA HTVA	8 724 500 F CFA HTVA	2 ^{ème}	Conforme
BEKI SERVICE	5 817 150 F CFA HTVA	9 364 500 F CFA HTVA	5 817 150 F CFA HTVA	9 364 500 F CFA HTVA	3 ^{ème}	Conforme
CALIFORNIUM	6 796 625 FCFA HTVA	10 647 425 F CFA HTVA	6 796 625 F CFA HTVA	10 647 425 F CFA HTVA	6 ^{ème}	Conforme
ECOROF	7 074 690 F CFA TTC	11 081 970 F CFA TTC	7 074 690 F CFA TTC	11 099 670 F CFA TTC	4 ^{ème}	- Erreur de multiplication à l'item 4 au maximum : 5 x 5 = 25 000 au lieu de 10 000. Après correction le montant maximum augmente de 0.16%.
TIB	4 805 000 F CFA HTVA	10 676 500 F CFA HTVA	5 780 500 F CFA HTVA	10 676 500 F CFA HTVA	1 ^{er}	Conforme
SORCIAM	5 996 375 F CFA HTVA	9 651 625 F CFA HTVA	5 996 375 F CFA HTVA	9 651 625 F CFA HTVA	-	Non recevable Ecarté pour non-respect de la lettre de soumission au point e : clause 14 visé en lieu et place de la clause 15.
GENERAL MICRO SYSTEME	7 605 218 F CFA TTC	12 199 430 F CFA TTC	8 017 628 F CFA TTC	12 667 890 F CFA TTC	-	Non conforme - Offre rejetée pour n'avoir pas fourni les pièces administratives après invitation par lettre ; -Erreur de multiplication à l'ITEM 1 au minimum 20 x 5000 = 100 000 au lieu de 6000 ; - Erreur de multiplication à l'item 2 au minimum : 10 x 6000 = 60 000 au lieu de 7000 ; -Erreur de quantité au maximum à l'item 74 : quantité demandée dans le dossier 3 au lieu de 5 proposée par le soumissionnaire. Après correction le montant minimum augmente de 4,42% et le montant maximum augmente de 3,84%.
KLMS	5 183 700 F CFA HTVA	8 319 900 F CFA HTVA	5 183 700 F CFA HTVA	8 319 900 F CFA HTVA	-	Non conforme Offre anormalement basse.
OMALEF	7 147 925 F CFA HTVA	7 147 925 F CFA HTVA	7 147 925 F CFA HTVA	10 841 900 F CFA HTVA	-	Non conforme Offre rejetée pour n'avoir pas fourni dans les délais impartis les pièces administratives après invitation par lettre.

ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : TOUTEC INFORMATIQUE BURKINA pour un montant minimum HTVA de quatre millions huit cent cinq mille (4 805 000) francs CFA et un montant maximum HTVA de dix millions six cent soixante-seize mille cinq cents (10 676 500) francs CFA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande.

SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT					
Demande de prix N°2026-019/ MGD/SG/SND/DG/PRM du 20/07/2026 pour les travaux de réfection du rez-de-chaussée, le premier niveau, du bâtiment annexe et des fosses septiques de la direction générale du Service National pour le Développement.					
Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4457 du 03/08/2026. Financement : Budget du SND, Exercice 2026					
Date de dépouillement : 12/08/2026 – Date de délibération : 08/09/2026 – Nombre de plis reçus : huit (08)					
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)	Montants corrigés (FCFA HTVA)	Montants lus (FCFA TTC)	Montants corrigés (FCFA TTC)	Observations
Lot unique : Travaux de réfection du rez-de-chaussée, le premier niveau, du bâtiment annexe et des fosses septiques de la direction générale du SND					
SALAZA GROUP	-----	-----	22 634 889	22 634 889	RAS
NASSOBA SERVICE	-----	-----	22 348 150	22 348 150	RAS
ETABLISSEMENT SANA TIDIANE&FILS	19 051 525	19 051 525	-----	-----	RAS
ENTREPRISE KOUNWARE SARL	-----	-----	23 463 094	22 951 203	RAS
SOCIETE PILABRE&FILS	17 885 897	17 885 897	-----	-----	RAS
H2S	-----	-----	22 735 639	22 735 639	RAS
INAFAT ENTREPRISE	20 815 200	20 815 200	-----	24 561 936	RAS
MILLENIUM BUSSINEES COMPANY SARL	19 532 338	19 532 338	-----	-----	RAS
ATTRIBUTAIRE	Infructueux pour insuffisance technique du dossier				

MINISTERE DE LA JUSTICE				
Demande de prix N°2026-020/MJ/SG/DMP du 19/08/2026 pour l'acquisition de mobiliers et matériels de bureau, de vidéoprojecteurs, de photocopieurs, de groupe électrogène, de matériels de sonorisation et de climatiseurs au profit du ministère de la justice. Financement : Fonds d'équipement du MJDHRI, exercice 2026 ; Publication : Quotidien N°4473-4474 du mardi 25 et mercredi 26 Août 2026				
Date de dépouillement : 03/09/2026 ; Nombre de plis : six (06).				
Lettre de convocation pour l'ouverture, l'analyse et la délibération : Lettre 2026-484-485/MJ/SG/DMP/SMF-PC du 31/08/2026.				
Lot 1 : enveloppe prévisionnelle : 40 499 000 FCFA ; M = 38 877 120 FCFA ; 0,85M = 33 045 552 FCFA ; Seuil de tolérance : 31 393 274 FCFA				
Lot 2 : enveloppe prévisionnelle : 15 000 000 FCFA ; M = 14 568 420 FCFA ; 0,85M = 12 383 157 FCFA ; Seuil de tolérance : 11 763 999 FCFA				
Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations
Lot 1 : acquisition de mobiliers, de matériels de bureau et de sonorisation au profit du Ministère de la Justice				

01	ASL/SN SARL	31 548 000 HTVA	-	Non conforme - Clauses 14 et 16 référencée dans sa lettre de soumission en lieu et place des clauses 15 et 16 ; - Clause I de la lettre de soumission non référencée
02	UNISTAR MOBILIER ET DIVERS SARL	36 444 300 TTC	36 444 300 TTC	Conforme 1 ^{er}
03	SOKAGEM	27 575 000 HTVA	-	Non conforme - Au niveau du prospectus de l'item 10 (réfrigérateur), capacité de 122 L proposée en lieu et place de 130 L demandée dans le dossier ; - Accessoires non fournis au niveau du prospectus de l'item 11 (téléviseur) ; - Service après-vente non fourni.
04	GSM International	31 795 100 TTC	-	Non conforme - Régulateur de tension non fourni au niveau du prospectus des accessoires de l'item 11 (téléviseur) tel que demandé dans le dossier ; - Au niveau du prospectus de l'item 10 (réfrigérateur), système DEFROST fourni en lieu et place du système NO FROST tel que demandé dans le dossier ; - Discordance relevée au niveau du prospectus de l'item 17 (coffre-fort petit format) : mention de 80 kg pour le modèle FY-450, tandis que la notice descriptive indique un poids de 45 kg.
05	COULHABIB SERVICE SARL	29 629 000 HTVA	-	Non Conforme - Accessoires non fournis au niveau du prospectus de l'item 13 (vidéo projecteur portable) ; - Modèle du coffre-fort moyen fourni dans les spécifications techniques (IGNUFUGE), différent du modèle (FLS90) joint dans le prospectus ; - Service après-vente non fourni.
Lot 2 : acquisition et installation de climatiseurs au profit du Ministère de la Justice				
01	NITRAM SARL	13 921 050 TTC	13 921 050 TTC	Conforme 1 ^{er}
02	SOKAGEM	10 587 500 HTVA	-	Non conforme - Service après-vente non fourni
ATTRIBUTAIRES PROVISOIRES		Lot 1 : UNISTAR MOBILIER ET DIVERS SARL pour un montant de quarante millions quatre-cent cinquante-six mille trois cents (40 456 300) FCFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours, après une augmentation des quantités de l'item 04 (fauteuil agent) qui passe de 40 à 74, entraînant une variation à la hausse du montant initial de l'offre de 11 % ; Lot 2 : NITRAM SARL pour un montant de quatorze millions neuf-cent-trente-trois mille quatre-cent quatre-vingt-dix (14 933 490) FCFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours, après une augmentation des quantités de l'item 01 (climatiseur mural de 1,5 CV) qui passe de 55 à 59, entraînant une variation à la hausse du montant initial de l'offre de 7,27%.		

ACADEMIE DE POLICE							
Demande de prix N°2026-07/MSECU/SG/AP/DG/PRM relative à l'achat de produits pharmaceutiques au profit de l'Académie de police.							
Référence publication : Quotidien des Marchés Publics N°4475 du jeudi 27 aout 2026.							
Financement : Budget de l'Académie de Police, Exercice 2026.							
N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé avec rabais en F CFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	PHARMACIE SAMANDIN	-	6 678 728	-	7 880 899	Non conforme : Offre hors enveloppe	Non classé
2	PHARMACIE SOMGANDE	6 598 650	-	-		Non conforme : Offre hors enveloppe	Non classé
Attributaire provisoire		Néant					

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
Demande de prix N°2026-083/MEF/SG/DMP du 13/08/2026 pour la fourniture d'imprimés d'en-têtes, production éditoriale et impression des bulletins trimestriels et la location et décoration de stands lors des événements nationaux au profit du SP-ITIE.						
Référence et date de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4467 du lundi 17 aout 2026.						
Financement : Budget de l'État, Exercice 2026.						
Date de dépouillement : 27/08/2026 ; Date de délibération : 27/08/2026 ; Nombre de plis reçus : 06						
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)	Montants corrigés (FCFA HTVA)	Montants lus (FCFA TTC)	Montants corrigés (FCFA TTC)	Observation	Rang
Lot 1 : Fourniture d'imprimés d'en-têtes, production éditoriale et impression des bulletins trimestriels. MOYENNE DES OFFRES TTC DES SOUMISSIONNAIRES (P) : 1 936 034 FCFA MONTANT PREVISIONNE TTC (E) : 2 500 000 FCFA MOYENNE PONDEREE TTC (M) : 2 274 414 FCFA SEUIL MINIMUM TTC (0,85M) : 1 933 252 FCFA Tolérance TTC 0,95(0,85M) : 1 836 589 FCFA						
IMPRIMERIE PAPETERIE GENERALE DE L'ESPERANCE	1 586 240	1 586 240	----	1 871 763	Conforme	2 ^{ème}
BUREAU D'ETUDE DE SERVICE, D'EQUIPEMENT ET DE L'LOGISTIQUE	1 568 000	1 568 000	----	1 850 240	Conforme	1 ^{er}
FATIMA COMMERCE	1 500 000	1 500 000	-----	1 770 000	Offre financière anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance qui est de 1 836 589 FCFA TTC.	6 ^{ème}
PHILS MEDIA SERVICE	1 630 00	1 630 00	1 923 400	1 923 400	Conforme	4 ^{ème}
IARS	1 960 000	1 960 000	----	2 312 800	Conforme	5 ^{ème}
RLS	1 600 000	1 600 000	----	1 888 000	Conforme	3 ^{ème}
Lot 2 : Location et décoration de stands lors des événements nationaux au profit du SP-ITIE. MOYENNE DES OFFRES TTC DES SOUMISSIONNAIRES (P) : 873 200 FCFA MONTANT PREVISIONNE TTC (E) : 950 000 FCFA						

MOYENNE PONDEREE TTC (M) : 919 280 FCFA SEUIL MINIMUM TTC (0,85M) : 781 388 FCFA Tolérance TTC 0,95(0,85M) : 742 319 FCFA						
RLS	740 000	740 000	----	873 200	Conforme	1 ^{er}
Attributaires	Lot 01 : BUREAU D'ETUDE DE SERVICE, D'EQUIPEMENT ET DE LOGISTIQUE(BSL) pour un montant HTVA d'un million huit cent six mille (1 806 000) francs CFA, après une augmentation des quantités de l'item 1 de 8 à 25 entrainant une variation du montant de 11,5%. Avec un délai d'exécution de trente (30) jours ;					
	Lot 02 : RAYIMSOMDÉ LISA SERVICE (R L S) pour un montant HTVA de sept cent quarante mille (740 000) franc CFA avec délai d'exécution de trente (30) jours.					

Demande de prix à commandes N°2026-088/MEF/SG/DMP du 17/08/2026 pour la fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salles au profit du COMITE-SFP à Ouagadougou et à Koudougou et de la DRH à Ouagadougou (03 lots).
Référence et date de la publication de l'avis : Quotidien N° 4471 du 21/08/2026. Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026
Date de dépouillement : 31/08/2026 ; Date de délibération : 31/08/2026 ; Nombre de plis reçus : Quatre (04)

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observation	Rang
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		

Lot 1 : Fourniture de pause-café et pause déjeuner à Ouagadougou au profit du COMITE-SFP dans le cadre de l'exécution de son budget (Réservation aux petites entreprises)
MOYENNE DES OFFRES FINANCIERES HTVA DES SOUMISSIONNAIRES : 2 810 000 FCFA ; MOYENNE PONDEREE HTVA : 3 455 572 FCFA ;
SEUIL MINIMUM HTVA : 2 937 237 FCFA ; SEUIL DE TOLERANCE HTVA : 2 790 375 FCFA

SOCIETE MAMOU ESAD	2 205 000	2 800 000	2 205 000	2 800 000	---	---	---	---	Conforme, cependant le montant maximum HTVA de 2 800 000 FCFA est inférieur au seuil minimum HTVA de 2 937 237 FCFA. Prix confirmés par lettre S/N du 1 ^{er} /09/2026 et acceptation du rehaussement de la garantie de bonne exécution à 35% conformément aux DPDPX IC 22.6	1 ^{er}
SELTEM SERVICES	---	---	---	---	2 362 965	3 084 400	2 362 965	3 084 400	Non recevable, entreprise du régime du réel normal d'imposition alors que le lot réservé aux petites entreprises comme mentionné dans les données particulières de la DPX IC 3.5	/
WIFAMA CAFE RESTO	2 220 750	2 820 000	2 220 750	2 820 000	---	---	---	---	Conforme, cependant le montant maximum HTVA de 2 820 000 FCFA est inférieur au seuil minimum HTVA de 2 937 237 FCFA	2 ^{ème}

Lot 2 : Fourniture de pause-café et location de salle au profit du COMITE-SFP à Koudougou (Réservation aux petites entreprises)
MOYENNE DES OFFRES FINANCIERES HTVA DES SOUMISSIONNAIRES : 5 055 000 FCFA ; MOYENNE PONDEREE HTVA : 6 300 845 FCFA ;
SEUIL MINIMUM HTVA : 5 355 719 FCFA ; SEUIL DE TOLERANCE HTVA : 5 087 933 FCFA

SOCIETE MAMOU ESAD	4 720 000	5 055 000	4 720 000	5 055 000	---	---	---	---	Non conforme, offre anormalement basse, montant maximum HTVA de 5 055 000 FCFA du soumissionnaire inférieur au seuil de tolérance HTVA de 5 087 933 FCFA	/
OGAZA HOTEL	---	---	---	---	5 815 000	6 252 000	5 815 000	6 252 000	Non recevable, entreprise du régime du réel normal d'imposition alors que le lot réservé aux petites entreprises comme mentionné dans les données particulières de la DPX IC 3.5	/

Lot 3 : Fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salles pour les formations continues des agents du MEF à Ouagadougou (Réservation aux petites entreprises)
MOYENNE DES OFFRES FINANCIERES HTVA DES SOUMISSIONNAIRES : 4 772 000 FCFA ; MOYENNE PONDEREE HTVA : 5 726 982 FCFA ;
SEUIL MINIMUM HTVA : 4 867 934 FCFA ; SEUIL DE TOLERANCE HTVA : 4 624 538 FCFA

SOCIETE MAMOU ESAD	4 106 250	4 772 000	4 106 250	4 772 000	---	---	---	---	Conforme, cependant le montant maximum HTVA 4 772 000 FCFA est inférieur au seuil minimum HTVA de 4 867 934 FCFA. Prix confirmés par lettre S/N du 1 ^{er} /09/2026 et acceptation du rehaussement de la garantie de bonne exécution à 35% conformément aux DPDPX IC 22.6	1 ^{er}
--------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----	-----	-----	-----	---	-----------------

Attributaires
Lot 1 : SOCIETE MAMOU ESAD pour un montant minimum de deux millions deux cent cinq mille (2 205 000) francs CFA HTVA et maximum de deux millions huit cent mille (2 800 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours par commande ; son offre financière se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, sa garantie de bonne exécution sera de 35% ;
Lot 2 : Infructueux pour absence d'offre conforme ;

	Lot 3 : SOCIETE MAMOU ESAD pour un montant minimum de quatre millions cent six mille (4 106 000) francs CFA HTVA et maximum de quatre millions sept cent soixante-douze mille (4 772 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours par commande ; son offre financière se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, sa garantie de bonne exécution sera de 35%.
--	--

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Demande de prix à commandes N°2026-006/MEF/SG/INSD/PRCP du 28/07/2026 pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4462 du mercredi 10/08/2026.

Financement : Budget de l'INSD, Exercice 2026.

Date de dépouillement : 19/08/2026 ; Date de délibération : 19/08/2026 ; Nombre de plis reçus : 06

Soumissionnaires	Lot	Montant lu en FCFA HT-TTC		Montant corrigé en FCFA HT-TTC		Montant maximum Corrigé TTC	Observations	Classement
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum			

Lot 1: Acquisition de fournitures de bureau au profit de l'INSD

- **MOYENNE PONDEREE TTC (M): 36 046 380 FCFA**

- **SEUIL MINIMUM TTC (0,85M): 30 639 423 FCFA**

- **SEUIL DE TOLERANCE (0,85M*0,95): 29 107 452 FCFA**

NOBILO SERVICES INTERNATIONAL	1	MINI HT : 18 687 500	MAXI HT : 26 780 000	MINI HT : 18 687 500	MAXI HT : 26 780 000	31 600 400	Conforme	4^e
ICNF SARL	1	MINI HT : 16 947 375	MAXI HT : 25 019 500	MINI HT : 16 947 375	MAXI HT : 25 019 500	29 523 010	Conforme : Offre financière anormalement basse mais dans l'intervalle de tolérance compris entre 29 107 452 FCFA et 30 639 423 FCFA	2^e
LKM SARL	1	MINI TTC : 18 672 025	MAXI TTC : 26 892 790	MINI TTC : 18 672 025	MAXI TTC : 26 892 790	26 892 790	Non conforme : Offre financière anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance qui est de 29 107 452 FCFA	Non classé
RLS	1	MINI HT : 17 575 000	MAXI HT : 30 760 000	MINI HT : 21 624 500	MAXI HT : 30 770 000	--	Non conforme : Pour avoir visé les clauses 16 et 16 dans sa lettre de soumission en lieu et place des clauses 15 et 16 requises pour le délai de validité des offres et la garantie de soumission.	Non classé
ADBUTRAD	1	MINI TTC : 20 137 880	MAXI TTC : 30 600 350	MINI TTC : 20 137 880	MAXI TTC : 30 600 350	30 600 300	Conforme : Offre financière anormalement basse mais dans l'intervalle de tolérance compris entre 29 107 452 FCFA et 30 639 423 FCFA	3^e
WARSI	1	MINI HT : 16 736 500	MAXI HT : 25 207 500	MINI HT : 18 834 000	MAXI HT : 27 087 500	31 963 250	Conforme : Erreur au niveau des prix unitaires des items : Item 2 : 30 000 en lettre et 32 000 en chiffre Item 19 : 15 500 en lettre et 5 500 en chiffre ce qui entraîne une augmentation de 11,14% du montant minimum HT et de 6,94% du montant maximum HT	1^{er}

Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau dans le cadre des enquêtes palu/PADS et MICS, et des conventions

- **MOYENNE PONDEREE TTC (M): 11 356 475 FCFA**

- **SEUIL MINIMUM TTC (0,85M): 9 653 004 FCFA**

- **SEUIL DE TOLERANCE (0,85M*0,95): 9 170 354 FCFA**

ICNF SARL	2	MINI HT : 4 924 000	MAXI HT : 9 535 500	MINI HT : 4 924 000	MAXI HT : 9 535 500	11 251 890	Conforme	2^e
LKM SARL	2	MINI TTC : 5 168 400	MAXI TTC : 9 997 550	MINI TTC : 5 168 400	MAXI TTC : 9 997 550	9 997 550	Conforme	1^{er}
RLS	2	MINI HT : 4 460 000	MAXI HT : 8 845 000	MINI HT : 4 285 000	MAXI HT : 8 245 000	--	Non conforme : Pour avoir visé les clauses 16 et 16 dans sa lettre de soumission en lieu et place des clauses 15 et 16 requises pour le délai de validité des offres et la garantie de soumission.	Non classé

WARSİ	2	MINI HT : 3 850 000	MAXI HT : 7 700 000	MINI HT : 4 180 000	MAXI HT : 7 700 000	9 086 000	Non conforme : Offre financière anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance qui est de 9 170 354 FCFA	Non classé
ATTRIBUTAIRES :	❖ lot 1: à l'entreprise WARSİ pour un montant minimum hors taxes de seize millions sept cent trente-six mille cinq cents (16 736 500) francs CFA et pour un montant maximum hors taxes de vingt-cinq millions deux cent sept mille cinq cents (25 207 500) francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande; ❖ lot 2: à l'entreprise LKM SARL pour un montant minimum TTC de cinq millions cent soixante-huit mille quatre cents (5 168 400) francs CFA et pour un montant maximum TTC de neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent cinquante (9 997 550) francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.							

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DE LA FINANCE INCLUSIVE (ANPFI)					
<i>Référence et date de la publication de l'avis : RMP N°4466 du Vendredi 14 août 2026</i> Manifestation d'intérêt n°2026-004/MEF/SG/ANPFI du 28/07/2026 pour le recrutement d'un cabinet d'étude chargé d'élaborer deux guides de bonnes pratiques en matière de protection des consommateurs des services des assurances et des émetteurs de monnaie électronique Financement : Budget de l'ANPFI / OQSF-BF, Exercice 2026 Date de dépouillement : 28/08/2026 ; Date de délibération : 04/09/2026 ; Nombre de plis reçus : deux (02)					
Nom du cabinet	Nombre de missions pertinentes justifiées	Nombre d'année d'ancienneté	Total (100 pts)	Classement	Observations
OBSERVATOIRE AFRICAİN D'ANALYSE STATISTIQUE ET INFORMATIQUE (OBAAS) CONSULTING SARL	02	05	72	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
GROUPEMENT : CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE OXEN / SIGMA ASSISTANCE PLUS	01	05	52	2 ^e	Retenu pour la suite de la procédure

AGENCE DE GESTION DU PEAGE									
APPEL D'OFFRES ACCELERE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE RENOVATION DANS TROIS (3) POSTES DE PEAGE (BINDE, KONGOUSSI ET PABRE) ET CONSTRUCTION DE CINQ (05) LATRINES AU PROFIT DE L'AGENCE DE GESTION DU PEAGE. FINANCEMENT : BUDGET AGP, EXERCICE 2026 Date de publication de l'avis : N°4443 du 14/07/2026 Date d'ouverture des plis : 28/07/2026. Date de délibération : 12/08/2026 et 27/08/2026. Nombre de plis reçus : 06									
Entreprises	Conformité technique des offres	Personnel minimum clé exigée	Matériel minimum exigé	Délais d'exécution	Montant en FCFA TTC Lu	Montant en FCFA TTC Corrigé	Montant supplément aire	Montant aux fins de l'évaluation	Observations/Classement
KAMA CONCEPT	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	3 mois	175 152 522	-	-	-	NON CONFORME Non classé Dans le DAO, il est demandé trois (03) bac à eau d'au moins 5 000 litres chacun mais le candidat a proposé trois (03) polythank sans préciser la capacité ou le volume
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION KINDA & FRERES (ECKF)	CONFORME	CONFORME	CONFORME	5 mois	181 569 808	181 569 454	3 000 000	184 569 454	CONFORME 2 ^{ème}
GROUPEMENT BOSS IMMO SARL ET GROUPE LA BOUSSOLE SARL	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	5 mois	211 808 320	-	-	-	NON CONFORME Non classé Personnel non conforme : les copies des diplômes du personnel clé ne sont pas légalisées. Matériel non conforme : le candidat a proposé des compacteurs manuels en lieu et place des compacteurs vibrantes de type « C90 » ainsi que deux (02) vibreurs à béton au lieu de trois (03) demandés dans le DAO Aussi, les copies de cartes grises ne sont pas légalisées Délai de validité de l'offre non respecté car le candidat a fait référence à la clause 10 des IC (langue de l'offre) au lieu de la clause 19.1 des IC
GROUPEMENT D'ENTREPRISES WEND-YALGDO SARL & ENTREPRISE POULONGO	CONFORME	CONFORME	CONFORME	5 mois	163 633 198	163 633 198	3 000 000	166 633 198	Offre anormalement basse mais se trouve dans la limite du seuil de tolérance Conforme selon IC 32.6 lettre du 03/09/2026 pour confirmation de prix avec l'augmentation de sa garantie de bonne exécution de 35%

GROUPEMENT A.F SERVICE/A.M. A CONSTRUZIONI S.A.S. DI. ALTARELLI MICHELE & C	NON CONFORME	-	-	3 mois	166 577 119	-	-	-	NON CONFORME Non classé L'agrément technique demandé, en l'occurrence la catégorie B3 n'a pas été fourni. Le candidat a présenté un agrément de la catégorie B1 (N° 5747) qui l'autorise à exercer seulement dans les Régions du Nakambé et du Goulmou. Il ne peut donc pas intervenir sur les sites de Pabré (Région du Kadiogo) et de Kongoussi (Région des Kuisés)
AFRIKOR EQUIPEMENTS	NON CONFORME	-	-	45 jours	196 081 591	-	-	-	NON CONFORME Non classé - Absence du reçu d'achat du DAO, - Le candidat n'a pas pris part à la visite de sites obligatoire. - Le délai de validité de l'offre non respecté car le candidat a fait cas de la clauses 10 à 12 des IC (langue de l'offre, documents constitutifs de l'offre, lettre de soumission) au lieu de la clause 19.1 des IC
Retenu	« GROUPEMENT D'ENTREPRISES WEND-YALGDO SARL & ENTREPRISE POULONGO » pour un montant cent soixante-trois millions six cent trente-trois mille cent quatre-vingt-dix-huit (163 633 198) Francs CFA TTC , avec un délai d'exécution cinq (05) mois et ce après confirmation de ses prix avec l'augmentation de la garantie de bonne exécution de 35% comme stipuler à l'article 32.6 des IC.								

MANIFESTATION D'INTERET N°2026-007/MEF/SG/DG-AGP/DFC POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT (PERSONNE MORALE) POUR L'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES COMPTABLES, FINANCIERES, ADMINISTRATIVES ET LES FICHES DE POSTE DE TRAVAIL AU PROFIT DE L'AGENCE DE GESTION DU PEAGE GESTION DU PEAGE. FINANCEMENT : BUDGET AGP, EXERCICE 2026.
Date de publication de l'avis : N°4458 du 04/08/2026. Date d'ouverture des plis : 18/08/2026.
Date de délibération : 04/09/2026. Nombre de plis reçus : 21

N° ordre	CONSULTANTS	Domaine d'activités	Expériences (Nombres d'années) En cas de groupement c'est l'expérience du chef de fil	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues sur la période du (2021 à 2026)	Appréciations/Classement
1	GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA/MALI	Conforme	13 ans	06	Non retenu
2	GROUPEMENT ELIT CONSEIL ET EXPERTISE COMPTABLE/GC CONSULTING	Conforme	08 ans	04	Non retenu
3	GROUPEMENT PYRAMIS AUDIT ET CONSEIL SARL/SAS	Conforme	03 ans	07	Non retenu
4	PANAUDIT BURKINA	Conforme	14 ans	03	Non retenu
5	GROUPEMENT IPSO CONSEIL/SOGECA SARL	Conforme	11 ans	15	1^{er} Retenu pour la suite de la procédure
6	GROUPEMENT ISA CONSEIL ET TEELBA CONSULT	Conforme	11 ans	01	Non retenu
7	EXPERT PARTNERS GROUP	Conforme	08 ans	05	Non retenu
8	NOVA CONSULT ET DEVELOPPEMENT SARL	Conforme	06 ans	03	Non retenu
9	CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES ET DE SOUTIEN AUX ACTIONS POSITIVES	Conforme	04 mois	02	Non retenu
10	CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE PMK	Conforme	08 mois	00	Non retenu
11	GROUPEMENT CABINET PERFORMANCE AFRIQUE SARL ET INSTITUT MALIEN POUR L'EXPERTISE AFRICAINE	Conforme	18 ans	09	3^{ème} Retenu pour la suite de la procédure En raison de son ancienneté
12	GROUPEMENT IMCG ET LABEL CONSEIL	Conforme	20 ans	02	Non retenu
13	GROUPEMENT CLASS/AEID	Conforme	NF	08	Non retenu
14	BANGRE VENEEM INTERNATIONAL	Conforme	12 ans	01	Non retenu
15	WHAT YOU NEED	Conforme	13 ans	14	2^{ème} Retenu pour la suite de la procédure Non retenu
16	FIDALLI BURKINA	Conforme	05 ans	02	La plupart des contrats joint sont de types individuels dont au nom de Sawadogo Boureima et non au nom de FIDALLI

17	COB PARTNERS	Conforme	14 ans	02	Non retenu
18	FORVIS MAZARS	Conforme	03 ans	03	Non retenu
19	GROUPEMENT CABINET INTERNATIONAL AUDIT ET CONSEIL /CABINET NUMERIS AUDIT ET CONSEIL	Conforme	11 ans	02	Non retenu
20	CABINET AFRICAIN DE GESTION INFORMATIQUE ET COMPTABLE	Conforme	35 ans	00	Non retenu Attestations sans contrats, attestation et contrat datant de plus de 5 ans
21	GROUPEMENT IBEA SARL/ NIGER EXPERTTISE SARL	Conforme	11 ans	09	Non retenu
Consultants qualifiés pour la suite de la procédure		Les trois (03) Consultants : • « GROUPEMENT IPSO CONSEIL/SOGECA SARL » ; • « WHAT YOU NEED » ; • « GROUPEMENT CABINET PERFORMANCE AFRIQUE SARL ET INSTITUT MALIEN POUR L'EXPERTISE AFRICAINE » sont qualifiés pour la suite de la procédure.			

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC-PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKINA FASO (GIP-PNVB)						
Manifestation d'intérêt N°2026-03/MSJE/DG/SG/PRCP du 21/08/2026 relative à la constitution d'une base de données complémentaires de fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations au cours de l'année 2026 au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB). Financement : Budget GIP-PNVB, exercice 2026 ; Référence de publication de l'avis : RMP N°4477 du mardi 31 août 2026 ; Nombre de plis reçus : dix-neuf (19). Date d'ouverture des plis : 07/09/2026. Date de délibération : 07/09/2026.						
N°	Fournisseurs/prestataires	RCCM	IFU	Contacts téléphoniques	Lots	Observations
Lot 1 : Entretien, réparation et maintenance de matériel et mobilier de bureau						
1	SKD CONCEPT SARL	BF-OHG-2018-M0341	00083457 M	60 0088 89/77 59 15 12	Lot 1	Retenu
2	HTH CONECTION DE MEUBLE	BF-OUA-2015-A5518	00069649 J	71 99 31 89	Lot 1	Retenu
3	BOUINIÈRE PRESTATIONS	OUA-01-2026-B12-06720	00308043 U	54 88 50 87	Lot 1	Retenu
4	SOCIETE LEADER DE LA CONCEPTION ET DES EQUIPEMENTS	BF-OUA-2018 B9808	00113835 N	78 12 18 24	Lot 1	Retenu
5	YAL MED PRESTATIONS	BF-OUA-01-2025-A10-10170	00275904 F	70 23 75 68	Lot 1	Retenu
6	NIKO SERVICES SARL	BF-OUA-2018-B3266	00104051 Z	78 14 40 59	Lot 1	Retenu
7	DALASI MEX	BF-OUA 2009-A4527	00023999 G	70 25 74 66	Lot 1	Retenu
8	GRACE DEVELOPPEMENT	BF-OUA-01-2023-B1307345	00204694 X	70 87 30 87	Lot 1	Retenu
9	RHELIA	BF-OUA-2021-B3121	00154844 N	64 77 98 82	Lot 1	Retenu
10	GAFOUREY	BF-OUA-2015-B5822	00069812 Y	70 06 43 44	Lot 1	Retenu
11	FONIMAT INTERNATIONAL	BF-OUA-01-2025-B1306374	00268183 T	70 14 28 58	Lot 1	Retenu
12	FRINMAT INTERNATIONAL	BF-OUA-01-25B1305443	00266224 Z	66 34 13 66	Lot 1	Retenu
13	MARTECH INNOV	BF-OUA-01-2025-B1204303	00265236 A	77 01 28 50	Lot 1	Retenu
14	SOCIETE DE PRESTATIONS GENERALES	BF-OUA-2021-B7054	00160670 W	70 62 64 46	Lot 1	Retenu
Lot 2 : Entretien et réparation de matériels roulants à deux roues						
1	NIKO SERVICES SARL	BF-OUA-2018-B3266	00104051 Z	78 14 40 59	Lot 2	Retenu
2	DALASI MEX	BF-OUA 2009-A4527	00023999 G	70 25 74 66	Lot 2	Retenu
3	GRACE DEVELOPPEMENT	BF-OUA-01-2023-B1307345	00204694 X	70 87 30 87	Lot 2	Retenu
Lot 3 : Location de salle d'hôtel et fourniture de dîner pour la tenue d'un séminaire des Ambassadeurs du Volontariat						
1	SUCCES GATES MULTI-SERVICES	BF-OUA-01-2023-M03020	00114287A	78 60 04 03 /70 27 92 60	Lot 3	Retenu
2	PROACT	BF-OUA-01-2023-M-03697	00119673U	01 00 19 19 /58 02 20 20	Lot 3	Retenu
3	SKD CONCEPT SARL	BF-OHG-2018-M0341	00083457 M	60 0088 89/77 59 15 12	Lot 3	Retenu
4	BURKINA ENTENTE MULTI SERVICES (BEMS)	BF-DBG 2016 B 016	00073164 E	63 52 40 40	Lot 3	Retenu
5	FLIGHT ALLIANCE MEGA SERVICE SARL	BF-OUA-01-2025-B13-11916	00279373 W	76 68 68 82	Lot 3	Retenu
6	BE-NEERE TRAVAUX ET EQUIPEMENT (BN-SARL)	BF-OUA-01-2023-B13-11964	00211813 P	78 12 18 24	Lot 3	Retenu
7	RHELIA	BF-OUA-2021-B3121	00154844 N	64 77 98 82	Lot 3	Retenu
8	GAFOUREY	BF-OUA-2015-B5822	00069812 Y	70 06 43 44	Lot 3	Retenu
9	FONIMAT INTERNATIONAL	BF-OUA-01-2025-B1306374	00268183 T	70 14 28 58	Lot 3	Retenu
10	FRINMAT INTERNATIONAL	BF-OUA-01-25B1305443	00266224 Z	66 34 13 66	Lot 3	Retenu
11	MARTECH INNOV	BF-OUA-01-2025-B1204303	00265236 A	77 01 28 50	Lot 3	Retenu

Avis d'Appel d'Offre Ouvert Direct N°2026-01/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRCP du 24 juillet 2026 pour l'acquisition de petits matériels et outillages au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) ; Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4445 du jeudi 16 juillet 2026 ; Financement : Budget GIP-PNVB, Exercice 2026 ; Date de dépouillement : 14/08/2026 ; Date de délibération : 25/08/2026 ; Référence de la convocation de la CAM : Lettre 2026-000041/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRM du 03 août 2026
 Nombre de plis reçu : vingt-huit (28)

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants lus en TTC	Montants corrigés en FCFA TTC	Observations	Rang
LOT 1					
E :31 369 580, Moyenne des offres :24 710 575 ; M :28 705 978 :BI :24 400 081 ; ST :23 180 077					
ANAYSSA MULTI SERVICES	19 720 125 HT	23 269 748	23 269 748	Conforme	1^{er} Suite à la lettre sans référence en date du 08/09/2026 confirmant les prix suite à la correspondance N°2026-051/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/ P-CAM du 07/09/2026 portant confirmation des prix

SODICA SARL	24 059 050 TTC	24 059 050	24 059 050	Conforme	5 ^{ème}
PMPS	21 026 375 HT	24 811 123	24 811 123	Conforme	6 ^{ème}
SKD CONCEPT SARL	21 495 400 HT	25 364 572	25 364 572	Conforme	8 ^{ème}
ST SARL	26 873 084 TTC	26 873 084	25 249 404	Erreur de sommation de matériel de caravane 1 575900 au lieu 2 951 900 Conforme	7 ^{ème}
ZS TRANSMISSION SARL	20 200 300 HT	23 836 354	23 836 354	Conforme	3 ^{ème}
EVEDAF	20 207 750 HT	23 845 145	23 845 145	Conforme	4 ^{ème}
EZOF SA	25 432 179 TTC	25 432 179	25 432 178	Erreur de calcul de l'item 2 de coup de balai et l'item d'autres provinces Conforme	9 ^{ème}
JEHO NISSI SARL	22 720 487 TTC	22 720 487	23 147 146	Erreur de sommation autres provinces 1 479 000 au lieu de 1 290 000, Erreur de sommation coup de balai 1 513 550 au lieu de 1332 500 Offre anormalement basse	----
AP-MA SARL	19 304 650 HT	22 779 487	27 105 363	Erreurs de sommation de matériel de caravane 2 942 300 au lieu de 2 780 300 Conforme	10 ^{ème}
ZITABA GROUPE SARL	23 314 647 TTC	23 314 647	23 314 647	Conforme	2 ^{ème}
AID ENERGY SARL	27 412 993 TTC	27 412 993	27 412 993	Conforme	11 ^{ème}
EBSER	22 558 410 TTC	22 558 410	24 389 759	Erreur de calcul aux items 1 ,2,3,5,6,7 et 9 coup de balai KAYA ; Erreur de calcul aux items 1 ,2,3,5,6,7 et 9 coup de balai autres provinces de la Région ; Erreur de calcul aux items 1,2,3,4,6,9,10,12,14,15,16 de matériels caravane ; Discordance entre le montant en lettre 50 126 et 42 126 en chiffre à l'item 1 d'équipement do-nou, Offre anormalement basse	----
LOT 2					
E :32 372 462, Moyenne des offres :24 752 271 ; M :29 324 386 :BI :24 925 728 ; ST :23 679 441					
PMPS	21 909 100 HT	25 852 738	25 852 738	Conforme	7 ^{ème}
SKD CONCEPT SARL	21 700 725 HT	25 606 856	25 606 856	Conforme	6 ^{ème}
STE SANLE ET FILLS	24 144 376 TTC	24 144 376	24 061 286	Erreur de calcul de l'item 10 de coup de balais du Guiriko 373 230 au lieu de 439 230 Conforme	2 ^{ème}
EVEDAF	21 117 775 HT	24 918 975	24 918 975	Conforme	5 ^{ème}
JEHO NISSI SARL	23 179 802 TTC	23 179 802	25 216 187	Discordance des montants en lettre 12 350 et 3 500 en chiffre à l'item 1 équipement do-nou Offre anormalement basse	----
AP-MA SARL	19 689 900 HT	23 234 082	23 234 082	Offre anormalement basse	----
ZITABA GROUPE SARL	24 076 956 TTC	24 076 956	24 076 956	Conforme	1 ^{er} Suite à la lettre sans référence en date du 07/09/2026 confirmant les prix suite à la correspondance N°2026-052/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/ P-CAM du 07/09/2026 portant confirmation des prix
EBSER	24 570 295 TTC	24 570 295	24 570 295	Erreur de calcul de l'item 2 ;3 ;5 ;10 ;11 ;13 ;14 ;16,19,20 à 25 coup de balai Conforme	4 ^{ème}
YA YAMB BALA SARL	20 451 200 HT 24 132 416 TTC	24 132 416	24 132 416	Conforme	3 ^{ème}
LORMAT INDUSTRIE SARL	21 910 950 HT	25 854 921	25 854 921	Conforme	8 ^{ème}
LOT 3					
E :33 084 108, Moyenne des offres :25 691 481 ; M :30 057 505 :BI :25 548 779 ; ST :24 271 435					
SCKS	22 249 025	26 253 850	26 253 850	Conforme	5 ^{ème}
SKD CONCEPT SARL	22 475 400 HT	26 520 972	26 467 872	Erreur de sommation au niveau du sous total coup de balai 732 700 au lieu de 777 700 Conforme	7 ^{ème}
SAFI YA INDUSTRIE	20 720 884 HT	24 450 643	24 450 643	Conforme	1 ^{er} Lettre sans référence en date du 08/09/2026 confirmant les prix suite à la correspondance N°2026-049/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/ P-CAM du 07/09/2026 portant confirmation des prix
BLESSING HORIZON	24 449 215 HT	28 850 074	28 850 074	Conforme	8 ^{ème}
EVEDAF	21 700 250 HT	25 606 295	25 606 295	Conforme	4 ^{ème}
JEHO NISSI SARL	23 965 788 TTC	23 965 788	23 965 788	Offre anormalement basse	----
AP-MA SARL	20 289 990 HT	23 942 188	23 942 188	Offre anormalement basse	----

ZITABA GROUPE SARL	24 470 339 TTC	24 470 339	24 470 339	Conforme	2 ^{ème}
SYNERAM SCTL	20 985 322 HT	24 762 680	24 751 496	Erreur de calcul de l'item 1 coup de balais 62 692 au lieu 62 684 ; Erreur de calcul de l'item 2 d'autres provinces 11 907 au lieu 11 903, item 5 :45 230 au lieu de 45 238 etc Conforme	3 ^{ème}
LORMAT INDUSTRIE SARL	22 378 800 HT	26 406 984	26 406 976	Conforme	6 ^{ème}
LOT 4					
E :9 837 590, Moyenne des offres : 9 652 445 ; M :9 763 532 :BI :8 299 002 ; ST :7 784 052					
SCKS	7 452 000 HT	8 793 360	8 793 360	Conforme	1 ^{er}
SKD CONCEPT SARL	7 997 950 HT	9 437 581	9 437 581	Conforme	4 ^{ème}
ST SARL	4 119 498 TTC	4 119 498	11 128 816	Différence entre le montant lu 4 119 498 TTC et 11 128 816 dans le devis Conforme	8 ^{ème}
ZS TRANSMISSION SARL	8 334 700 HT	9 834 946	9 834 946	Conforme	7 ^{ème}
ZITABA GROUPE	9 681 959 TTC	9 681 959	9 681 959	Conforme	5 ^{ème}
INNOVA GREEN BURKINA	9 802 992 TTC	9 802 992	9 802 992	Conforme	6 ^{ème}
SYNERAM SARL	7 842 440 HT	9 254 079	9 254 079	Conforme	2 ^{ème}
LORMAT INDUSTRIE SARL	7 869 850 HT	9 286 423	9 286 423	Conforme	3 ^{ème}
LOT 5					
E :4 421 802, Moyenne des offres :3 874 958 ; M :4 203 064 :BI :3 572 605 ; ST :3 393 974					
SCKS	2 952 000 HT	3 483 360	3 483 360	Conforme	1 ^{er} Lettre sans référence en date du 07/09/2026 confirmant les prix suite à la correspondance N°2026-048/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/ P-CAM du 07/09/2026 portant confirmation des prix
SKD CONCEPT SARL	3 279 550 HT	3 869 869	3 869 869	Conforme	2 ^{ème}
ST SARL	4 119 498 TTC	4 119 498	4 119 498	Conforme	4 ^{ème}
ZITABA GROUPE SARL	4 086 104 TTC	4 086 104	4 027 104	Erreur de quantité de l'item 9 coup de balai Région du YAADGA dans le devis 1 au lieu de 2 Conforme	3 ^{ème}
LOT 6					
E :3 363 578, Moyenne des offres :3 009 334 ; M :3 221 881 :BI :2 738 598 ; ST :2 601 669					
SKD CONCEPT SARL	2 496 550 HT	2 945 929	2 945 929	Conforme	2 ^{ème}
ETABLISSEMENT SANKARA ET FRERES	2 453 200 HT	2 894 776	2 8 94 776	Conforme	1 ^{er}
ZS TRANSMISSION SARL	2 701 100 HT	3 187 298	3 187 298	Conforme	3 ^{ème}
LOT 7					
E :2 581 892, Moyenne des offres :2 321 239 ; M :2 477 631 :BI :2 105 986 ; ST :2 000 687					
SKD CONCEPT SARL	2 144 150 HT	2 530 097	2 530 097	Conforme	3 ^{ème}
ETABLISSEMENT SANKARA ET FRERES	1 819 400 HT	2 146 892	2 146 892	Conforme	1 ^{er}
BLESSING HORIZON	1 939 050 HT	2 288 079	2 286 728	Conforme	2 ^{ème}
LOT 8					
E :3 362 580, Moyenne des offres :2 944 981 ; M :3 195 542 :BI :2 716 211 ; ST :2 580 400					
PMPS	2 290 250 HT	2 702 495	2 702 495	Conforme	1 ^{er} Lettre sans référence en date du 08/09/2026 confirmant les prix suite à la correspondance N°2026-du 21 août 2026-050/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/ P-CAM du 07/09/2026 portant confirmation des prix
SKD CONCEPT SARL	2 425 800 HT	2 862 444	2 865 984	Conforme	4 ^{ème}
ETABLISSEMENT SANKARA ET FRERES	2 391 100 HT	2 821 498	2 821 498	Conforme	2 ^{ème} ex

WEND YAM SARL	2 391 100 HT	2 821 498	3 022 098	Discordance entre le montant en lettre 15 000 et 55 0000 dans le devis à l'item 23 ; différence de quantité à l'item 10 coup de 71 au lieu de 1. Conforme	2 ^{ème} ex
EVEDAF	2 807 500 HT	3 312 850	3 312 850	Conforme	5 ^{ème}
MEDICAP EQUIPEMENT	4 412 658 HT	5 206 936	----	Hors enveloppe	---
LOT 9					
E :3 362 580, Moyenne des offres :3 312 909 ; M :3 342 712 :BI :2 841 305 ; ST :2 699 240					
SKD CONCEPT SARL	2 664 550 HT	3 144 169	3 144 169	Conforme	1 ^{er}
ZITABA GROUPE SARL	3 552 449 TTC	3 552 449	3 481 649	Conforme	2 ^{ème}
LOT 10					
E :3 890 690, Moyenne des offres :3 610 948 ; M :3 779 993 :BI :3 211 994 ; ST :3 052 344					
SKD CONCEPT SARL	2 654 050 HT	3 131 779	3 131 779	Conforme	1 ^{er} Lettre 012/G/SKD/2026 du 24/08/2026 confirmant les prix suite à la correspondance N°2026- 2026-046/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/ P-CAM du 21/08/2026 portant confirmation des prix
SERT-GC	3 262 700 HT	3 849 986	3 849 986	Conforme	3 ^{ème}
EVEDAF	3 298 200 HT	3 891 876	3 891 876	Conforme	4 ^{ème}
ZITABA GROUPE SARL	3 640 949 TTC	3 640 949	3 570 149	Erreur de quantité sur l'item 23 de matériel caravane,1 au lieu de 2 Conforme	2 ^{ème}
LOT 11					
E :3 892 690, Moyenne des offres :3 610 948 ; M :3 597 584 :BI :3 057 947 ; ST :2 905 049					
SKD CONCEPT SARL	2 652 300 HT	3 129 714	3 131 779	Discordance entre le montant en lettre de l'item 4 (autres provinces de la Région) 18000 et 17500 en chiffre Conforme	2 ^{ème}
ETABLISSEMENT SANKARA ET FRERES	2 627 200 HT	3 100 096	3 100 096	Conforme	1 ^{er}
SERT-GC	3 298 700 HT	3 892 466	3 892 466	Conforme	4 ^{ème}
ZITABA GROUPE SARL	3 672 809 TTC	3 672 809	3 602 009	Erreur de quantité sur l'item 23 de matériel caravane,1 au lieu de 2 Conforme	3 ^{ème}
LOT 12					
E :2 581 592, Moyenne des offres :2 777 056 ; M :2 539 958 :BI :2 158 964 ; ST :2 051 016					
SKD CONCEPT SARL	2 099 200 HT	2 477 056	2 477 056	Conforme	1 ^{er}
LOT 13					
E :3 892 690, Moyenne des offres :3 541 888 ; M :3 752 369 :BI :3 189 514 ; ST :3 030 038					
SKD CONCEPT SARL	2 635 550 HT	3 109 949	3 131 779	Discordance entre le montant en lettre de l'item 4 (autres provinces) 18000 et 17500 en chiffre ; Discordance entre le montant en lettre de l'item 9 (autres provinces) 37 500 et 40 000 en chiffre Conforme	1 ^{er} Lettre 012/G/SKD/2026 du 24/08/2026 confirmant les prix suite à la correspondance N°2026- 2026-046/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/ P-CAM du 21/08/2026 portant confirmation des prix
EVEDAF	3 298 200 HT	3 891 876	3 891 876	Conforme	3 ^{ème}
ZITABA GROUPE SARL	3 720 009 TTC	3 720 009	3 602 009	Erreur de quantité sur l'item 23 de matériel caravane,1 au lieu de 2 Conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRES PROVISOIRES	Lot 1 : acquisition de petits matériels et outillages au profit du GIP-PNVB à ANAYSSA MULTI SERVICES pour un montant HTA de Vingt-trois millions deux cent soixante-neuf mille sept cent quarante-huit (23 2 69 748) francs CFA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours. Cette attribution provisoire fait suite à la confirmation des prix et ce en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et la garantie de bonne exécution est de 35%. Lot 2 : acquisition de petits matériels et outillages au profit du GIP-PNVB à ZITABA GROUPE SARL pour un montant TTC vingt-quatre millions soixante-seize mille neuf cent cinquante-six (24 076 956) francs CFA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours. Cette attribution provisoire fait suite à la confirmation des prix et ce en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et la garantie de bonne exécution est de 35%. Lot 3 : acquisition de petits matériels et outillages au profit de à SAFI YA INDUSTRIES pour un montant HTVA de vingt millions sept cent vingt mille huit cent quatre-vingt-quatre (20 720 884) francs CFA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours. Cette attribution provisoire fait suite à la confirmation des prix et ce en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et la garantie de bonne exécution est de 35%. Lot 4 : acquisition de petits matériels et outillages au profit de à SCKS pour un montant HTVA de sept millions quatre cent cinquante-deux mille (7 452 000) francs CFA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours.				

	Lot 5 : acquisition de petits matériels et outillages au profit du GIP-PNVB à SCKS pour un montant HTVA de deux millions neuf cent cinquante-deux mille (2 952 000) francs CFA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours. Cette attribution provisoire fait suite à la confirmation des prix et ce en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et la garantie de bonne exécution est de 35%. Lot 6 : acquisition de matériels et outillages techniques au profit de à ETABLISSEMENT SANKARA ET FRERES pour un montant HTVA de deux millions quatre cent cinquante-trois mille deux cents (2 453 200) francs CFA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours. Lot 7 : acquisition de matériels et outillages techniques au profit de à ETABLISSEMENT SANKARA ET FRERES pour un montant HTVA d'un million huit cent dix-neuf mille quatre cents (1 819 400) francs CFA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours. Lot 8 : acquisition de matériels et outillages techniques au profit de à PMPS pour un montant HTVA deux millions deux cent quatre-vingt-dix mille deux cent cinquante (2 290 250) francs CFA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours. Cette attribution provisoire fait suite à la confirmation des prix et ce en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et la garantie de bonne exécution est de 35%. Lot 9 : acquisition de matériels et outillages techniques au profit du GIP-PNVB à SKD CONCEPT SARL pour un montant HTVA de deux millions six cent soixante-quatre mille cinq cent cinquante (2 664 550) francs CFA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours. Lot 10 : acquisition de matériels et outillages techniques au profit du GIP-PNVB à SKD CONCEPT SARL pour un montant HTVA de deux millions six cent cinquante-quatre mille cinquante (2 654 050) francs CFA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours. Cette attribution provisoire fait suite à la confirmation des prix et ce en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et la garantie de bonne exécution est de 35%. Lot 11 : acquisition de matériels et outillages techniques au profit de à ETABLISSEMENT SANKARA ET FRERE pour un montant HTVA de deux millions six cent vingt-sept mille deux cents (2 627 200) francs CFA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours. Lot 12 : acquisition de matériels et outillages techniques au profit du GIP-PNVB à SKD CONCEPT SARL pour un montant HTVA de deux millions quatre-vingt-dix-neuf mille deux cents (2 099 200) francs CFA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours. Lot 13 : acquisition de matériels et outillages techniques au profit du GIP-PNVB à SKD CONCEPT SARL pour un montant HTVA de deux millions six cent trente-cinq mille cinq cent cinquante (2 635 550) francs CFA avec un délai de livraison de vingt-un (21) jours. Cette attribution provisoire fait suite à la confirmation des prix et ce en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et la garantie de bonne exécution est de 35%.
--	--

MINISTERE DE LA SANTE

SYNTHESE RECTIFICATIVE SUITE A L'EXTRAIT DE LA DECISION N°2026-L0311/ARCOP/ORD DU 27/08/2026 DE LA DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°2026-0013/MS/SG/DMP DU 19 MAI 2026 POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET PERI-INFORMATIQUES AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE

Nombre de plis reçus : 23 ; Date de dépouillement : 23/06/2026, Financement : Budget de l'Etat-exercice 2026,

Publication : Quotidien des marchés publics N°4407 du 25/05/2026

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre N°2026-0842/MS/SG/DMP/gcam/ir du 29/05/2026

Montant prévisionnel : 40 000 000 FCFA TTC

Borne inférieure : 31 116 650

Seuil de tolérance : 29 560 818

Nom des soumissionnaires	Montants lus				Montants corrigés TTC		Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum TTC	Montant maximum TTC	
HODAVIA DISTRIBUTION SARL	-	20 692 556	-	28 000 001	20 692 556	28 000 001	Conforme : Anormalement basse
WOOBGO GROUP SARL	-	22 687 860	-	30 517 160	22 687 860	30 517 160	Conforme : Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance 5 ^{ème}
NOBLE TECHNOLOGIE	20 608 000	-	27 767 500	-	14 620 200	21 591 640	Non conforme : Absence de propositions de prospectus ou catalogues d'origines pour l'ensemble des items
EBENEZER MULTISERVICE	18 798 500	-	25 576 000	-	-	-	Non conforme : Absence de propositions de prospectus ou catalogues d'origines pour l'ensemble des items
GROUPE CRACK AFRIQUE	20 331 500	-	27 690 000	-	17 083 450	25 927 550	Non conforme : Absence de propositions de prospectus ou catalogues d'origines pour l'ensemble des items
BMBC SARL	13 787 637	-	26 229 875	-	22 635 018	30 951 253	Non Conforme : Erreur de sommation sur le prix minimum et maximum et après l'application de la remise de 22,5% Offre modifiée et déséquilibrée avec des prix irréalistes par lettre S/N du 01/09/2026 en réponse à la lettre n°2026-2498/MS/SG/DMP du 28/08/2026 portant mise en conformité du montant du bordereau des prix avec la lettre de soumission

GROUP OSAM	18 573 500	-	25 106 000	-	21 916 730	29 625 080	Conforme : Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance 1er
DEM'S SERVICES SARL	19 451 500	-	26 457 000	-	-	-	Non conforme : -Item 23 : Cartouche d'encre toner noir pour copieur IR3025i au lieu de cartouche toner couleur pour copieur couleur IR C3226i -Item 32 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (jaune) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune) -Item 36 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (jaune) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune)
KAMILA CLEAN EXPRESS	18 964 500	-	25 947 000	-	22 378 110	30 617 460	Conforme : Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance 3ème
SOCIETE Z NEERE SARL	-	18 408 000	-	32 098 950	21 835 900	32 098 950	Non conforme : Erreur de sommation sur le prix minimum Offre déséquilibrée
ADAM'S TELECOM MEIB SARL	-	20 911 960	-	30 067 580	-	-	Non conforme : -Item 13 : Absence de propositions de prospectus ou catalogues d'origines - item 26 : Absence de propositions de prospectus ou catalogues d'origines -tem 32 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (cyan) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune) -Item 33 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (noir) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune) -Item 34 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (noir) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune) -Item 35 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (cyan) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune) -Item 36 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (jaune) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune)
PROMAT SARL	-	21 778 080	-	29 609 740	-	-	Non conforme : -Item 30 Prospectus de cartouche d'encre TN 328 pour copieur KONICA Minolta proposé au lieu cartouche d'encre TN 326 pour copieur KONICA Minolta bizhub 308e
AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX SARL	-	22 503 419	-	29 999 958	25 051 400	33 582 800	Conforme : Erreur de sommation aux montants minimum et maximum 7ème
LAFYA TECHNOLOGY	12 687 500	-	29 855 000	-	-	-	Non conforme : -Item 14 : Prospectus ou catalogues de cartouche d'encre XEROS E230... , T420....., X264..... proposé au lieu de cartouche d'encre MS 817 (53B5000) pour imprimante Lexmark MS 817dn, MS 818dn -Item 32 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (noir) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune) -Item 37 à 46 : Absence de propositions de prospectus ou catalogues
ALYAH EQUIPEMENTS SERVICES	-	20 393 940	-	29 924 800	20 393 940	29 924 800	Non conforme : Offre déséquilibrée
ESSCI	18 754 000	-	25 684 500	-	22 129 720	30 307 710	Conforme : Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance 2ème
GROUPE LAYBI INTER AFRICA SARL	17 730 000	-	25 556 000	-	22 244 180	30 156 080	Non Conforme : Erreur sur les quantités à l'item 2 (80 au lieu de 60), l'item 31 (1 au lieu de 0) et à l'item 41 (10 au lieu de 9) Offre modifiée et déséquilibrée par lettre S/N du 01/09/2026 en réponse à la lettre n°2026-2497/MS/SG/DMP du 28/08/2026 portant mise en conformité du montant du bordereau des prix avec la lettre de soumission
SBPE	-	21 679 550	-	30 508 900	-	-	Non conforme :

							Item 1,2,3,5,6,7,8,10,32,33,34 et 35 : cartouches d'encre ASTA proposés qui sont des alternatives aux marques d'origine.
PROTECH SARL	-	22 468 020	-	30 800 000	22 468 020	30 800 000	Conforme : Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance 4ème
SLCGB SARL	-	23 529 200	-	31 765 600	24 771 150	33 668 350	Conforme : Erreur de sommation sur les montants minimum et maximum 6ème
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	-	8 003 940	-	39 917 100	29 647 500	39 937 100	Conforme : Diminution de toutes les quantités minimales saufs pour les items : 6, 17, 43 et 47 8ème
RDI SARL	-	21 088 960	-	31 087 100	21 088 960	31 087 100	Non conforme : Offre déséquilibrée
ELTINHO TELECOMMUNICATIO N BUSINESS	-	22 172 200	-	29 671 100	-	-	Non conforme : Item 23 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (noir) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune

Attributaire : **GROUP OSAM** pour un montant minimum de **vingt et un millions neuf cent seize mille sept cent trente (21 916 730) francs CFA TTC** et un montant maximum de **trente-quatre millions soixante-quatre mille huit cent trente (34 064 830) francs CFA TTC** après une augmentation des quantités maximales de 20, 20 ; 6 ; 10 ; 10 ; 6 ; 5 ; 2 ; 5 ; 2 ; 2 ; 4 ; 5 et 2 unités respectivement aux items 1 ; 2 ; 3 ; 5 ; 7 ; 10 ; 12 ; 13 ; 14 ; 19 ; 20 ; 21 ; 41 ; 42 et 43 soit une variation de 14,99% avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande et le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2026.

MINISTERE DES SERVITEURS DU PEUPLE

Demande de prix N°2026-003/MSP (SPMABG)/SG/DMP pour l'acquisition et l'installation de divers matériels de bureau au profit du SP-MABG, du MSP, du MJ (04) lots. Référence et date de publication : Quotidien N° N°4471 du vendredi 21 août 2026 Convocation CAM pour l'ouverture : lettre N° 2026-0014/MSP/SG/DMP du 28 août 2026. Date de dépouillement : 31/08/2026. Date de délibération : 31/08/2026 Nombre de plis reçus : deux (02). Nombre de lots : quatre (04). Financement : IDA n°7309-BF du 29/05/2023, Exercice 2026							
N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant corrigé HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
lot 1 : acquisition de divers matériels de bureau au profit du SP-MABG (E = 13 000 000 ; M : 12 992 000 ; 0.85M = 11 043 200)							
01	ORACLE CORPORATION SARL	11 000 000	11 000 000			1 ^{er}	conforme
lot 2 : acquisition de divers matériels de bureau au profit du Ministère des Serviteurs du Peuple (E : 22 490 800 ; M : 22 488 440 ; 0.85M : 19 115 174)							
01	ORACLE CORPORATION SARL	19 055 000	19 055 000			1 ^{er}	conforme
lot 3 : acquisition et installation de vingt-sept (27) scanners de production au profit du MSP :							
Aucune offre reçue							
lot 4 : acquisition de divers matériels de bureau au profit du Ministère de la Justice (E : 5 000 000 ; M : 4 998 920 ; 0.85M : 4 249 082)							
01	ORACLE CORPORATION SARL	4 235 000				1 ^{er}	Conforme
02	L K M	4 150 000	4 497 000			Non classé	Non conforme Le montant TTC de la lettre de soumission diffère de celui du bordereau des prix pour les fournitures sans correction conformément à la circulaire n° 2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020
Attributaires		Lot 1 : ORACLE CORPORATION SARL pour un montant de onze millions (11 000 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ; Lot 2 : ORACLE CORPORATION SARL pour un montant de dix-neuf millions cinquante-cinq mille (19 055 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ; Lot 3 : Infructueux pour absence d'offres ; Lot 4 : ORACLE CORPORATION SARL pour un montant de quatre millions deux cent trente-cinq mille (4 235 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ;					

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

MANIFESTATION D'INTERET N°2026/049/CNSS/DPSG/DMP RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN GROUPEMENT DE CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ARCHITECTURALE, TECHNIQUE, ECONOMIQUE, DE RENTABILITE, DE FAISABILITE ET D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL POUR LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE CINQ ETAGES AVEC SOUS-SOL, A USAGE D'HABITATION SUR LES DEUX PARCELLES VIDES DE LA CNSS A OUAGA 2000. N° de la Revue : N°4448 du mardi 21 juillet 2026 Nombre de plis reçus : 10. Date d'ouverture : 04 août 2026. Date délibération : 20 août 2026					
N° ordre	Soumissionnaires	Être un cabinet ou bureau d'études disposant d'un agrément technique en architecture et ayant un chef de mission inscrit à l'ordre des architectes du Burkina	Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans la réalisation des missions d'études architecturales de bâtiments	Nombre de marchés analogues conformes	Classement
1	GROUPEMENT ACAT/ CREA ASSOCIATES/ GRETECH	Conforme	Conforme	22	3 ^{ème} Retenu pour la suite de la procédure
2	GROUPEMENT ARCHI- Z / SQUADRA	Non Conforme Aucune preuve de l'inscription du chef de mission à l'ordre des architectes du Burkina	Conforme	00	Non classé Non retenu pour la suite de la procédure

3	GROUPEMENT LE BATISSEUR DU BEAU / MEMO SARL	Conforme	Conforme	45	1 ^{er} Retenu pour la suite de la procédure
4	GROUPEMENT SOJO SARL / ATELIERS 3 ARCHITECTES / BAT INGENIEURIE EXPERTISE / BETAT-IC	Conforme	Conforme	13	6 ^{ème} Retenu pour la suite de la procédure
5	GROUPEMENT IMHOTEP / AGITT	Conforme	Conforme	10	7 ^{ème} Non retenu pour la suite de la procédure
6	GROUPEMENT CARURE SARL / G5 ASSOCIETES / INTEGRAL IC / BECOTEX	Conforme	Conforme	21	4 ^{ème} Retenu pour la suite de la procédure
7	GROUPEMENT CEITP / ARCADE / AAPUI SARL	Conforme	Conforme	08	8 ^{ème} Non retenu pour la suite de la procédure
8	GROUPEMENT ARCHITECH / CASTOR INGENIERIE –EXPERTISE / NOLA / ARCHINNOV	Conforme	Conforme	05	9 ^{ème} Non retenu pour la suite de la procédure
9	GROUPEMENT ACROPOLE / AC CONCEPT / CAURI / HARMONY	Conforme	Conforme	25	2 ^{ème} Retenu pour la suite de la procédure
10	GROUPEMENT ARDI / ACERD SARL / ACET–BTP-IC SARL	Conforme	Conforme	14	5 ^{ème} Retenu pour la suite de la procédure

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de Propositions	N°006/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMFE relative à l'élaboration des études de faisabilité, d'Avant-Projet Détaillé (APD), d'Evaluation Environnementale et Sociale (EES) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour la réalisation du Centre de Production d'Eau (CPE) de Samendéni dans la Région du Guiriko. Lot Unique									
Financement	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) Prêt FAD N°2100150044293									
Date de dépouillement	16/04/2026									
Date de délibération	05 mai 2026									
Nombre de plis	Quatre (04)									
Nombre de lots	Un (01)									
Méthode de sélection	Qualité technique et coût de la proposition									
Note minimale requise	Soixante-dix 75 points/100									
Date Avis de Non Objection										
Nom des consultants	Évaluation technique			Montants lus HTVA			Évaluation financière		Évaluation combinée	
	Scores techniques S(t)	Scores pondérés S(t) × T	Classement technique	Part en Euro	Part en CHF	Part en FCFA	Scores financiers S(f)	Scores pondérés S(f) × F	Scores S(t) T + S(f) F	Classement
Groupeement CIRA SAS/SERAT	93,1	74,48	1 ^{er}	576 143	-	-	100,00	20,00	94,48	1 ^{er}
Groupeement HELVEOS/ YEBI Consulting Sarl	91,4	73,12	2 ^{ème}	-	419 400	144 300 000	87,42	17,48	90,60	2 ^{ème}
Groupeement GOPA TECH/ GTAH	88,2	70,56	3 ^{ème}	-	-	407 568 500	92,73	18,55	89,11	3 ^{ème}
Groupeement CID / BERA	79,6	63,68	4 ^{ème}	-	-	455 900 000	82,90	16,58	80,26	4 ^{ème}
Recommandation : la proposition ayant obtenu le score combiné technique/financier le plus élevé sera invitée à la séance de négociation avant attribution.				Groupeement CIRA/SERAT pour un montant de cinq cent soixante-seize mille cent quarante-trois (576 143) Euro HTVA équivalent à trois cent soixante-dix-sept millions neuf cent vingt-cinq mille trente-quatre (377 925 034) FCFA HTVA, pour un délai d'exécution de douze (12) mois.						

Demande de Propositions :	N°003/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMFE relative à la sélection de Consultants pour les services études d'Avant-Projet Sommaire, d'Avant-Projet Détaillée (APD) et d'évaluation environnementale et sociale, et des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour la réalisation de quatre (4) Stations de Traitement des Boues de Vidange (STBV) dans les villes secondaires de Kaya, Kongoussi, Ziniaré et Pô au profit du Projet d'Etudes d'Eau et d'Assainissement Climato-Résilient (PEA-CR). Lot Unique								
Financement :	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) Prêt FAD N°2100150044293								
Date de dépouillement :	16 avril 2026								
Date de délibération :	05 mai 2026								
Nombre de plis :	cinq (05)								
Nombre de lots :	Unique (01) lot								
Méthode de sélection :	Qualité technique et coût de la proposition								
Note minimale requise :	Soixante-dix 75 points/100								
Date Avis de Non Objection :	20 juillet 2026								
Nom des consultants	Évaluation technique			Montants lus HTVA		Évaluation financière		Évaluation combinée	
	Scores techniques S(t)	Scores pondérés S(t) × T	Classement technique			Scores financiers S(f)	Scores pondérés S(f) × F	Scores S(t) T + S(f) F	Classement
				Euro	FCFA				
Groupement GKW Consult/ ECOPSIS	94,87	75,896	1 ^{er}	264 650	120 850 000	64,93	12,99	88,88	2 ^{ème}
Groupement CIRA/ SERAT	94,83	75,864	2 ^{ème}	291 440	-	100,00	20,00	95,86	1 ^{er}
Groupement GOPA TECH/ DELVIC	82,97	66,376	5 ^{ème}	-	294 622 230	64,89	12,98	79,35	5 ^{ème}
Groupement EDE International / EDE Burkina	91,7	73,36	3 ^{ème}	-	270 000 000	70,80	14,16	87,52	3 ^{ème}

Groupement SCET TUNISIE/ CINTECH	88,31	70,648	4 ^{ème}	321 400	131 800 000	55,80	11,16	81,81	4 ^{ème}
Recommandation : la proposition ayant obtenu le score combiné technique/financier le plus élevé sera invitée à la séance de négociation avant attribution.			Groupement CIRA/SERAT pour un montant de deux cent quatre-vingt-onze mille quatre cent quarante (291 440) Euro HTVA équivalent à cent quatre-vingt-onze millions cent soixante-douze mille cent huit (191 172 108,08) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de six (06) mois.						

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

DEMANDE DE PRIX n°2026-023/MEBAPLN/SG/DMP du 10/08/2026 pour l'entretien, maintenance et réparation des véhicules à deux (02) roues au profit de la DGESS, du Cabinet, de la DGF, de la DMP, de la DAD, de la DDII, de la DSI, de la DGEC-EPPNF, de la DGENF, de la DGACEVS, de la DAJC, de la DGQEP, du ST-ESU et du SP/PLN /MEBAPLN (marché à commandes). FINANCEMENT : Budget ETAT, Exercice 2026

CONVOCACTION CAM : N°2026-000060/MENAPLN/SG/DMP/sse-mp du 19/08/2026

PUBLICATION : Quotidien des Marchés publics n° 4466 du Vendredi 14/08/2026

DATE D'OUVERTURE : 24/08/2026. NOMBRE DE CONCURRENTS : Deux (02).

Lot unique : Entretien, maintenance et réparation des véhicules à deux (02) roues au profit de la DGESS, du Cabinet, de la DGF, de la DMP, de la DAD, de la DDII, de la DSI, de la DGEC-EPPNF, de la DGENF, de la DGACEVS, de la DAJC, de la DGQEP, du ST-ESU et du SP/PLN /MEBAPLN (marché à commandes). BUDGET PREVISIONNEL : Mini : 3 200 000 FCFA TTC et Maxi : 5 805 000 FCFA TTC

BORNE INFERIEURE : Mini : 2 644 910 FCFA TTC et Maxi : 4 641 859 FCFA TTC

Seuil de tolérance 5% = Mini : 2 512 664 FCFA TTC et Maxi : 4 409 766 FCFA TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés y compris rabais		Observations
		Montant en FCFA HTVA	Montant en FCFA TTC	Montant en FCFA HTVA	Montant en FCFA TTC	
1	Teeri Belma Trading	Minimum : 2 514 700 Maximum : 4 189 700	-	Minimum : 2 524 700 Maximum : 4 190 700	Minimum : 2 979 146 Maximum : 4 945 026	Conforme et Classé 1 ^{er} *Au niveau de la DMP (MOTO YAMAHA FINN 1001 2A 03) il y a une erreur de sommation du sous total Montant minimum 45 000 FCFA HTVA au lieu de 35000 FCFA HTVA et le Montant maximum 64 000 FCFA HTVA au lieu de 54 000 FCFA HTVA. *Erreur de quantité maximum à l'item 215 : 1 au lieu de 2.
2	EKAM	Minimum : 2 583 300 Maximum : 4 050 400	-	Minimum : 2 583 300 Maximum : 4 050 400	-	Non conforme : Spécifications techniques non fournies.
Attributaire provisoire		Teeri Belma Trading pour un montant minimum HTVA de deux millions cinq cent quatorze mille sept cents (2 514 700) FCFA et un montant maximum HTVA de quatre millions cent quatre-vingt-neuf mille sept cents (4 189 700) FCFA.				

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL (SONATER)

Demande de propositions N°2026-005/SONATER/DG/SPM pour les études techniques détaillées d'aménagements de 600 ha de bas-fonds de type PAFR pour le compte du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P)

Référence de la convocation de la CAM pour l'ouverture des propositions techniques : Lettre N°2026-0155/SONATER/DG/SPM du 08 juin 2026. Financement : « RESI-2P » - FIDA LOAN. Date d'ouverture des plis : mercredi 10 juin 2026. Nombre de plis : six (06)

Méthode de sélection : sélection fondée sur la qualité et le coût ; Note technique minimum requis : 75 points

MISSION 1 : Etudes techniques d'aménagements de 200 ha de bas-fonds dans les régions du YAADGA et du NANDO

Critères	Nom des consultants					
	CEI-C	Groupement AC3E/Faso Ingénierie	CAFI-B	FASEM CONSULT	Groupement GID/CEGESS	Groupement BAC/BIRAD
Expérience	10	10	10	10	10	10
Plan de travail, méthodologie et organisation	19	19	26	26	18	26
Personnel proposé	60	60	60	54	51	56,4
Score total	89	89	96	90	79	92,4
Classement	4 ^{ème}	4 ^{ème} ex	1 ^{er}	3 ^{ème}	6 ^{ème}	2 ^{ème}

MISSION 2 : Etudes techniques d'aménagements de 200 ha de bas-fonds dans la région du NANDO

Critères	Nom des consultants					
	CEI-C	Groupement AC3E/Faso Ingénierie	CAFI-B	FASEM CONSULT	Groupement GID/CEGESS	Groupement BAC/BIRAD
Expérience	10	10	10	10	10	10
Plan de travail, méthodologie et organisation	19	19	26	26	18	26
Personnel proposé	60	60	60	54	51	56,4
Score total	89	89	96	90	79	92,4
Classement	4 ^{ème}	4 ^{ème} ex	1 ^{er}	3 ^{ème}	6 ^{ème}	2 ^{ème}

MISSION 3 : Etudes techniques d'aménagements de 200 ha de bas-fonds dans la Province du Boulkiemdé

Critères	Nom des consultants					
	CEI-C	Groupement AC3E/Faso Ingénierie	CAFI-B	FASEM CONSULT	Groupement GID/CEGESS	Groupement BAC/BIRAD
Expérience	10	10	10	10	10	10
Plan de travail, méthodologie et organisation	19	19	26	26	18	26
Personnel proposé	60	60	60	54	51	56,4

Score total	89	89	96	90	79	92,4
Classement	4 ^{ème}	4 ^{ème} ex	1 ^{er}	3 ^{ème}	6 ^{ème}	2 ^{ème}
Points forts	• Possède plusieurs références similaires dans le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de bas-fonds ; • Possède une équipe d'experts très bien qualifiés pour l'exécution de la mission conformément aux TDR ; • assez bonne compréhension des TdRs • Commentaires faits sur les TdRs ; • Propose une approche méthodologique bien élaborée ; • Propose un organigramme pour la mise en œuvre de la mission.	• Possède plusieurs références similaires dans le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de bas-fonds ; • Possède une équipe d'experts très bien qualifiés pour l'exécution de la mission conformément aux TDR ; • assez bonne compréhension des TdRs • Commentaires faits sur les TdRs ; • Propose une approche méthodologique bien élaborée ; • Propose un organigramme pour la mise en œuvre de la mission.	• Possède plusieurs références similaires dans le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de bas-fonds ; • Possède une équipe d'experts qualifiés très bien pour l'exécution de la mission conformément aux TDR ; • Très bonne compréhension des TdRs ; • Commentaires très pertinents faits sur les TdRs ; • Propose une approche méthodologique très bien élaborée ; • Propose un organigramme pour la mise en œuvre de la mission et la description des tâches de chaque expert ; • Proposition d'un plan d'assurance qualité ; • Prise en compte et présentation de consigne sécuritaire pour la mission.	• Possède plusieurs références similaires dans le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de bas-fonds ; • Possède une équipe d'experts assez bien qualifiés pour l'exécution de la mission conformément aux TDR (Chef de mission, Hydrologue, Géotechnicien, Socio-économiste, Topographe, Pédologue n'ont fourni aucune expérience dans la région) ; • Très bonne compréhension des TdRs ; • Commentaires très pertinents faites sur les TdRs ; • Propose une approche méthodologique très bien élaborée ; • Propose un organigramme pour la mise en œuvre de la mission et la description des tâches de chaque expert.	• Possède plusieurs références similaires dans le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de bas-fonds ; • Possède une équipe d'experts assez bien qualifiés pour l'exécution de la mission conformément aux TDR (Diplôme de l'expert Socio-économiste est non conforme, le bureau a fourni pour l'expert un diplôme de « Maîtrise en Sociologie (BAC+4) » au lieu de « Ingénieur (Bac+5) » demandé) ; • assez bonne compréhension des TdRs • Commentaires faits sur les TdRs ; • Propose une approche méthodologique bien élaborée ; • Propose un organigramme pour la mise en œuvre de la mission et la description des tâches de chaque expert.	• Possède plusieurs références similaires dans le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de bas-fonds ; • Possède une équipe d'experts bien qualifiés pour l'exécution de la mission conformément aux TDR (le Chef de mission N°1 et le Socio-économiste n'ont fourni aucune expérience dans la région) ; • Très bonne compréhension des TdRs ; • Commentaires très pertinents faits sur les TdRs ; • Propose une approche méthodologique très bien élaborée ; • Propose un organigramme pour la mise en œuvre de la mission et la description des tâches de chaque expert ;
Points faibles					Au niveau des observations sur les TdR, le bureau affirme que : « les travaux d'aménagements issus des études seront réalisés selon l'approche HIMO » alors qu'au niveau des TdR, le bureau doit fournir des rapports d'études et des dossiers techniques pour le recrutement des prestataires des travaux.	
Délibération	A l'issue de l'analyse des propositions techniques, tous les bureaux ont été retenus pour l'ouverture des propositions financières.					

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

(Rectificatif suite à une erreur sur le montant minimum et le taux d'augmentation des quantités)
du Quotidien N°4473-4474 - Mardi 25 & Mercredi 26 août 2026, page8.

Demande de prix à commandes n°2026-08/MCP/SG/DMP/SMF-PC pour l'acquisition de produits d'entretien lot 2
au profit du Ministère de la Construction de la Patrie (MCP).

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026.

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre n°2026-000448/MCP/SG/DMP/SMF-PC du 23 juillet 2026.

Nombre de plis reçus : 09. Nombre de plis arrivés hors délais : 00. Date d'ouverture des plis : 29/07/2026.

Publication : Quotidien des marchés publics n° 4449 du mercredi 22 juillet 2026. Date de délibération : 12/08/2026

Bornes des offres anormalement basses ou élevées : la borne inférieure est de 8 961 157 FCFA TTC
et la borne supérieure est de 12 123 919 FCFA TTC

Limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse : 8 513 099 FCFA TTC.

LOT UNIQUE

Soumissionnaire	Montant lu (FCFA)	Montant corrigé (FCFA)	Observations	Classement
OASIS DATA SOLUTIONS AND SERVICES	Mini : 4 155 070 HTVA Maxi : 7 358 800 HTVA	Mini : 4 155 070 HTVA Maxi : 7 358 800 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse mais acceptable car dans la limite du seuil de tolérance conformément à l'article 115 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics	3 ^{ème}
NOBILO SERVICE INTERNATIONAL	Mini : 9 858 000 TTC Max : 15 746 510 TTC	Mini : 9 858 000 TTC Max : 15 746 510 TTC	Conforme	5 ^{ème}
PLANETE SERVICES	Mini : 3 891 640 TTC Maxi : 11 481 400 TTC	Mini : 6 251 640 TTC Maxi : 11 481 400 TTC	Non conforme Erreur de sommation sur le montant total minimum de 2 360 000 FCFA qui faisait de lui le moins disant sur la base des montants lus. Après avoir écrit à l'entreprise pour confirmer ses prix et corriger son devis pour se conformer au montant de sa lettre de soumission, l'entreprise a répondu à notre lettre. Cependant, nous avons constaté qu'elle a modifié les quantités maximums du DPX au niveau des items suivants : item 01 (30 au lieu de 45) ; item 02 (30 au lieu de 45) ; item 05 (20 au lieu de 50) ; item 12 (40 au lieu de 128) ; item 13 (20 au lieu de 40) ; item 17 (100 au lieu de 200) ; item 20(40 au lieu de 80) et item 24 (40 au lieu de 50)	Non classé
ICNF SARL	Mini : 4 038 500 HTVA Maxi : 7 390 500 HTVA	Mini : 4 038 500 HTVA Maxi : 7 390 500 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse mais acceptable car dans la limite du seuil de tolérance conformément à l'article 115 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics	2 ^{ème}
GALAXIE BUSINESS EMERGENCE	Mini : 3 458 500 HTVA Maxi : 6 877 000 HTVA	Mini : 3 768 500 HTVA Maxi : 6 877 000 HTVA	Non Conforme Offre financière anormalement basse car en deçà de la limite du seuil de tolérance Erreur de sommation sur les items : 24 (200 000f au lieu de 150 000f), 25 (160 000f au lieu de 100 000) ; 28 (250 000f au lieu de 200 000) et erreur de sommation de 150 000f sur le montant total minimum	Non classé
PROS-IMPACT CENTER (PRICE)	Mini : 3 985 000 HTVA Maxi : 7 283 000 HTVA	Mini : 3 985 000 HTVA Maxi : 7 283 000 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse mais acceptable car dans la limite du seuil de tolérance conformément à l'article 115 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics	1 ^{ème}
SMS INTER SARL	Mini : 4 603 875 HTVA Maxi : 7 987 300 HTVA	Mini : 4 603 875 HTVA Maxi : 7 987 300 HTVA	Conforme	6 ^{ème}
RAFRAYA SERVICES	Mini : 4 211 855 HTVA Maxi : 7 349 650 HTVA	Mini : 4 211 855 HTVA Maxi : 7 349 650 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse mais acceptable car dans la limite du seuil de tolérance conformément à l'article 115 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics	4 ^{ème}
VALFAT.SARL	Mini : 5 093 470 TTC Maxi : 9 061 220 TTC	Mini : 5 093 470 TTC Maxi : 9 061 220 TTC	Conforme	7 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE : PROS-IMPACT CENTER (PRICE) pour un montant minimum de trois millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille (3 985 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de sept millions deux cent quatre-vingt-trois mille (7 283 000) francs CFA HTVA soit huit millions cent quatre-vingt-neuf mille (8 189 000) francs CFA HTVA suite à une augmentation des quantités entraînant une variation d'environ 12,43% du montant maximum initial. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2026, avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de Propositions allégée n° 02/2026 relative à la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social (EIES) et d'un plan d'actions de réinstallation (PAR) du projet de construction de la ligne électrique 225 kV Ouaga Sud-Est – Patte d'Oie pour le compte de la SONABEL.

Publication de l'avis à manifestation d'intérêt : Quotidien des Marchés Publics du Burkina n° 4373 du mardi 7 avril 2026

Publication des résultats des avis à manifestation d'intérêt : Quotidien des Marchés Publics n° 4426 du vendredi 19 juin 2026.

Financement : SONABEL

Tableau récapitulatif des notes techniques et les montants corrigés des candidats :

N°	Candidats	Note /100 points	Montant corrigé	Classement	Observations
1.	Groupe SERF BURKINA/ BERD	85	43 630 500	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure. ➤ Son Spécialiste SIG, titulaire au minimum d'un diplôme BAC + 2, en gestion du

	Ingénieur Conseil				- système d'information géographique n'a aucune référence similaire ; ➤ Son Spécialiste social sénior n'a aucune référence dans la réalisation de PAR de projets de lignes électriques de 90 kV et plus ; ➤ Son Spécialiste social sénior a réalisé deux (02) expériences supplémentaires sur cinq (05) au cours des dix (10) dernières années ; ➤ Son Chef de mission Environnementaliste a réalisé deux (02) expériences supplémentaires sur cinq (05) au cours des dix (10) dernières années.
2.	Groupe EXPERIENS / SOCREGE	79	57 500 001	2 ^e	Non retenu pour la suite de la procédure. ➤ Son Spécialiste SIG, titulaire au minimum d'un diplôme BAC + 2, en gestion du système d'information géographique n'a aucune référence similaire ; ➤ Son Chef de mission Environnementaliste a réalisé une seule (01) expérience supplémentaire sur cinq (05) au cours des dix (10) dernières années.

FICHE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE

Appel d'offres ouvert international n° 008/2026 lancé en six (06) lots en vue de la conclusion d'un accord cadre mono attributaire relatif à la fourniture de consommables électriques au profit des centrales à la SONABEL. Quotidien n° 4368 du mardi 31 mars 2026 des Marchés Publics

Lot 1 : fourniture de consommables électriques au profit de la Centrale de Komsilga

Le budget estimatif des fournitures est de : **405 136 290 FCFA TTC**

La borne supérieure est de : **417 941 213 FCFA TTC**

La borne Inférieure est de : **308 913 071 FCFA TTC**

Le seuil de tolérance est de : **293 467 417 FCFA TTC**

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant lus TTC en F CFA		Montant corrigé TTC en F CFA		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	Gpt SADEC SARL /GAS SARL	161 309 540	327 223 440	161 309 540	327 223 440	Conforme : 1 ^{er}
2	GPT EKSF IMEA et GODBLESS ET FRERES	156 102 200	274 503 400	156 102 200	274 503 400	Conforme : Offre anormalement basse
3	BIS GROUPE	171 135 578	352 868 616			Non conforme : Offre incomplète : tableau de caractéristiques techniques non renseigné, et les prospectus proposés ne permettent pas l'identification des items"
Attributaire provisoire		Gpt SADEC SARL /GAS SARL pour un montant TTC minimum de cent soixante et un millions trois cent neuf mille cinq cent quarante (161 309 540) francs CFA et un montant maximum de trois cent vingt-sept millions deux cent vingt-trois mille quatre cent quarante (327 223 440) francs CFA avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours par commande.				

Lot 3 : fourniture de consommables électriques au profit des Centrales de Kossodo I et Kossodo II

Le budget estimatif des fournitures est de : **228 780 288 FCFA TTC**

La borne supérieure est de : **246 050 191 FCFA TTC**

La borne Inférieure est de : **181 863 184 FCFA TTC**

Le seuil de tolérance est de : **172 770 025 FCFA TTC**

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant lus TTC en F CFA		Montant corrigé TTC en F CFA		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	ECAF FRIP	221 368 708	-			Non conforme : Offre incomplète, tableau de caractéristiques techniques non renseigné
2	Gpt SADEC SARL /GAS SARL	121 658 000	210 158 000	121 658 000	210 158 000	Conforme : 1 ^{er}
3	GPT PASS EQUIPEMENT et NUMERIQUE SOLUTION	121 734 700	204 540 020	121 734 700	204 540 020	Conforme : 2 ^e
4	GPT EKSF IMEA et GODBLESS ET FRERES	92 641 800	160 347 840	92 641 800	160 347 840	Conforme : Offre anormalement basse
Attributaire provisoire		Gpt SADEC SARL /GAS SARL pour un montant TTC minimum de cent vingt et un millions six cent cinquante-huit mille (121 658 000) francs CFA et un montant maximum de deux cent dix millions cent cinquante-huit mille (210 158 000) francs CFA avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours par commande.				

Lot 6 : fourniture de consommables électriques au profit des Centrales extérieures

Le budget estimatif des fournitures est de : **1 062 508 351 FCFA TTC**

La borne supérieure est de : **1 185 597 986 FCFA TTC**

La borne Inférieure est de : **876 311 555 FCFA TTC**

Le seuil de tolérance est de : **832 495 977 FCFA TTC**

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant lus TTC en F CFA		Montant corrigé TTC en F CFA		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	ARTI SARL	-	1 696 230 412			Non conforme : tableau des spécifications techniques et les prospectus non fournis.
2	Gpt SADEC SARL /GAS SARL	583 197 300	983 624 400	583 197 300	983 624 400	Conforme : 1 ^{er}
3	GPT SAF TMED TECHNOLOGIES et AMA COSTRUZIONI	602 071 400	1 050 006 480			Non conforme : Chiffre d'affaire certifié proposé insuffisant: (337 384 136) F CFA pour une exigence du DAO 1 168 759 186. Marchés similaires non fournis
4	GPT EKSF IMEA et GODBLESS ET FRERES	551 416 808	967 767 112			Non conforme : Item 1 : Incohérence entre prospectus et appareil demandé ; Item 3 : prospectus ne correspond pas à l'appareil demandé ; Item 5 : prospectus ne correspond pas à l'appareil demandé ;

						Item 8 : prospectus présenté correspond à celui d'un démarreur et non un capteur de température ; Item 26 : Le prospectus présenté correspond à celui d'un contrôleur intelligent 4 200 et non un Transformateur 400/100, 400/230.
5	GLOBAL BUSINESS COMPANY SA	537 951 781	1 012 580 467	1 170 911 640	2 713 145 680	Non conforme : Offre financière des deux ans (2 713 145 680) hors budgets (1 062 508 351)
6	GPT FIDEL EQUIPEMENT, KUKULA ENERGY, WENDLASSIDA CHARL SERVICES SARL et QIFAN	605 303 545	1 034 267 782	1 210 607 090	2 068 535 564	Non conforme : Offre financière des deux ans (2 068 535 564) hors budgets (1 062 508 351)
Attributaire provisoire		Gpt SADEC SARL /GAS SARL pour un montant TTC minimum de cinq cent quatre-vingt-trois millions cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cents (583 197 300) francs CFA et un montant maximum de neuf cent quatre-vingt-trois millions six cent vingt-quatre mille quatre cents (983 624 400) francs CFA avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours par commande				

Appel d'offres ouvert international n° 010/2026 en vue de la passation de marchés à commandes pour la fourniture d'accessoires de réseaux de distribution à la SONABEL. Publié dans le Quotidien n° 4377 du lundi 13 avril 2026 des Marchés Publics. Financement : Fonds Propres SONABEL						
Lot 1 : Fourniture de cosses, d'armements et accessoires de ligne, de ferrures et boulonnerie Le Budget estimatif des acquisitions est de : 1 273 409 643 F CFA TTC Après calcul : la borne supérieure est de : 1 333 453 264 F CFA TTC la borne inférieure est de : 985 595 890 F CFA TTC la limite du seuil de tolérance est de : 936 316 096 F CFA TTC.						
N° d'ordre	Entreprises	Montants lus en F CFA TTC		Montants corrigés en F CFA TTC		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	Groupement A&D Superficie/ SSPC Co LTD/ SHG – BF	615 885 786	966 619 358	616 083 263	966 959 189	Conforme : 3° Erreur de calcul et de sommation du total aux items suivants : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 entraînant un montant de + 232 875 au montant mini et + 339 832 au montant maxi,
2	Groupement BCA/ ECCKAF	520 873 240	891 386 750			Non conforme : Item1 : le tableau de spécifications techniques n'a pas été renseigné et le catalogue n'a été fourni pour la COSSES DROIT A SERTIR ALU CU CXC 150 MM²; Items 2&3: le tableau de spécifications techniques ne sont pas renseignés; Item 13 : TUBE GORGE DIAMETRE 40mm proposé dans les catalogues au lieu de diamètre 50mm demandé par le DAO; Pour les Marchés similaires, le PV de réception provisoire sans réserve n'est pas fourni comme exigé par le DAO
3	GROUPE SOPAM	699 475 500	1 140 205 680			Non conforme : -Pour les Marchés similaires le montant maximal mentionné dans les PV de réception sans réserve est de 403 560 000FCFA TTC contre 636 700 000 exigé par le DAO -Pour les items 1, 11, 12,13,16,17,18,19,20,21,22,23,24,35,36 les catalogues ne sont pas fournis comme exigés par le DAO ce qui ne permet d'apporter la preuve de conformité technique."
4	G.A.S SARL	689 857 500	1 088 272 700	669 163 958	1 038 070 662	Conforme : 5° Différence entre les prix en lettre et en chiffre aux items 10 13 et 23 respectivement 12000, 2005, 15 au lieu de 12500; 2500 et 15000, sous-estimation des quantités à l'item 14 au mini (30 000) et maxi (50 000) au lieu de (20 000) au mini et (40 000) au maxi En somme les deux variations ont entraîné un montant de - 20 693 542 au mini et -50 202 038 au maxi,
5	Groupement SIBKAT IMPORT EXPORT/ STARLIGHT INDUSTRIE Int	561 122 521	891 388 921	2 882 084 581	6 693 633 001	Non Conforme : offre financière hors budget Différence entre les prix en lettre et en chiffre aux items 19 et 21 respectivement 9 843, 278 au lieu de 9 et 200, entraînant un montant de + 2 320 962 060 au mini et + 5 802 244 080 au maxi
6	SOCORITRA SA	593 216 161	925 005 823	593 216 161	925 005 823	Conforme : Offre anormalement basse
7	Groupement SAFTMED Technologies / A.M.A COSTRUZIONI S.A.S	743 238 930	1 158 462 050	743 238 930	1 158 462 050	Conforme : 6°
8	Groupement Espace Matériaux/ & HHEPF Co, LTD	510 745 300	824 460 100	510 745 300	824 460 100	Conforme : Offre anormalement basse
9	Groupement EELT	608 586 398	955 163 128	608 894 656	955 786 760	Conforme : 2°

	SARL/ SQC Co, LTD					Erreur de calcul aux items suivants: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36 entrainant un montant de + 308 257 au mini et + 623 631 au maxi
10	Groupement SOBCI SARL/SHE	657 904 280	1 079 001 440	657 904 280	1 079 001 440	Conforme : 4 ^e
11	ENTREPRISE FASO TEENDBA	597 569 700	961 829 800	597 569 700	961 829 800	Conforme : 1 ^{er}
12	Groupement ENERCOM SARL/ EDFE INDUSTRIE SARL	542 199 380	1 173 314 120			Non conforme : -Marchés similaires non fournis ; -Manque des prospectus des items 11, 12, 13, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36.

Attributaire provisoire : **ENTREPRISE FASO TEENDBA** pour un montant TTC minimum de **six cent quatre-vingt-cinq millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cents (685 491 500) francs CFA**, et un montant TTC maximum de **un milliard cent un millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille six cents (1 101 494 600) francs CFA**, Suite à une augmentation des quantités de :

- ✓ 100 au mini et maxi des items : 1, 4, 5 et 13,
- ✓ 800 au mini et maxi des items : 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12,
- ✓ 6 000 au mini et maxi des items 14 et 15,
- ✓ 400 au mini et 800 au maxi des items 21 à 36,
- ✓ 25 000 au mini et 50 000 au maxi des 16 à 20,

soit une variation de + 14,52% avec un délai d'exécution de **cent quatre-vingt (180) jours**.

Lot 2 : Fourniture d'appareils de protection électrique et interrupteurs
Le Budget estimatif des acquisitions est de : 1 567 447 808 F CFA TTC
Après calcul : la borne supérieure est de : 1 720 368 173 F CFA TTC
la borne inférieure est de : 1 271 576 475 F CFA TTC
la limite du seuil de tolérance est de : 1 207 997 652 F CFA TTC.

N° d'ordre	Entreprises	Montants lus en F CFA TTC		Montants corrigés en F CFA TTC		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	Groupement BCA/ ECCKAF	627 606 600	1 097 270 200			Non conforme : Les catalogues des fabricants ne sont pas fournis pour les items 17; 22 et 23 les tableaux de caractéristiques techniques ne sont pas renseignés pour les items 23; 25 et 26 Le PV de réception provisoire sans réserve n'est pas fourni Les autorisations de fabricants SOCOMEC, MICHAUD, MERSEN, et SCHNEIDER ne sont pas fournies Les certificats ISO 9001 des fabricants SOCOMEC, MICHAUD, MERSEN, et SCHNEIDER ne sont pas fournies"
2	G.A.S SARL	801 810 000	1 344 610 000	993 560 000	1 728 110 000	Non Conforme : offre financière hors budget. Sous-estimation des quantités mini et maxi 300 et 600 au lieu de 50 et 100 à l'item 20 entrainant + 191 750 000 au montant mini et + 383 500 000 au montant maxi
3	SOCORITRA SA	810 994 843	1 446 503 401	810 994 843	1 446 503 401	Conforme :2 ^e
4	Groupement AUREA SOLIS/ BURVAL CORPORATE	895 960 519	1 561 620 791			Non conforme La ligne de crédit n'est pas fournie, la nature des marché similaires est non conforme (fourniture d'un système de protection des GAG et non du matériel de distribution) Aussi son montant est de 52 215 000 FCFA au lieu de 783 700 000 comme demandé dans le DAO les catalogues des disjoncteurs BT et des IACM ne sont pas fournis ce qui ne permet d'apporter la preuve de conformité technique."
5	Groupement EELT SARL/ SQC Co, LTD	672 645 592	1 187 785 414			Non conforme : Les catalogues des Fusibles HT à percuteur, des DRR, des DDA ne sont pas fournis ce qui ne permet d'apporter la preuve de conformité technique
6	Groupement SOBCI SARL/SHE	756 470 718	1 331 014 795	756 470 718	1 331 014 795	Conforme : 1 ^{er}
7	ENTREPRISE FASO TEENDBA	712 731 800	1 211 860 000			Non conforme les catalogues de fabricant ne sont pas fournis pour l'item 17 (DISJONCTEUR A BOITIER MOULE+SECTIONNEUR A COUPURE VISBLE : 4 POLES; IN =1250A; VN =410/230V; Icu=50KA.) ce qui ne permet d'apporter la preuve de conformité technique.
8	ENERCOM SARL/ EDFE INDUSTRIE SARL	770 828 274	1 380 368 720			Non conforme Marché similaires non fournis

Attributaire provisoire : **Groupement SOBCI SARL/SHE** pour un montant TTC minimum de **huit cent soixante-huit millions huit cent quarante mille cent quatre-vingt-trois (868 840 183) francs CFA**, et un montant TTC maximum de **un milliard cinq cent vingt-quatre millions huit cent cinquante-cinq mille quatre cent vingt-cinq (1 524 855 425) francs CFA**, suite à une augmentation des quantités de :

- ✓ 10 000 au mini et maxi de l'item 1,
- ✓ 5 000 au mini et maxi des items : 2 et 5,
- ✓ 300 au mini et maxi des items 3 et 6,
- ✓ 50 000 au mini et maxi de l'item 4,
- ✓ 5 au mini et 10 au maxi des items 7 à 14 et 18 à 22,

✓ 20 au mini et 40 au maxi de l'item 15 à 16 ;
 ✓ 5 au mini et maxi de l'item 17,
 ✓ 2 au maxi de l'item 23,
 ✓ 10 mini et 40 au maxi de 24,
 ✓ 2 au mini et 5 au maxi de l'item 25 à 26.
 soit une variation de + 14,56% avec un **délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours.**

Lot 3 : Fourniture d'équipements électriques, de cellules et luminaires

Le Budget estimatif des acquisitions est de : **2 008 676 441 F CFA TTC**

Après calcul : la borne supérieure est de : **2 099 571 556 F CFA TTC**

la borne inférieure est de : **1 551 857 237 F CFA TTC**

la limite du seuil de tolérance est de : **1 474 264 375 F CFA TTC.**

N° d'ordre	Entreprises	Montants lus en F CFA TTC		Montants corrigés en F CFA TTC		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	Groupe SIBKAT IMPORT EXPORT/ STARLIGHT INDUSTRIE Int	864 261 017	1 385 997 511	864 246 857	1 385 969 191	Conforme : Différence entre le montant en lettre (1260) et en chiffre (1268) de l'item 6 entraînant - 14 160 au montant mini et -28 320 au montant maxi Offre anormalement basse
2	Groupe Espace Matériaux/ & HHEPF Co, LTD	900 871 000	1 410 808 000	901 166 000	1 410 808 000	Conforme : Sous-estimation des quantités mini 300 au lieu de 200 entraînant + 295 000 à l'item 8. Offre anormalement basse
3	Groupe SOBCI SARL/SHE	1 158 990 295	1 868 010 635			Non Conforme : "Les prospectus et catalogues des cellules HTA ne sont pas fournis pour les Item 22, 25, 28 et 29 ce qui ne permet d'apporter la preuve de conformité technique. Le montant du marché similaire est insuffisant : 815 450 800FCFA TTC proposé au lieu de 1 004 300 000FCFA TTC exigé par le DAO"
4	Groupe SADEC SARL/ G.A.S SARL	1 180 477 900	1 857 036 800	1 180 477 900	1 857 036 800	Conforme : 1^{er}

Attributaire provisoire : **Groupe SADEC SARL/ G.A.S SARL** pour un montant TTC minimum de un milliard trois cent vingt-huit millions neuf cent vingt-huit mille neuf cent quatre-vingts (1 328 928 980) francs CFA , et un montant TTC maximum de deux milliards cinq millions quatre cent quatre-vingt-sept mille huit cent quatre-vingts (2 005 487 880) francs CFA, Suite à une augmentation des quantités de :

- ✓ 20 au mini et maxi des items 1 à 21,
 - ✓ 2 au mini et maxi des items 22 à 24, 26 et 27,
 - ✓ 1 au mini et maxi des items 25, 28 et 29,
- soit une variation de + 8%, avec un **délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours.**

Lot 4 : Fourniture de panneaux bois de branchement

Le Budget estimatif des acquisitions est de : **368 891 600 F CFA TTC**

Après calcul : la borne supérieure est de : **420 995 137 F CFA TTC**

la borne inférieure est de : **311 170 319 F CFA TTC**

la limite du seuil de tolérance est de : **295 611 803 F CFA TTC.**

N° d'ordre	Entreprises	Montants lus en F CFA TTC		Montants corrigés en F CFA TTC		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	Groupe PEGASUS Equipement et Service/ DAOUEGA SERVICES	236 472 000	314 234 000			Non Conforme : La liste du personnel qualifié requis n'est pas fournie Echantillon fourni non conforme : - épaisseur du contreplaqué de l'échantillon du panneau 60x36 est de 20 mm au lieu de 30 mm demandé dans le DAO - absence de perçage pour le câblage des équipements.
2	Groupe CC SAKSEY SARL/ PWBC SARL	229 392 000	304 794 000			Non Conforme : La liste du personnel qualifié requis n'est pas fournie Echantillon fourni non conforme : - épaisseur du contreplaqué de l'échantillon du panneau 60x36 est de 20 mm au lieu de 30 mm demandé dans le DAO - absence de perçage pour le câblage des équipements.
3	Groupe CCZKP SARL/ EKMF PLUS SARL	207 284 700	275 270 400			Non Conforme : La liste du personnel qualifié requis n'est pas fournie La ligne de crédit n'est pas fournie"
4	Groupe COGEMOB/ EMIP CONSTRUCTION	272 249 010	361 869 420	272 249 010	361 869 420	Conforme : 1^{er}
5	SGM	208 683 000	277 005 000			Non Conforme : Le soumissionnaire propose un chiffre d'affaire de 401 972 798 inférieur à 442 700 000 exigé par le DAO La liste du personnel qualifié requis n'est pas fournie "

Attributaire provisoire : **Groupe COGEMOB/ EMIP CONSTRUCTION** pour un montant TTC minimum de deux cent soixante-douze millions deux cent quarante-neuf mille dix (272 249 010) francs CFA, et un montant TTC maximum de trois cent soixante et un millions huit cent soixante-neuf mille quatre cent vingt (361 869 420) francs CFA avec un **délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours.**

Lot 5 : Fourniture de matériels d'hygiène et de sécurité et d'accessoires de réseaux de distribution

Le Budget estimatif des acquisitions est de : **1 109 713 300 F CFA TTC**

Après calcul : la borne supérieure est de : **1 153 661 616 F CFA TTC**

la borne inférieure est de : **852 706 412 F CFA TTC**

la limite du seuil de tolérance est de : **810 071 091 F CFA TTC.**

N°	Entreprises	Montants lus en	Montants corrigés en	Observations
----	-------------	-----------------	----------------------	--------------

d'ordre	Entreprises	F CFA TTC		F CFA TTC		
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	SIBKAT IMPORT EXPORT/ STARLIGHT INDUSTRIE Int	483 24 114	776 859 170			Non conforme : Pour la PINCE DE SUSPENSION 3 D 76 AVEC MANILLE (item 30) le modèle PS-A34 proposée de la marque SIAME n'est pas équivalente à la pince demandée par le DAO: PS-A34 est limitée à 70mm ² et ne couvre pas les sections jusqu'à 76 mm ² demandées. - Pour la PINCE DE SUSPENSION 4 D 148 AVEC MANILLE (item 31) le modèle PS-A148 proposée de la marque SIAME n'est pas équivalente à la pince demandée par le DAO: la résistance mécanique de 35kN est inférieure à 75 KN demandée. - Pour la PINCE D'ANCRAGE A SERRAGE MECANIQUE 5 D 76 (item 32) le modèle PA-A34 proposée de la marque SIAME n'est pas équivalente à la pince demandée par le DAO: ne couvre pas les sections jusqu'à 76 mm ² demandées. Pour Transpalette manuel, le modèle proposé n'est pas équipé d'une balance intégrée,"
2	Groupement Espace Matériaux/ & HHEPF Co, LTD	447 091 380	741 665 070	447 091 380	741 665 070	Conforme :
3	Groupement EELT SARL/ SQC Co, LTD	557 365 729	864 852 693			Non conforme : Le soumissionnaire n'a pas fait de proposition de caractéristiques techniques pour l'ensemble des items du lot
4	Groupement SOBCI SARL/SHE	691 011 776	1 080 701 112			Non conforme : - Pour la PINCE DE SUSPENSION 3 D 76 AVEC MANILLE (item 30) le modèle PS-A34 proposée de la marque SIAME n'est pas équivalente à la pince demandée par le DAO: PS-A34 est limitée à 70mm ² et ne couvre pas les sections jusqu'à 76 mm ² demandées. - Pour la PINCE DE SUSPENSION 4 D 148 AVEC MANILLE (item 31) le modèle PS-A148 proposée de la marque SIAME n'est pas équivalente à la pince demandée par le DAO: la résistance mécanique de 35 kN est inférieure à 75 KN demandée. - Pour la PINCE D'ANCRAGE A SERRAGE MECANIQUE 5 D 76 (item 32) le modèle PA-A34 proposée de la marque SIAME n'est pas équivalente à la pince demandée par le DAO: ne couvre pas les sections jusqu'à 76 mm ² demandées. "
5	ENTREPRISE FASO TEENDBA	562 216 900	843 376 680			Non conforme : Gant en composite proposé au lieu de gant en latex destiné à être utilisé avec des surgants, en plus l'épaisseur de proposé est de 1,8mm au lieu de 0,5mm demandé par le DAO
6	Groupement SADEC SARL/ G.A.S SARL	607 670 500	945 115 100	607 670 500	945 115 100	Conforme : 1 ^{er}
7	ENERCOM SARL/ EDFE INDUSTRIE SARL	615 029 163	978 170 210			Non conforme : Les prospectus et catalogues ne sont pas fournis pour l'ensemble des items du lot, ce qui ne permet d'apporter la preuve de conformité technique du matériel de sécurité proposé." -Marché similaire non fourni.
Attributaire provisoire : Groupement SADEC SARL/ G.A.S SARL pour un montant TTC minimum de six cent quatre-vingt-deux millions sept cent neuf mille soixante (682 709 060) francs CFA , et un montant TTC maximum d'un milliard quatre-vingt-un millions neuf cent soixante-treize mille huit cent soixante (1 081 973 860) francs CFA , Suite à une augmentation des quantités de : ✓ 20 au mini et maxi des items 1 à 3, et des items 34 à 36, ✓ 300 au mini et 600 maxi des items 4 à 14, ✓ 400 au mini et 800 maxi des items 15 à 33, ✓ 1 au mini et maxi des items 37 et 38, soit une variation de + 14,48%, avec un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours .						
Lot 6 : Fourniture d'extrémités, de jonctions et d'accessoires de réseaux de distribution Le Budget estimatif des acquisitions est de : 249 783 816 F CFA TTC Après calcul : la borne supérieure est de : 278 952 411 F CFA TTC la borne inférieure est de : 206 182 217 F CFA TTC la limite du seuil de tolérance est de : 195 873 106 F CFA TTC						
N° d'ordre	Entreprises	Montants lus en F CFA TTC		Montants corrigés en F CFA TTC		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	Groupement A&D Superficie/ SSPC Co LTD/ SHG – BF	121 342 920	189 113 823			Non conforme : Les catalogues pour les prises embrochables et les prise à serrage CTS 630 ne sont pas fournis ce qui ne permet pas d'apporter la preuve de conformité technique. Aussi, la tension proposée est de 18/30/36 contre 19/33/36 exigée par le DAO

						- Le degré de pollution : 3 se conforme à IEC 60947 exigé par le DAO n'a pas été confirmé pour les items 4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17 et 18"
2	TIBA ENERGY CONSULT SARL/ KA-TRADE CORPORATION	133 045 000	205 060 400	133 770 700	206 511 800	Conforme : 1 ^{er} Différence entre le montant en lettre (122 500) et en chiffre (102 000) à l'item 6, entraînant + 725 700 au mini et 1 451 400 au maxi,
3	GOUWINDA MANEGRE SERVICE	150 450 000	234 218 200	150 450 000	234 218 200	Conforme :3 ^e
4	G.A.S SARL	149 860 000	234 525 000	163 175 120	254 497 680	Conforme : 2 ^e Le fournisseur n'a pas proposé de quantités et prix sur l'item 19, mais pour des besoins de comparaison on l'appliqué le prix le plus élevé des autres fournisseurs entraînant + 13 315 120 au montant mini et + 19 972 680 au montant maxi,
5	WIG	160 134 531,40	248 678 038			Non conforme : Le certificat iso de NEXANS proposé est expiré depuis le 23 décembre 2025 Aussi l'autorisation de fabricant proposée est de NEXANS MAROC et le Certificat proposé est de NEXANS France"
6	SOCIETE GENERALE DE TRADING	133 674 000	206 794 000			Non conforme : - Pour les extrémité intérieure thermo rétractable 240-400mm² 19/33 (36) kV 95-240mm, le soumissionnaire propose dans les prospectus du rétractable à froid au lieu de thermo rétractable comme demandé dans le DAO, aussi la tension assignée est de 12/20(24kv) au lieu de 19/33(36kv) demandé ; -Pour l'EXTREMITE UNIPOLAIRE EXTERIEURE RETRACTABLE A FROID POUR CABLE UNIPOLAIRE HTA 240-400mm² DE TENSION 26/45(52) kV (Kit de 3) La tension assignée proposée dans le prospectus est de 12/20(24kv) contre 26/45(52kv) demandée, Aussi la section maximale du câble est de 240 mm² au lieu de 400 mm² demandée ; - Les autorisations de fabricant et les certificats ISO 9001 ne sont fournis pour les fabricants CELLPACK et PRYSMIAN".
Attributaire provisoire : Groupe TIBA ENERGY CONSULT SARL/ KA-TRADE CORPORATION pour un montant TTC minimum de cent cinquante-deux millions cinq cent quarante-sept mille quatre cent cinquante (152 547 450) francs CFA, et un montant TTC maximum de deux cent trente-cinq millions quatre cent cinquante-sept mille deux cents (235 457 200) francs CFA , suite à une augmentation des quantités de : ✓ 5 au mimi et 10 maxi des items 1 à 12, ✓ 5 au mini et maxi des items 13, et 16 à 19, ✓ 2 au mini et maxi aux items 14 et 15, soit une variation de + 14,82%, avec un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours .						

Appel d'offres ouvert international n° 014/2026 pour la fourniture de câbles BT au profit de la SONABEL. Publié dans le Quotidien n° 4368 du mardi 31 mars 2026 des Marchés Publics Financement : Fonds Propres SONABEL						
Lot 1 : Fourniture de câbles industriels U1000 AR2V ; Le Budget estimatif des acquisitions est de : 168022560 F CFA TTC Après calcul : la borne inférieure est de : 132 493 157 F CFA TTC ; la borne supérieure est de : 179 255 448 F CFA TTC seuil de tolérance : 125 868 499 F CFA TTC						
N° d'ordre	Entreprises	Montants lus en F CFA TTC		Montants corrigés en F CFA TTC		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	EFELI SARL	57 230 000	117 410 000			Non conforme - Item 5 CABLE ARME -U1000A RVFV- 4x25 mm² alu : Nature du bourrage du câble: PP proposé au lieu PVC exigé par le DAO : - Identification des conducteurs non indiquée ; - Item 1 CABLE ARME U1000 RVFV ALU 3X95 +1X50 : Epaisseur isolant du câble : 1,1 mm proposé au lieu de 1,8mm exigé par le DAO ; - Courant admissible enterré et Courant admissible à l'air libre non indiqué pour tous les items.
2	MOHAMED EMERGENCE SARL	47 872 000 HTVA	97 439 000 HTVA			Non conforme Item 1 CABLE ARME U1000 RVFV ALU 3X95 +1X50 : Poids approximatif du câble ARME U1000 ARV FV ALU 3X95 +1X50 : 2 415 kg/km proposé au lieu de 2 870 kg/km exigé dans le DAO ; - Courant admissible à l'air libre du câble ARME U1000 ARV FV ALU 3X95 +1X50 : 236 A proposé et 240 A exigée par le DAO ; - Résistance linéique maximale à 20° C du câble ARME U1000 ARV FV ALU 3X95 +1X50 (neutre) : 0,641 Ω/km proposé au lieu de 0,443 exigé par le DAO.
3	GPT KA-TRADE et ETELPHA	83 426 000	167 855 000	83 426 000	167 855 000	Conforme : 4^e
4	GPT GALADE	75 018 500	151 217 000	75 018 500	151 217 000	Conforme : 3^e

	PRESTATIONS et RMJT					
5	GPT JULMA DISTRIBUTION et HENAN HONGDA	70 859 000	142 809 500	70 859 000	142 809 500	Conforme : 1 ^{er}
6	GPT ENI SARL et DATIS ELECTRIC MAHAM	67 171 500	134 343 000			Non conforme - Item 2 CABLE ARME U1000 RVFV ALU 3X120 +1X70 : Poids approximatif du câble ARME U1000 ARVFV ALU 3X120 +1X70 et du câble ARME U1000 ARVFV ALU 4X25 non indiqués alors que l'indication est exigée dans le DAO ; - Item 1 CABLE ARME U1000 RVFV ALU 3X95 +1X50 : Courant admissible à l'air libre du câble ARME U1000 ARVFV ALU 3X95 +1X50 : 236 A proposé et 240 A exigée par le DAO ; - Item 1 CABLE ARME U1000 RVFV ALU 3X95 +1X50 : Résistance linéique maximale à 20° C du câble ARME U1000 ARVFV ALU 3X95 +1X50 (neutre) : 0,641 Ω/km proposé au lieu de 0,443 exigé par le DAO ; - Certificat ISO expiré
7	EBF ENERGIE	42 500 000 HTVA	87 500 000 HTVA	50 150 000	103 250 000	Conforme Offre anormalement basse
8	GPT SIBKAT et STARLIGHT	71 154 000	143 370 000	71 154 000	143 370 000	Conforme : 2 ^e
9	GPT AGRO PLUS ET SAY & CO SARL	57 230 000	117 410 000	57 230 000	117 410 000	Conforme Offre anormalement basse
10	GPT DIS et COGEA	68 853 000	137 706 000			Non conforme Tous les items : Proposition de marque et de Fabricant NEXANS dans le tableau de caractéristiques techniques et fourniture de Prospectus INGELEC ; - Manque de Prospectus de marque du NEXANS ; - Absence d'autorisation du fabricant INGELEC ; - Absence du certificat de norme ISO 9001 ou 9002 du fabricant INGELEC
11	ESMAT INTERNATIONAL	65 136 000	130 272 000			Non conforme - Item 1 CABLE ARME U1000 RVFV ALU 3X95 +1X50 : Epaisseur isolant du câble 3x95 +1x50 mm ² : 1,1 mm proposé au lieu de 1,8mm exigé par le DAO ; - Poids approximatif du câble ARME U1000 ARVFV ALU 3X95 +1X50 : 2 415 kg/km proposé au lieu de 2 870 kg/km exigé dans le DAO ; - Courant admissible à l'air libre du câble ARME U1000 ARVFV ALU 3X95 +1X50 : 236 A proposé et 240 A exigée par le DAO ; - Résistance linéique maximale à 20° C du câble ARME U1000 ARVFV ALU 3X95 +1X50 (neutre) : 0,641 Ω/km proposé au lieu de 0,443 exigé par le DAO.

Attributaire provisoire : Groupement JULMA DISTRIBUTION et HENAN HONGDA pour un montant TTC Minimum de quatre-vingt-un millions deux cent trente mille vingt (81 230 020) francs CFA, et un montant TTC Maximum de cent soixante-quatre millions cent soixante et un mille six cents (164 161 600) francs CFA, Suite à une augmentation des quantités de +3 340 au minimum et +6 700 au maximum des items 1, 2 et 3, +1 840 minimum et + 3 700 au maximum de l'item 4 et +1 340 au minimum et +3 200 au maximum de l'item 5 soit une variation de + 14,95 %, avec un délai de livraison de cent quatre-vingts (180) jours.

Lot 2 : Fourniture de fils souples cuivre H07

Le Budget estimatif des acquisitions est de : 349 256 400 F CFA TTC

Après calcul : la borne inférieure est de : 275 822 952 F CFA TTC ; la borne supérieure est de : 373 172 229 F CFA TTC

Seuil de tolérance : 262 031 805 F CFA TTC

N° d'ordre	Entreprises	Montants lus en F CFA TTC		Montants corrigés en F CFA TTC		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	SCRTP/SANKOUN SARL		247 800 000			Non conforme 1 -Item 3 FIL SOUPLE CU H07 V-K-1x16 mm² : Fiche technique non fournie ; - item2 (FIL SOUPLE CU H07 V-K-1x10 mm²) et item 1 (FIL SOUPLE CU H07 V-K-1x2,5 mm²) : Intensité admissible en Régime Permanent non indiquée et le DAO exige 57 A et 24 A respectivement pour celui de l'item 1 et l'item 2 ; - item 1 (FIL SOUPLE CU H07 V-K-1x2,5 mm²) et item 2(FIL SOUPLE CU H07 V-K-1x10 mm²) : Chute de tension non indiquées (exigences du DAO respectives: 3,7 V/A/km et 14V/A/km) ; - Repérage des conducteurs non indiqué (exigences du DAO : Bleu 40%- Rouge ou noir 60% de la quantité à livrer).
2	GPT KA-TRADE et ETELPHA	174 345 000	269 040 000	174 345 000	269 040 000	Conforme : 3 ^e
3	GPT AD SUPERFICIE et QIFAN et SHG - BF	175 743 300	267 175 600	175 743 300	267 175 600	Conforme : 2 ^e

	et SKY Holding group					
4	GPT ZIGARO INTERNATIONAL et ALLIANCE et CO et SHENYANG	172 427 500	272 403 000	172 427 500	272 403 000	Conforme : 1 ^{er}
5	SIPIEH	221 250 000	341 964 000	221 250 000	341 964 000	Conforme : 17 ^e
6	GPT GALADE PRESTATIONS et RMJT	190 924 000	293 348 000	190 924 000	293 348 000	Conforme : 10 ^e
7	GPT JULMA DISTRIBUTION et HENAN HONGDA	195 142 500	300 310 000	195 142 500	300 310 000	Conforme : 12 ^e
8	GPT HENAN QINGZHOU et ETEL	181 189 000	279 188 000	181 189 000	279 188 000	Conforme : 7 ^e
9	GAS SARL	187 915 000	290 280 000	187 915 000	290 280 000	Conforme : 9 ^e
10	GPT ENI SARL et DATIS ELECTRIC MAHAM	194 700 000	300 900 000	194 700 000	300 900 000	Conforme : 11 ^e
11	TECMON ENERGY	177 286 310	273 368 137	177 286 310	273 368 137	Conforme : 4 ^e
12	FAB TRADE SARL	195 290 000	302 080 000	195 290 000	302 080 000	Conforme : 13 ^e ex
13	EBF ENERGIE HTVA	165 500 000	256 000 000 HTVA	195 290 000	302 080 000	Conforme : 13 ^e ex
14	SGTCE	180 976 600	278 881 200	180 976 600	278 881 200	Conforme : 6 ^e
15	GPT SIBKAT et STARLIGHT	165 701 500	255 175 000	165 701 500	255 175 000	Conforme : Offre anormalement basse
16	GPT AGRO PLUS ET SAY & CO SARL	159 300 000	247 800 000	159 300 000	247 800 000	Conforme : Offre anormalement basse
17	GPT DIS et COGEA	187 749 800	289 477 600	187 749 800	289 477 600	Conforme : 8 ^e
18	GPT AMANDINE SERVICE SARL et SAFTMED TECHNOLOGIES et AFRIQ ECO	180 599 000	280 663 000	180 599 000	280 663 000	Conforme : 5 ^e
19	ESPACE MATERIAUX	145 730 000	226 560 000			Non conforme - Item 2 FIL SOUPLE CU H07 V-K 1 x 10 mm ² : Chute de tension non conforme : proposition de 14,7V/A/km au lieu de 14 V/A/km exigé dans le DAO ; - Item 3 FIL SOUPLE CU H07 V-K-1x16 mm ² : Masse approximative non conforme : proposition de 155 kg/km au lieu de 165 kg/km exigé dans le DAO ; - Item 3 FIL SOUPLE CU H07 V-K-1x16 mm ² : Chute de tension non conforme : proposition de 2,31V/A/km au lieu de 2,031 V/A/km exigé dans le DAO.
20	GPT SOBECI SARL et SHE	220 483 000	336 005 000	220 483 000	336 005 000	Conforme : 16 ^e
21	ENERLEC	151 972 200	252 579 000	151 972 200	252 579 000	Conforme : Offre anormalement basse
22	GPT BUMATEQ/ IMPERIUM/ HNQIFAN	203 845 000	314 470 000	203 845 000	314 470 000	Conforme : 15 ^e
23	GPT ENERGIE BTP / EDF INDUSTRIE SARL	196 411 000	302 847 000			Non conforme - Item 3 FIL SOUPLE CU H07 V-K-1x16 mm ² : Masse approximative non conforme : proposition de 155 kg/km au lieu de 165 kg/km exigé dans le DAO ; - Item 3 FIL SOUPLE CU H07 V-K-1x16 mm ² : Chute de tension non conforme : proposition de 2,31V/A/km au lieu de 2,031 V/A/km exigé dans le DAO.
24	GPT GAFOUREY TRADING INTERNATIONAL / JIANGYUAN	180 764 200	279 400 400			Non conforme : -Marchés similaires proposés non conformes : les objets des marchés similaires proposés tels que l'acquisition de matériels informatiques et bureautiques et l'acquisition et installation d'équipement de travaux pratiques et travaux dirigés ne relèvent pas du domaine d'électricité; le marché sur la construction des installations électriques pour le projet EPC de la station de recharge des bus du groupe de transport public de Harbin ne possède pas de PV de réception et l'attestation de bonne exécution relative à la livraison de câbles électriques n'a pas de marché. - Manque d'autorisation du fabricant (autorisation fournie n'est pas signée par le fabricant) ; -Accord de groupement non signé par le membre non communautaire.
25	GPT KIS ENERGIE / BUSINESS ENGINEERING	-	331 804 200			Non conforme : les montant maximum et minimum ne sont pas mentionnés dans la lettre de soumission conformément à la circulaire n°2020-030 du 03 septembre 2020, dans ce marché à commande

Attributaire provisoire : GROUPEMENT ZIGARO INTERNATIONAL et ALLIANCE et CO et SHENYANG pour un montant TTC Minimum de cent quatre-vingt-dix-huit millions deux cent treize mille neuf cent vingt-deux (198 213 922) francs CFA, et un montant TTC Maximum de trois cent

treize millions deux cent cinquante-deux mille neuf cent quarante-huit (313 252 948) francs CFA, suite à une augmentation des quantités de 420 au minimum et de 840 au maximum de l'item 1, de 16 200 au minimum et 25 000 au maximum de l'item 2 et de 420 au minimum et de 840 au maximum de l'item 3, soit une variation de + 14,99 %, avec un délai de livraison de cent quatre-vingts (180) jours.

Lot 3 : Fourniture de fils rigides cuivre H0

Le Budget estimatif des acquisitions est de: 733 370 000 F CFA TTC

Après calcul : la borne inférieure est de 577 683 519 F CFA TTC ; la borne supérieure est de : 781 571 820 7F CFA TTC

Seuil de tolérance : 548 799 343 F CFA TTC

N° d'ordre	Entreprises	Montants lus en F CFA TTC		Montants corrigés en F CFA TTC		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	EVASA PRESTATIONS	389 400 000	525 100 000			Non conforme Item 1 : FIL RIGIDE CU H07 V-U 1 x 2,5 mm² , - Intensité Admissible en Régime Permanent non indiquer et le DAO exige 24 A ; - Chute de tension à cos phi = 0,8 non indiquer et le DAO exige 14 V/A/km
2	GPT AFFORD FOURNITURES INDUSTRIELLES SARLU et HENAN TONG-DA	482 561 000	608 231 000	482 561 000	608 231 000	Conforme : 15°
3	CIBEXI - IC	-	605 812 000			Non conforme : Item 2 : FIL RIGIDE CU H07 V-R 1 x 10 mm² : - Souplesse non conforme : classe 2 proposé au lieu de classe 1 exigé par le DAO - Masse approximative : 115 kg/km proposé au lieu de 105 kg/km exigé dans le DAO ; - Chute de tension à cos phi = 0,8 : 3,8 V/A/km proposé au lieu de 3,6 V/A/km exigé dans le DAO.
4	GPT KA-TRADE et ETELPHA	458 725 000	575 250 000	458 725 000	575 250 000	Conforme : 10°
5	GPT AD SUPERFICIE et QIFAN et SHG - BF et SKY Holding group	442 441 000	558 435 000	442 441 000	558 435 000	Conforme : 4°
6	ACCORD BTP COTE D'IVOIRE	461 439 000	593 953 000	461 439 000	593 953 000	Conforme : 11°
7	GPT ZIGARO INTERNATIONAL et ALLIANCE et CO et SHENYANG	448 577 000	565 220 000	448 577 000	565 220 000	Conforme : 5°
8	GPT AFRIK ENERGIE/ ECIEN	536 900 000	722 750 000	536 900 000	722 750 000	Conforme : 21°
9	GPT GALADE PRESTATIONS et RMJT	458 135 000	579 085 000	458 135 000	579 085 000	Conforme : 9°
10	GPT JULMA DISTRIBUTION et HENAN HONGDA	452 235 000	572 005 000	452 235 000	572 005 000	Conforme : 6°
11	GPT HENAN QINGZHOU et ETEL	454 300 000	575 070 000	454 300 000	575 070 000	Conforme : 8°
12	UTG	-	574 660 000			Non Conforme : les montant maximum et minimum ne sont pas mentionnés dans la lettre de soumission conformément à la circulaire n°2020-030 du 03 septembre 2020, dans ce marché à commande
13	GAS SARL	490 290 000	614 780 000	490 290 000	614 780 000	Conforme : 16°
14	SOBEG SARL	519 082 000	668 824 000	519 082 000	668 824 000	Conforme : 18°
15	SYS SAID	452 707 000	569 763 000	452 707 000	569 763 000	Conforme : 7°
16	SOCORITRA SA	477 959 000	601 800 000	477 959 000	601 800 000	Conforme : 13°
17	FAB TRADE SARL	377 600 000	519 200 000			Non conforme : - Item 1 : FIL RIGIDE CU H07 V-U 1 x 2,5 mm² : Diamètre extérieure max : 3,95 mm proposé au lieu 3,90 mm exigé dans le DAO ; Masse approximative : 31 kg/km proposé au lieu de 30 kg/km exigé dans le DAO ; Chute de tension à cos phi = 0,8 : 14,8 V/A/km proposé au lieu de 14 V/A/km exigé dans le DAO. - Item 2 FIL RIGIDE CU H07 V-R 1 x 10 mm² : Masse approximative : 115 kg/km proposé au lieu de 105 kg/km exigé dans le DAO ; Chute de tension à cos phi = 0,8 : 3,8 V/A/km proposé au lieu de 3,6 V/A/km exigé dans le DAO.
18	GPT GESEB SAS et GFB SARL	396 775 000	550 470 000			Non conforme Item 1 FIL RIGIDE CU H07 V-U 1 x 2,5 mm: FIL RIGIDE CU H07 V-U 1 x 2,5 mm² :

						-Diamètre extérieure max : 3,95 mm proposé au lieu 3,90 mm exigé dans le DAO ; -Masse approximative : 31 kg/km proposé au lieu de 30 kg/km exigé dans le DAO ; -Chute de tension à cos phi = 0,8 : 14,8 V/A/km proposé au lieu de 14 V/A/km exigé dans le DAO. Item 2 FIL RIGIDE CU H07 V-R 1 x 10 mm²: -Masse approximative : 115 kg/km proposé au lieu de 105 kg/km exigé dans le DAO ; -Chute de tension à cos phi = 0,8 : 3,8 V/A/km proposé au lieu de 3,6 V/A/km exigé dans le DAO.
19	SGTCE	536 546 000	673 839 000	536 546 000	673 839 000	Conforme : 20^e
20	GPT SIBKAT et STARLIGHT	420 670 000	528 345 000	420 670 000	528 345 000	Conforme : Offre anormalement basse
21	GPT DIS et COGEA	482 325 000	610 178 000	482 325 000	610 178 000	Conforme : 14^e
22	ENTREPRISE FASO TEENDBA	399 135 000	557 432 000	399 135 000	557 432 000	Conforme : 1^{er}
23	LAYE CONCEP CI SARL	435 184 000	587 640 000	435 184 000	587 640 000	Conforme : 3^e
24	GPT AMANDINE SERVICE SARL et SAFTMED TECHNOLOGIES et AFRIQ ECO	407 100 000	579 380 000	407 100 000	579 380 000	Conforme : 2^e
25	IVOIRE ELECTRIC	476 130 000	-			Non Conforme : les montant maximum et minimum ne sont pas mentionnés dans la lettre de soumission conformément à la circulaire n°2020-030 du 03 septembre 2020, dans ce marché à commande
26	Groupeement SOBECE SARL et SHE	510 350 000	695 020 000			Non conforme Item 2 FIL RIGIDE CU H07 V-R 1 x 10 mm² : Fiches techniques non conformes : les fiches proposées ne renvoient pas aux caractéristiques demandées dans le DAO
27	GPT PULCHER'S SOLUTIONS et HENAN CENTRAL PLAIN	475 894 000	600 974 000	475 894 000	600 974 000	Conforme : 12^e
28	ENERLEC	415 773 000	529 407 000	415 773 000	529 407 000	Conforme : Offre anormalement basse
29	GPT BUMATEQ/ IMPERIUM/ HNQIFAN	532 180 000	670 830 000	532 180 000	670 830 000	Conforme : 19^e
30	GPT ENERGIE BTP / EDF INDUSTRIE SARL	504 155 000	635 135 000	504 155 000	635 135 000	Conforme : 17^e
31	GPT GAFOUREY TRADING INTERNATIONAL / JIANGYUAN	423 325 000	586 460 000			Non conforme : -Marchés similaires proposés non conformes : les objets des marchés similaires proposés tels que l'acquisition de matériels informatiques et bureautiques et l'acquisition et installation d'équipement de travaux pratiques et travaux dirigés ne relèvent pas du domaine d'électricité ; le marché sur la construction des installations électriques pour le projet EPC de la station de recharge des bus du groupe de transport public de Harbin ne possède pas de PV de réception et l'attestation de bonne exécution relative à la livraison de câbles électriques n'a pas de marché. - Manque d'autorisation du fabricant (autorisation fournie n'est pas signée par le fabricant) ; -Accord de groupement non signé par le membre non communautaire.

Attributaire provisoire : ENTREPRISE FASO TEENDBA pour un montant minimum TTC de quatre cent cinquante-huit millions cinq cent douze mille six cents (458 512 600) francs CFA et un montant TTC Maximum de six cent quarante millions six cent vingt-deux mille (640 622 000) francs CFA , suite à une augmentation des quantités à l'item 1 de 20 000 au minimum et de 33 000 au maximum et à l'item 2 de 40 000 au minimum et de 50 000 au maximum, soit une variation de + 14,92 %, avec un délai de livraison de cent quatre-vingts (180) jours.

Lot 4 : Fourniture de câbles U1000 R2V

Le Budget estimatif des acquisitions est de : 1 523 304 480 F CFA TTC

Après calcul : la borne inférieure est de : 1 200 894 720 F CFA TTC ; la borne supérieure est de : 1 624 739 916 F CFA TTC

Seuil de tolérance : 1 140 849 984 F CFA TTC

N° d'ordre	Entreprises	Montants lus en F CFA TTC		Montants corrigés en F CFA TTC		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	SCRTP/SANKOUN SARL	1 074 980 000 FCFA TTC	-			Non conforme Item 1 : CABLE U1000 R 2V CUIVRE 4X70mm² Essai de type : non indiqué et le DAO exige 10 Essai de série : non indiqué et le DAO exige 4 Tenue au choc 1,2 / 50 µs non indiqué et le DAO exige 20 KV Intensité régime permanent à l'air libre 30 °C non indiqué et le DAO exige 298 A Intensité régime permanent Enterré (20° C) non indiqué et le DAO exige 300 A

						Masse approximative non indiqué et le DAO exige 4 280 kg/km Chute de tension à cos phi = 0,8 non indiqué et le DAO exige 0,42 V/A/km Repérage des conducteurs non indiqué Idem pour les autres items.
2	GPT AFFORD FOURNITURES INDUSTRIELLES SARLU et HENAN TONG-DA	1 281 640 480	2 318 979 070	1 281 640 480	2 318 979 070	Non conforme : Offre hors budget (1 523 304 480)
3	ECC - KAF	828 129 900	1 422 336 600			Non conforme Item 4 CABLE U1000 R 2V CUIVRE 4x4 MM2: divergence au niveau de la souplesse du câble entre le tableau de caractéristiques technique (classe 2) et le prospectus (classe 1) ; Tension d'essais non indiquer pour tous les items. Marché similaire fourni non valide : aucun procès-verbal de réception fourni.
4	ACCORD BTP COTE D'IVOIRE	824 648 900	1 413 274 200			Non conforme Item 5 : CABLE U1000 R 2V CUIVRE 4x10 MM2: Diamètre extérieure Théorique : 15,82 mm proposé au lieu de 17,6 mm exigé dans le DAO Masse approximative : 501 kg/km au lieu de 644 kg/km exigé dans le DAO Tension d'essais non indiquer pour tous les items Item 6 : Intensité régime permanent Enterré (20° C) : 111 A proposé au lieu de 113 exigé dans le DAO Item 7 CABLE RIGIDE U1000 R 2V CUIVRE 1X240 MM²: Chute de tension à cos phi = 0,8 : 0,24 V/A/km proposé au lieu de 0,22 V/A/km exigé dans le DAO Diamètre extérieure Théorique : 25,1mm proposé au lieu de 28,5 mm exigé dans le DAO Masse Max approximative : 2 271 Kg/km proposé au lieu de 2 400 Kg/km exigé dans le DAO Item 9 CABLE U1000 R 2V CUIVRE 4X25mm² : Chute de tension à cos phi = 0,8: 1,4 V/A/Km proposé au lieu de 1,14 V/A/km
5	GPT GALADE PRESTATIONS et RMJT	645 696 000	1 112 091 000	645 696 000	1 112 091 000	Conforme : Offre anormalement basse
6	GPT JULMA DISTRIBUTION et HENAN HONGDA	636 905 000	1 097 075 500	636 905 000	1 097 075 500	Conforme : Offre anormalement basse
7	GAS SARL	898 865 000	1 500 075 000	898 865 000	1 504 500 000	Conforme : 2° Erreur de quantité maximum à l'item 11 : 75 000 au lieu de 70 000
8	SOBEG SARL	1 027 682 060	1 750 886 360	1 027 682 060	1 750 886 360	Non conforme : Offre hors budget (1 523 304 480)
9	SOCORITRA SA	493 867 760	1 749 060 900	493 867 760	1 749 060 900	Non conforme : Offre hors budget (1 523 304 480)
10	GPT GESEB SAS et GFB SARL	680 364 400	1 157 709 800			Non conforme Item 1 : CABLE U1000 R 2V CUIVRE 4X70 mm² : Chute de tension : 0,58 V/A/Km proposée au lieu de 0,55 V/A/km Item 2 : CABLE U1000 R 2V CUIVRE 4X95 mm² : Chute de tension : 0,45 V/A/km au lieu de 0,42 V/A/km Diamètre extérieure Théorique : 42,5 mm proposé au lieu de 38 mm exigé dans le DAO Masse Max approximative : 4 355 Kg/km proposé au lieu de 4 280 Kg/km exigé dans le DAO Item 10 : CABLE U1000 R 2V CUIVRE 4x35 MM² : Masse Max approximative : 1 785 Kg/km proposé au lieu de 1 584 Kg/km exigé dans le DAO
11	GPT SIBKAT et STARLIGHT	753 813 500	1 294 823 440			Non conforme Item 2 : CABLE U1000 R 2V CUIVRE 4X95 mm² : Masse approximative : 4 547 kg/km proposé au lieu de 4 280 kg/km exigé dans le DAO Item 5 : CABLE U1000 R 2V CUIVRE 4x10 mm² : Intensité régime permanent Enterré (20° C) : 75 A proposés au lieu de 87 A exigé dans le DAO Item 11 : CABLE U1000 R 2V CUIVRE 2X2.5 MM² : Masse approximative : 164 kg/km proposé au lieu de 121 kg/km exigé dans le DAO Item 9 : CABLE U1000 R 2V CUIVRE 4X25 MM² : Chute de tension : 1,36 V/A/km proposé au lieu de 0,14 V/A/km exigée dans le DAO
12	IVOIRE ELECTRIC	1 764 058 000	-			Non conforme : - Offre hors budget (1 523 304 480) -Les montant maximum et minimum ne sont pas mentionnés dans la lettre de soumission conformément à la circulaire n°2020-030 du 03 septembre 2020, dans ce

						marché à commande
13	COGEA	878 436 840	1 419 995 480			Non conforme Tension d'essais non indiquer pour les items 1, 2, 3, 6, 9 et 10 Item 7 : CABLE RIGIDE U1000 R 2V CUIVRE 1X240 MM² : Chute de tension non conforme : 0,24 V/A/km au lieu de 0,22 V/A/km Item 8 : CABLE SOUPLE U1000 R2V CUIVRE 1X240 mm² : Souplesse du câble : classe 2 proposée au lieu de classe 5 demandée dans le DAO Item 11 : CABLE SOUPLE U1000 R2V CUIVRE 2X2,5 mm² : Souplesse du câble : classe 1 proposée au lieu de classe 2 demandée dans le DAO Item 9 : CABLE U1000 R 2V CUIVRE 4X25 MM² : Fiche technique non fournie
14	GBC	832 584 636	1 428 650 957	832 584 636	1 428 650 957	Conforme : 1^{er}
15	ENERLEC	476 537 100	1 097 540 420	476 537 100	1 097 540 420	Conforme : Offre anormalement basse
16	GPT ENERGIE BTP / EDF INDUSTRIE SARL	840 962 400	1 451 700 900			Non conforme Tension d'essais non indiquer pour les items 1, 2, 3, 6, 9 et 10 Item 8 : CABLE RIGIDE U1000 R 2V CUIVRE 1X240 MM² : Intensité régime permanent à l'air libre 30 °C ; non indiquée et le DAO exige 599 A Item 9 : CABLE U1000 R 2V CUIVRE 4X25 MM² : Chute de tension : 1,4 V/A/km au lieu de 1,14 V/A/km exigée dans le DAO
17	GPT FIDEL EQUIPEMENT/ KUKULA ENERGY / WENDLASSIDA CHARL SERVICES/ WAC	792 549 803	1 348 016 513			Non conforme Item 10 : CABLE U1000 R 2V CUIVRE 4x35 MM² : Masse approximative : 1,584 kg/km au lieu de 1 584 kg/km exigée dans le DAO Item 7 : CABLE RIGIDE U1000 R 2V CUIVRE 1X240 MM² : Masse approximative : 2,4 kg/km proposée au lieu de 2 400 kg/km exigée dans le DAO Item 8 : CABLE SOUPLE U1000 R2V CUIVRE 1X240 mm² : Masse approximative : 2,73 kg/km proposée au lieu de 2 730 kg/km exigée dans le DAO -Accord de Groupement d'entreprises, déclaration de responsabilité solidaire et conjointe, procuration de signature et déclaration de responsabilité solidaire et conjointe ne sont pas régulièrement signé par le membre West Africa Cables (WAC) : variation de signature et sans cachet.

Attributaire provisoire : GLOBAL BUSINESS COMPANY SA pour un montant TTC Minimum de neuf cent quarante-huit millions huit cent soixante-quatorze mille quatre cent soixante-deux (948 874 462) francs CFA et un montant TTC Maximum de un milliard six cent quarante et un millions neuf cent huit mille huit cent soixante-seize (1 641 908 876) francs CFA, suite à une augmentation des quantités de 700 au minimum de tous les items et de 1 300 au maximum des items 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 et de 1 200 au maximum des items 9, 10 et 11. , soit une variation de + 14,92 %, avec un délai de livraison de cent quatre-vingts (180) jours.

Lot 5 : Fourniture de câbles Alu torsadés retylène

Le Budget estimatif des acquisitions est de: 935 740 000 F CFA TTC

Après calcul : la borne inférieure est de: 751 724 268F CFA TTC ; la borne supérieure est de: 1 017 038 715F CFA TTC

Seuil de tolérance: 714 138 054 F CFA TTC

N° d'ordre	Entreprises	Montants lus en F CFA TTC		Montants corrigés en F CFA TTC		Observations
		minimum	maximum	minimum	maximum	
1	EVASA PRESTATIONS	369 576 000	656 552 000			Non conforme Item 1 : TORSADE RETYLENE ALU 4X16 MM² : - Courant nominal admissible non indiqué au lieu de 83 A exigé dans le DAO -Chute de tension à cos phi = 0,8 non indiqué au lieu 3,33 V/A/km exigé dans le DAO Idem pour les autres items
2	GPT AFFORD FOURNITURES INDUSTRIELLES SARLU et HENAN TONG-DA	612 995 840	840 745 280	612 995 840	1 108 581 680	Non conforme : offre financière hors budget (935 740 000). Erreur de calcul à l'item 2 au montant maximum : 267 836 400 au lieu de 25 220 000
3	ECC - KAF	467 905 400	835 510 800			Non conforme Item 1 : TORSADE RETYLENE ALU 4X16 MM² Contradiction de valeurs dimension épaisseur nominale du conducteur phase (prospectus 1,2 mm et fiche technique 1,6 mm) Item 2 : TORSADE RETYLENE ALU 3X35 + 1X54,6 + 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur phase ; 1,6 mm proposé et 1,8 mm exigé par DAO Dimension épaisseur isolant du conducteur EP ; 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Conducteur EP : Diamètre sur élément 4,66 mm proposé et 7,9 mm exigé par DAO et Diamètre sur torsadé 7,06 mm proposé et 19,1mm exigé

					par DAO Item 3 : TORSADE RETYLENE ALU 3X70 + 1X54,6 + 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur EP 1,2 mm proposé et 1,6 exigé par le DAO Conducteur EP : Diamètre sur élément 4,66 mm proposé et 7,9 mm exigé par DAO Diamètre sur torsadé 7,06 mm proposé et 19,1mm exigé par DAO Item 4 : TORSADE RETYLENE ALU 3X150 + 1X70+ 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur phase ; 1,7 mm proposé et 1,8 mm exigé par DAO Conducteur du neutre : épaisseur de l'isolant : 1,5 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Conducteur EP : épaisseur de l'isolant : 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Conducteur EP : Diamètre sur élément 4,66 mm proposé et 7,9 mm exigé par DAO Diamètre sur torsadé 7,06 mm proposé et 19,1mm exigé par DAO
4	ACCORD BTP COTE D'IVOIRE	480 676 540	855 389 080		Non conforme Item 1 : TORSADE RETYLENE ALU 4X16 MM² : Chute de tension à cos phi = 0,8 : 3,44 V/A/km au lieu 3,33 V/A/km exigé dans le DAO Contradiction de valeurs dimension épaisseur nominale du conducteur phase (prospectus 1,2 mm et fiche technique 1,6 mm) Item 2 : TORSADE RETYLENE ALU 3X35 + 1X54,6 + 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur phase ; 1,6 mm proposé et 1,8 mm exigé par DAO Dimension épaisseur isolant du conducteur EP ; 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Conducteur EP : Diamètre sur élément 4,66 mm proposé et 7,9 mm exigé par DAO Diamètre sur torsadé 7,06 mm proposé et 19,1 mm exigé par DAO Item 3 : TORSADE RETYLENE ALU 3X70 + 1X54,6 + 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur EP 1,2 mm proposé et 1,6 exigé par le DAO Conducteur EP : Diamètre sur élément 4,66 mm proposé et 7,9 mm exigé par DAO Diamètre sur torsadé 7,06 mm proposé et 19,1mm exigé par DAO Item 4 : TORSADE RETYLENE ALU 3X150 + 1X70+ 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur phase ; 1,7 mm proposé et 1,8 mm exigé par DAO Conducteur du neutre : épaisseur de l'isolant : 1,5 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Conducteur EP : épaisseur de l'isolant : 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Conducteur EP : Diamètre sur élément 4,66 mm proposé et 7,9 mm exigé par DAO Diamètre sur torsadé 7,06 mm proposé et 19,1mm exigé par DAO
5	GPT GALADE PRESTATIONS et RMJT	376 986 400	673 732 800		Non conforme Item 1 : TORSADE RETYLENE ALU 4X16 MM² : -Masse approximative : 260 kg/km proposé au lieu de 275 kg/km exigé ; -Chute de tension à cos phi = 0,8 : 3,44 V/A/km au lieu 3,33 V/A/km exigé dans le DAO Item 2 : TORSADE RETYLENE ALU 3X35 + 1X54,6 + 1X16 MM² -Masse approximative : 570 kg/km proposé au lieu de 743 kg/km exigé ; - Chute de tension à cos phi = 0,8 : 3,44 V/A/km au lieu 3,33 V/A/km exigé dans le DAO Item 3 : TORSADE RETYLENE ALU 3X70 + 1X54,6 + 1X16 MM² -Masse approximative : 1 021kg/km proposé au lieu de 1 118 kg/km exigé ; - Chute de tension à cos phi = 0,8 : 3,44 V/A/km au lieu 3,33 V/A/km exigé dans le DAO Item 4 : TORSADE RETYLENE ALU 3X150 + 1X70+ 1X16 MM² Courant nominale admissible : 344 A proposé au lieu de 349 A exigé par le DAO

						Conducteur EP : chute de tension à cos phi = 0,8 : 3,44 V/A/km au lieu 3,33 V/A/km exigé dans le DAO
6	GPT JULMA DISTRIBUTION et HENAN HONGDA	382 556 000	683 102 000	382 556 000	683 102 000	Conforme : Offre anormalement basse
7	GPT HENAN QINGZHOU et ETEL	483 276 670	966 553 340	483 276 670	966 553 340	Non conforme : offre financière hors budget (935 740 000).
8	UTG	902 700 000	-			Non conforme Item 1 : TORSAGE RETYLENE ALU 4X16 MM² : Dimension épaisseur isolant du conducteur phase ; 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Item 2 : TORSAGE RETYLENE ALU 3X35 + 1X54,6 + 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur phase ; 1,6 mm proposé et 1,8 mm exigé par DAO Dimension épaisseur isolant du conducteur EP ; 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Conducteur EP : Diamètre sur élément 5,1 mm proposé et 7,9 mm exigé par DAO Diamètre sur torsadé 7,8 mm proposé et 19,1 mm exigé par DAO Chute de tension à cos phi = 0,8 : 3,44 V/A/km au lieu 3,33 V/A/km exigé dans le DAO Item 3 : TORSAGE RETYLENE ALU 3X70 + 1X54,6 + 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur EP 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par le DAO Conducteur EP : Diamètre sur élément 4,66 mm proposé et 7,9 mm exigé par DAO Diamètre sur torsadé 7,06 mm proposé et 19,1 mm exigé par DAO Chute de tension à cos phi = 0,8 : 3,44 V/A/km au lieu 3,33 V/A/km exigé dans le DAO Item 4 : TORSAGE RETYLENE ALU 3X150 + 1X70+ 1X16 MM² Conducteur EP : épaisseur de l'isolant : 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Chute de tension à cos phi = 0,8 : 046 V/A/km proposé : beaucoup de perte d'énergies.
9	GAS SARL	497 204 800	900 009 600	497 204 800	900 009 600	Conforme : 3 ^e
10	SOBEG SARL	523 654 500	933 321 000			Non conforme Item 1 : TORSAGE RETYLENE ALU 4X16 MM² : Prospectus non conforme : épaisseur nominale du conducteur phase :1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par le DAO Item 2 : TORSAGE RETYLENE ALU 3X35 + 1X54,6 + 1X16 MM² Prospectus non conforme : épaisseur nominale du conducteur :1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par le DAO) Prospectus non conforme : épaisseur nominale du conducteur phase :1,6 mm proposé et 1,8 mm exigé par le DAO Item 3 : TORSAGE RETYLENE ALU 3X70 + 1X54,6 + 1X16 MM² Prospectus non conforme : épaisseur nominale du conducteur EP : 1,2 mm proposé 1,6 mm exigé par le DAO Item 4 : TORSAGE RETYLENE ALU 3X150 + 1X70+ 1X16 MM² Prospectus non conforme : épaisseur nominale du conducteur EP : 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par le DAO ; Prospectus non conforme : épaisseur nominale du conducteur phase :1,7 mm proposé et 1,8 mm exigé par le DAO ; Prospectus non conforme : épaisseur nominale du conducteur neutre : 1,5 mm proposé et 1,6 mm exigé par le DAO ;
11	SOCORITRA SA	477 959 000	899 117 520	477 959 000	899 117 520	Conforme : 2 ^e
12	GPT ENI SARL et DATIS ELECTRIC MAHAM	374 650 000	631 300 000			Non conforme Prospectus de tous les items non fournis Item 2 : TORSAGE RETYLENE ALU 3X35 + 1X54,6 + 1X16 MM² Diamètre sur élément non indiqué. Charge de rupture minimale non indiquée Item 3 : TORSAGE RETYLENE ALU 3X70 + 1X54,6 + 1X16 MM² Diamètre sur torsadé non indiqué Item 4 : TORSAGE RETYLENE ALU 3X150 + 1X70+ 1X16 MM²

						Diamètre sur élément non indiqué. Charge de rupture minimale non indiquée Diamètre sur élément non indiqué. Charge de rupture minimale non indiquée Chute de tension à cos phi = 0,8 pour le conducteur de phase non indiquée
13	TECMON ENERGY	443 481 760	806 369 520	443 481 760	806 369 520	Conforme : 1^{er}
14	GPT GESEB SAS et GFB SARL	388 320 300	699 940 600			Non conforme Prospectus des items 1 et item 2 non fournis
15	SGTCE	712 285 760	1 293 119 520	712 285 760	1 293 119 520	Non conforme : offre financière hors budget (935 740 000).
16	GPT SIBKAT et STARLIGHT	404 161 800	730 089 600			Non conforme Item 1 : TORSADE RETYLENE ALU 4X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur phase ; 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Chute de tension à cos phi = 0,8 : 3,44 V/A/km proposé et 3,33 V/A/km exigé par DAO Item 2 : TORSADE RETYLENE ALU 3X35 + 1X54,6 + 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur phase ; 1,6 mm proposé et 1,8 mm exigé par DAO Dimension épaisseur isolant du conducteur EP ; 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Item 3 : TORSADE RETYLENE ALU 3X70 + 1X54,6 + 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur EP ; 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Item 4 : TORSADE RETYLENE ALU 3X150 + 1X70+ 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur phase ; 1,7 mm proposé et 1,8 mm exigé par DAO Dimension épaisseur isolant du conducteur neutre ; 1,5 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Dimension épaisseur isolant du conducteur EP ; 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO
17	GPT AGRO PLUS ET SAY & CO SARL	357 540 000	656 080 000			Non conforme Dimension épaisseur isolant du conducteur phase ; 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Chute de tension à cos phi = 0,8 : 3,44 V/A/km proposé et 3,33 V/A/km exigé par DAO Item 2 : TORSADE RETYLENE ALU 3X35 + 1X54,6 + 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur phase ; 1,6 mm proposé et 1,8 mm exigé par DAO Dimension épaisseur isolant du conducteur EP ; 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Item 3 : TORSADE RETYLENE ALU 3X70 + 1X54,6 + 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur EP ; 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Item 4 : TORSADE RETYLENE ALU 3X150 + 1X70+ 1X16 MM² Dimension épaisseur isolant du conducteur phase ; 1,7 mm proposé et 1,8 mm exigé par DAO Dimension épaisseur isolant du conducteur neutre ; 1,5 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Dimension épaisseur isolant du conducteur EP ; 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO ¹ Item 1 : TORSADE RETYLENE ALU 4X16 MM² Courant nominale admissible : 83 A proposé sur la fiche technique et prospectus n'indique rien. Chute de tension à cos phi = 0,8 : Fiche technique : 3,33 V/A/km proposé et prospectus 3,44 V/A/km indiqué Les prospectus des items 2, 3 et 4 non conformes : elles ne contiennent pas les informations permettant de vérifier les valeurs exigées dans le DAO.
18	FASO TEENDBA	433 060 000	748 120 000	433 060 000	748 120 000	Conforme : Offre anormalement basse : prix non confirmés
19	LAYE CONCEP CI SARL	450 996 000	748 592 000			Non conforme Item 1 : TORSADE RETYLENE ALU 4X16 MM² Courant nominale admissible : 83 A proposé sur la fiche technique et prospectus n'indique rien. Chute de tension à cos phi = 0,8 : Fiche technique : 3,33 V/A/km proposé et prospectus 3,44 V/A/km indiqué Les prospectus des items 2, 3 et 4 non conformes : elles ne contiennent pas les informations permettant de vérifier les valeurs exigées dans le DAO.
20	IVOIRE ELECTRIC	-	945 652 500	-	945 652 500	Non conforme : offre financière hors budget (935 740 000). Les montant maximum et minimum ne sont pas mentionnés dans la lettre de soumission conformément à la circulaire n°2020-030 du 03

						septembre 2020, dans ce marché à commande
21	COGEA	503 447 000	829 894 000			Non conforme Item 1 : TORSADE RETYLENE ALU 4X16 MM² Epaisseur d'isolant du conducteur : 1,2 mm proposé au lieu de 1,6 mm exigé dans le DAO. Item 3 : TORSADE RETYLENE ALU 3X70 + 1X54,6 + 1X16 MM² Charge de rupture du neutre incohérente : 16,6 daN/mm² au lieu de 3,4 daN/mm² exigé dans le DAO. Item 4 : TORSADE RETYLENE ALU 3X150 + 1X70+ 1X16 MM² Conducteur Phase : épaisseur de l'isolant : 1,7 mm proposé et 1,8 mm exigé par DAO Conducteur EP : épaisseur de l'isolant : 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Conducteur neutre : épaisseur de l'isolant : 1,5 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO
22	GBC	692 545 493	1 256 732 356	692 632 860	1 256 881 720	Non conforme : offre financière hors budget (935 740 000) Erreur de calcul et d'arrondis
23	GPT BUMATEQ/ IMPERIUM/ HNQIFAN	511 294 000	928 188 000			Non conforme Item 1 : TORSADE RETYLENE ALU 4X16 MM² Epaisseur d'isolant du conducteur : 1,2 mm proposé au lieu de 1,6 mm exigé dans le DAO. Item 3 : TORSADE RETYLENE ALU 3X70 + 1X54,6 + 1X16 MM² Item 2 : TORSADE RETYLENE ALU 3X35 + 1X54,6 + 1X16 MM² Conducteur Phase : épaisseur de l'isolant : 1,6 mm proposé et 1,8 mm exigé par DAO Item 4 : TORSADE RETYLENE ALU 3X150 + 1X70+ 1X16 MM² Conducteur EP : épaisseur de l'isolant : 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO
24	GPT ENERGIE BTP / EDF INDUSTRIE SARL	505 258 300	902 546 600			Non conforme Item 1 : TORSADE RETYLENE ALU 4X16 MM² Chute de tension à cos phi = 0,8 : Fiche technique : 3,33 V/A/km proposé et prospectus 3,44 V/A/km indiqué Epaisseur d'isolant du conducteur : 1,2 mm proposé au lieu de 1,6 mm exigé dans le DAO. Item 2 : TORSADE RETYLENE ALU 3X35 + 1X54,6 + 1X16 MM² Conducteur Phase : épaisseur de l'isolant : 1,6 mm proposé et 1,8 mm exigé par DAO Conducteur EP : épaisseur de l'isolant : 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Item 3 : TORSADE RETYLENE ALU 3X70 + 1X54,6 + 1X16 MM² Conducteur EP : épaisseur de l'isolant : 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Item 4 : TORSADE RETYLENE ALU 3X150 + 1X70+ 1X16 MM² Conducteur Phase : épaisseur de l'isolant : 1,7 mm proposé et 1,8 mm exigé par DAO Conducteur neutre : épaisseur de l'isolant : 1,5 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO Conducteur EP : épaisseur de l'isolant : 1,2 mm proposé et 1,6 mm exigé par DAO
25	GPT GAFOUREY TRADING INTERNATIONAL / JIANGYUAN	447 810 000	748 592 000			Non conforme -Marchés similaires proposés non conformes : les objets des marchés similaires proposés tels que l'acquisition de matériels informatiques et bureautiques et l'acquisition et installation d'équipement de travaux pratiques et travaux dirigés ne relèvent pas du domaine d'électricité; le marché sur la construction des installations électriques pour le projet EPC de la station de recharge des bus du groupe de transport public de Harbin ne possède pas de PV de réception et l'attestation de bonne exécution relative à la livraison de câbles électriques n'a pas de marché. - Manque d'autorisation du fabricant (autorisation fournie n'est pas signée par le fabricant) ; -Accord de groupement non signé par le membre non communautaire.
Attributaire provisoire : TECMON ENERGY pour un montant TTC Minimum de cinq cent sept millions neuf cent quarante-deux mille neuf cent dix-huit (507 942 918) francs CFA et un montant TTC Maximum de neuf cent vingt-six millions trois cent quarante-six mille cent trente-huit (926 346 138) francs CFA, suite à une augmentation des quantités de 18 000 au minimum et de 50 000 au maximum de l'item 1, 15 000 au minimum et de 18 500 au maximum de l'item 2, et respectivement de 5 000 et 50 au minimum et au maximum des items 3 et 4, soit une variation de + 14,88 %, avec un délai de livraison de cent quatre-vingts (180) jours.						



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

CONSEIL REGIONAL

DEMANDE DE PRIX N° : N°2026-04/RBMH/CR/SG/PRCP DU 10 AOUT 2026, RELATIF A L'ACQUISITION ET LA LIVRAISON SUR SITE DE MATERIEL ET OUTILLAGE AU PROFIT DE LA BRIGADE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS DE DEDOUGOU

-Revue des marchés publics N°4470 du jeudi 20 août 2026

- Convocation de la CAM N°2026-00020/RBMH/CR/SG/CAM à 2026-00023/RBMH/CR/SG/CAM du 25 août 2026

Date d'ouverture des plis : 31 Août 2026 ;

Nombre de plis reçus : un (01)

Financement : BUDGET CONSEIL REGIONAL, Gestion 2026

M= 9 638 000

0,85M=8 192 300

Seuil de tolérance de 5%=7 782 685

Soumissionnaire	Montant FCFA LU		Montant FCFA MC		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
JEHO NISSI SARL		9 145 000		9 145 000	Conforme

Attributaires : JEHO NISSI SARL pour un montant HTVA de sept millions sept cent cinquante mille (7 750 000) F CFA et un montant TTC de neuf millions cent quarante-cinq mille (9 145 000) F CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

DEMANDE DE PRIX N° 2026 -21/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 14/08/ 2026 pour l'achat de médicaments et consommables chirurgicaux et anesthésiques pour la stratégie avancée de chirurgie pédiatrique au profit du CHR de Dédougou.

FINANCEMENT : Budget CHR-DDG, Gestion 2026

PUBLICATION DE L'AVIS : RMP N° Quotidien N° 4477 du lundi 31/08/2026 page 137

DATE DE DEPOUILLEMENT : mercredi 09 septembre 2026

NOMBRE DE PLIS RECUS : Un (01)

N°	Soumissionnaires	Montants				Observations
		HTVA LU	HTVA corrigé	TTC LU	TTC corrigé	
01	PHARMACIE TIBO SARL	9 055 450	-	-	-	Conforme

Intervalle de sélection des offres anormalement basses ou élevées

Borne inférieure : 7 821 853

Borne supérieure : 10 582 507

Attributaire : PHARMACIE TIBO SARL, pour un montant de neuf millions cinquante-cinq mille quatre cent cinquante (9 055 450) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

DEMANDE DE PRIX N° 2026 -22/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP DU 14 AOUT 2026 POUR LA FOURNITURE DE PAUSES-CAFE ET DEJEUNERS POUR LA STRATEGIE AVANCEE DE CHIRURGIE PEDIATRIQUE AU PROFIT DU CHR DE DEDOUGOU

FINANCEMENT : Budget CHR-DDG, Gestion 2026

PUBLICATION DE L'AVIS : RMP N°4477 du lundi 31 août 2026 page 63

REFERENCE DE LA LETTRE D'INVITATION DE LA CAM : N°2026-21/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 07 septembre 2026

DATE DE DEPOUILLEMENT : mercredi 09 septembre 2026 ; NOMBRE DE PLIS RECUS : un (01)

N°	Soumissionnaires	Montants				Observations
		HTVA LU	TTC LU	HTVA corrigé	TTC corrigé	
01	RESTAURANT AMOUNA	1 500 000	-	1 724 800	-	Conforme (la correction est due à une augmentation du nombre de plat qui passe de 250 à 264 pour la pause-café et de 250 à 260 pour la pause-déjeuner)

Intervalle de sélection des offres (anormalement basses ou élevées)		Borne inf: 1 462 680
		Borne sup: 1 978 920
Attributaire :	Le RESTAURANT AMOUNA pour un montant corrigé d'un million sept cent vingt-quatre mille huit cents (1 724 800) francs CFA HTVA. Soit une augmentation de 14.98% du montant initial de l'offre financière. Le délai d'exécution est fonction de la durée de l'activité et la validité du marché est l'année budgétaire 2026.	

COMMUNE DE SAABA						
DEMANDE DE PRIX N°2026-03/CRS/M/SG/PRM du 14/07/2026 pour l'acquisition de matériel informatique et péri-informatique Revue des Marchés N°4461 du vendredi 07 août 2026 page 57 Date d'ouverture des plis : 17 août 2026 Date de délibération 17 août 2026 Nombre de plis reçus dans le délai : 4 Nombre de plis reçu hors délai : 00. Financement : Budget communal gestion 2026.						
Lot unique : acquisition de matériel informatique et péri-informatique						
Nom des Soumissionnaires	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
S.SQUARE COMMERCE GENERAL	21 185 000	24 998 300	-	-	Non classé	Non conforme Spécifications non conformes : -item 1 : pas de précision sur la taille du clavier (plus de 15 pouces demandé) -Personnel requis non fourni ; -Matériels requis non fournis.
ENTREPRISE WEND-KONTE	19 560 000	-	-	-	Non classé	Non conforme Spécifications non conformes : -item 2 : écran tactile non précisé ; pas de précision sur le type de clavier -item 5 : nombre de postes : 5 demandé au lieu de 3 proposé ; -Personnel requis non fourni ; -Matériels requis non fourni
ESAMPT	19 500 000	-	19 500 000	-	1 ^{er}	Conforme
SOUGR NOOMA MULTI SERVICES	21 000 000	-	-	-	Non classé	Non conforme Engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique non conforme au modèle
Attributaire	ESAMPT pour un montant lu de dix-neuf millions cinq cent mille (19 500 000) francs CFA HTVA et un montant attribué de vingt-deux millions trois cent soixante-quinze mille (22 375 000) francs CFA HTVA après une augmentation de deux (02) micro-ordinateurs portables de grande capacité et une (01) imprimante Laser monochrome noir/blanc de grande capacité soit une augmentation de 14.74% avec un délai d'exécution de cinquante-neuf (59) jours					

Demande de prix N° 2026-04/CRS/M/SG/PRM DU 17/07/2026 pour l'acquisition de consommables informatiques au profit de la mairie de Saaba ; Revue des Marchés N°4461 du vendredi 07 août 2026 page 58 Date d'ouverture des plis : 17 août 2026 Date de délibération 03 septembre 2026. Nombre de plis reçus dans le délai : dix-sept (17) Nombre de plis reçu hors délai : 00. Financement : Budget communal gestion 2026.						
Lot unique : acquisition de consommables informatiques au profit de la mairie de Saaba						
Soumissionnaires	Montants lus publiquement en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Rang	Observations Les bornes anormalement basses : 9 228 062 Les seuils de tolérance : 8 766 659
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
INTEL AFRIKA	8 623 440	8 623 440			Non classée	Non conforme Garantie de soumission ou déclaration de garantie de soumission non fournie
ZZ SERVICES	8 455 000	9 976 900	8 455 000	9 976 900	3 ^{ème}	Conforme
ASSURANCE CONFORT SERVICE	7 685 000	9 068 300		-	Non classée	Non conforme Matériels requis : non justifiés ; fiches techniques des fournitures : non fournies ; lettre d'engagement formelle relative à la mise en œuvre gratuite du circuit de reprise, de collecte et de traitement des déchets de consommables informatiques générés par l'autorité contractante : non fournie
ANAYSSA MULTI-SERVICES	7 105 000	8 383 900			Non classée	Non conforme Personnel requis : non fourni ; matériels requis : non fourni ; fiches techniques des fournitures : non fournies ; lettre d'engagement formelle relative à la mise en œuvre gratuite du circuit de reprise, de collecte et de traitement des déchets de consommables informatiques générés par l'autorité contractante : non fournie
SODICOM SARL	7 449 000	8 789 820			Non classée	Non conforme Item 8 : cartouche d'encre pour imprimante demandée au lieu de cartouche d'encre pour photocopieur proposée ; lettre d'engagement formelle relative à la mise en œuvre gratuite du circuit de reprise, de collecte et de traitement des déchets de consommables informatiques générés par l'autorité contractante : non fournie
INAFAT ENTREPRISE	7 292 160	8 604 749	7 292 160	8 604 749	Non classée	Non conforme Offre anormalement basse
BMD SARL	7 630 000	9 003 400			Non classée	Non conforme Matériels requis : non justifiés ; fiches techniques des fournitures : non fournies
OUMZA DISTRIBUTION SARL	7 569 000	8 931 420			Non classée	Non conforme Personnel requis : CV non conforme au modèle

LAFYA TECHNOLOGY	7 455 500	8 797 490	7 455 500	8 797 490	1 ^{er}	Conforme Lettre de confirmation des prix sans numéro du 31/08/2026
SOCIETE KOUMALAIS SERVICES	7 470 000	8 814 600			Non classée	Non conforme lettre d'engagement formelle relative à la mise en œuvre gratuite du circuit de reprise, de collecte et de traitement des déchets de consommables informatiques générés par l'autorité contractante : non fournie
TOUTEC INFORMATIQUE BURKINA	8 440 000	9 959 200			Non classée	Non conforme Spécifications techniques proposées non signées par le soumissionnaire ; bordereau des prix unitaires non conforme au modèle (pas d'indication du pays d'origine des fournitures) ; lettre d'engagement formelle relative à la mise en œuvre gratuite du circuit de reprise, de collecte et de traitement des déchets de consommables informatiques générés par l'autorité contractante : non fournie
DAN-BARKI TRADING SARL	7 785 000	9 186 300	7 785 000	9 186 300	2 ^{ème}	Conforme Lettre de confirmation des prix sans numéro du 31/08/2026
SOUGR NOOMA MULTI SERVICES	8 315 000	9 811 700			Non classée	Non conforme Lettre d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique : non conforme au modèle ; lettre d'engagement formelle relative à la mise en œuvre gratuite du circuit de reprise, de collecte et de traitement des déchets de consommables informatiques générés par l'autorité contractante : non fournie
GROUPE INET SYSTEM BURKINA SARL	7 575 000	8 938 500			Non classée	Non conforme Personnel requis : CV non signé par l'intéressé
TALAH BUROTEK	7 430 000	8 767 400			Non classée	Non conforme Lettre d'engagement formelle relative à la mise en œuvre gratuite du circuit de reprise, de collecte et de traitement des déchets de consommables informatiques générés par l'autorité contractante : non fournie
YOSA PRO INFORMATIQUE SARL	8 900 000	10 502 000			Non classée	Non conforme Matériels requis : non fournis
RDI SARL	8 015 000	9 457 700			Non classée	Non conforme Délai de validité de la garantie non conforme (70 jours demandés au lieu de 60 jours fournis) ; copie du diplôme du personnel requis non légalisé ; lettre d'engagement formelle relative à la mise en œuvre gratuite du circuit de reprise, de collecte et de traitement des déchets de consommables informatiques générés par l'autorité contractante : non fournie
Attributaire	LAFYA TECHNOLOGY pour un montant de sept millions quatre cent cinquante-cinq mille cinq cent (7 455 500) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours					

REGION DE NANDO

COMMUNE DE SAPOUY

DEMANDE DE PRIX N°2026-002/RNDO/PZR/C.SPUY/CCAM DU 01 JUILLET 2026

Objet : Construction d'un dépôt MEG et d'un centre secondaire d'état civil au CSPS du secteur 5 de Sapouy
Lot unique : Construction d'un dépôt MEG et d'un centre secondaire d'état civil au CSPS du secteur 5 de Sapouy
Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 10 août 2026
Nombre de plis reçus : Deux (02) plis pour le lot unique.
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics : N°4455 du jeudi 30 juillet 2026.
Financement : Budget Communal (PREGOLS), Gestion 2026
Référence de la lettre d'invitation : N° 2026- 090/RNDO/PZR/CSPUY/CCAM du 05 août 2026

Lot unique : Construction d'un dépôt MEG et d'un centre secondaire d'état civil au CSPS du secteur 5 de Sapouy

ENVELOPPE PREVISIONNELLE : 10 805 085 HTVA et 12 750 000 TTC

BORNE INFERIEURE : 9 126 573 HTVA et 10 769 356 TTC

SEUIL DE TOLERANCE DE 5% : 8 670 244 HTVA et 10 230 888 TTC

SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU EN HTVA OU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA OU TTC	OBSERVATIONS	RANG
EZMF	10 635 235 HTVA	10 635 235 HTVA	Conforme	1 ^{er}
ERT	10 765 016 HTVA	10 765 016 HTVA	Non conforme : Le montant de la garantie de soumission est inférieur à celui demandé dans le dossier de demande de prix	Non classé

ATTRIBUTAIRES : Lot unique : ENTREPRISE ZABRE MOMOUNI ET FRERES (EZMF) pour un montant de dix millions six cent trente-cinq mille deux cent trente-cinq (10 635 235) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

COMMUNE DE SAPOUY

DEMANDE DE PRIX N°2026-004/RNDO/PZR/C.SPUY/CCAM DU 07 JUILLET 2026

Objet : Construction de huit (08) boutiques sur le nouveau site du marché de Sapouy
Lot unique : Construction de huit (08) boutiques sur le nouveau site du marché de Sapouy
Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 10 août 2026
Nombre de plis reçus : Deux (02) plis pour le lot unique.
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics : N°4455 du jeudi 30 juillet 2026.
Financement : Budget Communal (Fonds propres), Gestion 2026
Référence de la lettre d'invitation : N° 2026- 090/RNDO/PZR/CSPUY/CCAM du 05 août 2026

Lot unique : Construction de huit (08) boutiques sur le nouveau site du marché de Sapouy				
ENVELOPPE PREVISIONNELLE : 15 792 489 HTVA et 18 635 136 TTC				
BORNE INFERIEURE : 13 371 772 HTVA				
SEUIL DE TOLERANCE DE 5% : 12 703 184 HTVA				
SOUSMISSIONNAIRE	MONTANT LU EN HTVA	MONTANT CORRIGE HTVA	OBSERVATIONS	RANG
EZMF	15 737 720 HTVA	15 737 720 HTVA	Conforme	2 ^{ème}
ERT	15 542 300 HTVA	15 542 300 HTVA	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRES : Lot unique : ENTREPRISE RAHIM TECHNOLOGIE (ERT) pour un montant de quinze millions cinq cent quarante-deux mille trois cent (15 542 300) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

COMMUNE DE SAPOUY				
DEMANDE DE PRIX N°2026-003/RNDO/PZR/C.SPUY/CCAM DU 01 JUILLET 2026				
Objet : Construction de trois (03) salles de classe à l'école primaire publique du secteur 3 de Sapouy				
Lot unique : Construction de trois (03) salles de classe à l'école primaire publique du secteur 3 de Sapouy				
Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 10 août 2026				
Nombre de plis reçus : Deux (02) plis pour le lot unique.				
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics : N°4455 du jeudi 30 juillet 2026.				
Financement : Budget Communal (Fonds propres), Gestion 2026				
Référence de la lettre d'invitation : N° 2026- 090/RNDO/PZR/CSPUY/CCAM du 05 août 2026				
Lot unique : Construction de trois (03) salles de classe à l'école primaire publique du secteur 3 de Sapouy				
ENVELOPPE PREVISIONNELLE : 16 949 153 HTVA et 20 000 000 TTC				
BORNE INFERIEURE : 14 352 688 HTVA				
SEUIL DE TOLERANCE DE 5% : 13 635 053 HTVA				
SOUSMISSIONNAIRE	MONTANT LU EN HTVA OU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA OU TTC	OBSERVATIONS	RANG
EZMF	16 862 398 HTVA	16 862 398 HTVA	Conforme	2 ^{ème}
ERT	16 717 720 HTVA	16 717 720 HTVA	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE : Lot unique : ENTREPRISE RAHIM TECHNOLOGIE (ERT) pour un montant de seize millions sept cent dix-sept mille sept cent vingt (16 717 720) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				

COMMUNE DE DALO					
Demande de prix N°2026-001/RNDO/PZR/C-DL/M/SG/PRCP, Portant réalisation des travaux de construction de vingt (20) boutiques de rues au marché de Niou/commune de Dalo. Financement : ADCT, gestion 2026.					
Publication de l'avis : N° 4469 du 19 aout 2026					
Date de dépouillement : vendredi 28 aout 2026					
Nombre de concurrent lot unique : six (06)					
Lot unique : réalisation des travaux de construction de vingt (20) boutiques de rues au marché de Niou/commune de Dalo.					
N°	Nom du Soumissionnaires	MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT F CFA HTVA/TTC	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGE F CFA TTC	Observations	Rang
01	E. ZONGO ET FRERES	30 375 472 TTC	30 375 472 TTC	Conforme	3ieme
2	NATOU Consulting & Services SARL	33 997 417 TTC	33 997 417 TTC	Non classe : Aucune Piece administrative non fournie malgré la remise de la lettre y relative,	-----
3	Entreprise Salvador BTP	34 055 319 TTC	34 055 319 TTC	Non classe : Aucune Piece administrative non fournie malgré la remise de la lettre y relative.	-----
4	BUILDING EXPERTISES (BU.EX) BTP	34 073 019 TTC	34 073 019 TTC	Non classe : Aucune Piece administrative non fournie malgré la remise de la lettre y relative	-----
5	Entreprise Piere & Frere (E.P.F)	23 901 803 HTVA	23 901 803 HTVA	Conforme	1 ^{er}
6	E.NAB	28 652 421 TTC	28 652 421 TTC	Conforme	2ieme
PROPOSITION D'ATTRIBUTION : Entreprise Pierre & Frère (E.P.F) est retenue pour la réalisation des travaux de construction de vingt (20) boutiques de rues au marché de Niou/commune de Dalo.					

COMMUNE DE CASSOU					
DEMANDE DE PRIX N°2026-002/RNDO/PZR/CCSU/M/CAM pour les travaux de construction de deux logements au CSPS de Kassolo-Tiabona au profit de la commune de Cassou.					
Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 28 Aout 2026					
Nombre de plis reçus : Lot unique : 04 plis					
Publication de l'avis : Revue des marchés publics n° n°4469 du Mercredi 19 Aout 2026					
Financement : fonds propre					
Référence de la lettre d'invitation : N° 2026- 83/RNDO/PZR/C-CSU/M du 28 Aout 2026					
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations
Borne inférieure : 11 719 326 TTC Borne supérieure : 15 855 559 TTC Seuil de tolérance : 11 133 360 TTC					
BATIMENT TRAVAUX GENERAUX BTG			12 990 721	12 990 721	CONFORME :3è
ZONGO ET FRERE (EZF)			12 637 142	12 637 142	CONFORME :2è
ETABLISSEMENT WEND KOUNI SERVICE ET COMMERCE	11 241 590	11 241 590			Non conforme : Pieces administratives non fournies après notification
BETC Sarl	10 072 381	10 072 381			CONFORME :1er
ATTRIBUTAIRE : B.E.T.C Sarl pour un montant de dix millions soixante-douze mille trois cent quatre-vingt - un (10 072 381) Francs CFA Toutes Taxes Comprises avec un délai d'exécution de Soixante (60) jours					

COMMUNE DE CASSOU					
-------------------	--	--	--	--	--

DEMANDE DE PRIX N°2026-004/RNDO/PZR/CCSU/M/CAM POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION COMPLEMENTAIRE D'UNE GARE ROUTIERE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE CASSOU. Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 28 Aout 2026 Nombre de plis reçus : Lot unique : 03 plis Publication de l'avis : Revue des marchés publics n° n°4469 du Mercredi 19 Aout 2026 Financement : fonds propre Référence de la lettre d'invitation : N° 2026- 83/RNDO/PZR/C-CSU/M du 28 Aout 2026					
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations
Borne inférieure : 25 227 984 TTC Seuil de tolérance : 23 966 585 TTC					
ENTREPRISE ZONGO ET FRERE (EZF)			26 697 766	26 697 766	CONFORME
ETABLISSEMENT WEND KOUNI SERVICE ET COMMERCE)	23 797 775	23 797 775			NON CONFORME *Pièces administratives non fournies après notification *Absence de preuve de mise à disposition ou du reçu d'achat pour le véhicule de liaison
BLUE MOON EXPERTISE	24 089 894	24 089 894			CONFORME
ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE ZONGO ET FRERE (EZF) pour un montant de vingt-six millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante-six (26 697 766) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de Soixante (60) jours					

COMMUNE DE CASSOU DEMANDE DE PRIX N°2026-004/RNDO/PZR/CCSU/M/CAM POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE PISTE ET VOIRIE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE CASSOU. Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 28 Aout 2026 Nombre de plis reçus : Lot unique : 03 plis ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n° n°4469 du Mercredi 19 Aout 2026 Financement : fonds propre ; Référence de la lettre d'invitation : N° 2026- 83/RNDO/PZR/C-CSU/M du 28 Aout 2026					
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations
Travaux d'aménagement de piste et voirie dans la ville de Cassou au profit de la commune de Cassou. Borne inférieure : 56 680 765 TTC Borne supérieure : 76 685 740 TTC Seuil de tolérance : 53 846 726 TTC					
BOUSHRA TRAVAUX ET CONSTRUCTION (BTC)			59 659 799	59 659 799	CONFORME
E.BE.RAF			57 469 729	57 469 729	CONFORME
KO ET FILS Sarl			60 000 000	60 000 000	CONFORME
ATTRIBUTAIRE : E.BE.RAF pour un montant de Cinquante-sept millions quatre cent soixante-neuf mille sept cent vingt-neuf (57 469 729) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

COMMUNE DE SAPOUY RECTIFICATIVE DES RESULTATS PROVISOIRES PARUS DANS LE QUOTIDIEN N°4315 DU JEUDI 15 JANVIER 2026 PAGE 51 PORTANT SUR UNE ERREUR DU MONTANT D'ATTRIBUTION DU LOT 02 DEMANDE DE PRIX N°2025-005/RNDO/PZR/C.SPUY/PRCP pour l'acquisition de fournitures scolaires et de fonctionnement des écoles primaires au profit des écoles primaires publiques de Sapouy Lot 02 : Acquisition de fournitures de fonctionnement au profit des écoles primaires publiques de Sapouy Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 13 Novembre 2025 Nombre de plis reçus : Cinq (05) plis pour le lot 02 Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics : N°4263 du mercredi 04 Novembre 2025 Financement : Budget Communal (Reliquat ressources transférées MENAPLN Gestion 2023 et antérieur) Gestion 2025 Référence de la lettre d'invitation : N° 2025-027/RNDO/PZR/CSPUY/CCAM du 10 Novembre 2025			
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HTVA ET/OU TTC	MONTANT CORRIGE EN FRANCS CFA HTVA ET/OU TTC	OBSERVATIONS
Lot 02 : Acquisition de fournitures de fonctionnement au profit des écoles primaires publiques de Sapouy ENVELOPPE PREVISIONNELLE : 4 854 000 F CFA TTC BORNE INFERIEURE : 3 989 750 F CFA TTC SEUIL DE TOLERANCE DE 5% : 3 790 262 F CFA TTC			
PLANETE SERVICE	4 125 700 TTC	4 715 700 TTC	Conforme : (Erreur de calcul faite à l'item 02 craie de couleur soit $1000 \times 2000 = 2000000$ au lieu de 1500000) ^{1er}
MADLIZ GROUPE	3 050 500 HTVA	3 050 500 HTVA 3 573 940 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance (non classé)
JERME SERVICE	3 820 000 HTVA	3 820 000 HTVA 4 442 800 TTC	Conforme : 2 ^{ème}
BM SARL	4 102 500 HTVA	4 102 500 HTVA 4 773 450 TTC	Conforme : 4 ^{ème}
DIANE SA MULTI SERVICE	4 095 000 HTVA	4 095 000 HTVA 4 761 900 TTC	Conforme : 3 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE : Au lieu de : Lot 02 : PLANETE SERVICE pour un montant de quatre millions six cent soixante-cinq mille trois cent cinquante-cinq (4 665 355) Francs CFA toutes taxes comprises (TTC), après une augmentation de 15% sur les tous items, sauf sur l'item 2, pour un délai de livraison de 30 jours. Lire : Lot 02 : PLANETE SERVICE pour un montant de quatre millions quatre cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quarante (4 479 940) Francs CFA toutes taxes comprises (TTC), après une augmentation de 15% sur les tous items, sauf sur l'item 2, pour un délai de livraison de 30 jours.			

REGION DU NAZINON

COMMUNE DE SAPONE

Demande de prix N°2026-03/RNZN/PBZG/CSPN/M/SCP du 16/07/2026 pour les **travaux de construction d'un bâtiment administratif au lycée départemental de Saponé et travaux de réfection du bâtiment de l'ancienne mairie dans la commune de Saponé**, publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le N°4456 du Vendredi 31 juillet 2026
Date de dépouillement : 10 août 2026 ; **Date de Délibération** : 20 août 2026
Financement : BUDGET COMMUNAL FONDS PROPRES, GESTION 2026
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics **N°4456 du Vendredi 31 juillet 2026**.

Lot unique : construction d'un bâtiment administratif au lycée départemental de Saponé et travaux de réfection du bâtiment de l'ancienne mairie dans la commune de Saponé

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
SINIMI CONSTRUCTION SARL (SC)		33 631 168	28 492 490	33 621 138	1 ^{er}	Conforme, différence entre le prix unitaire en lettre (80 000) et en chiffre (90 000) au niveau de l'Item 1.4
MILLENIUM TRAVAUX PUBLICS (MTP)		35 340 327		35 340 327	6 ^{ème}	Conforme
JACK Multi-Services (JMS)	27 695 150		30 995 150		7 ^{ème}	Conforme, différence entre le prix unitaire en chiffre (750 000) et en lettre (2 500 000) au niveau de l'Item 0.1, différence entre le prix unitaire en chiffre (950 000) et en lettre (1 500 000) au niveau de l'Item 6.1 et différence entre le prix unitaire en chiffre (500 000) et en lettre (750 000) au niveau de l'Item 1.1 de B-REFECTION DE L'ANCIENNE MAIRIE
SONGDBWOAGA BUILDING (SOBU) SARL	30 090 115	35 506 336	30 090 115	35 506 336	5 ^{ème}	Conforme
ETS OUEDRAOGO S. BERNARD ET FRERES (EOSBF)		34 058 010		34 058 010	2 ^{ème}	Conforme
Entreprise de Réalisation d'Infrastructures Moderne Bâtiment – Travaux Publics (E.R.I.MO- BTP) SARL	29 122 135	34 364 119	29 122 135	34 364 119	3 ^{ème}	Conforme
CAUTIER INTERNATIONAL SERVICES (CIntS)		34 809 198		34 809 198	4 ^{ème}	Conforme
Groupe Africain des Travaux & Prestations (GATP) SARL	35 282 805	41 633 710	35 282 805	41 633 710	Non classé	Non conforme, absence de pièces administratives malgré la correspondance de complément de pièces reçue
ELEVATION PRO ET WPF SARL	25 510 090		25 510 090		Non classé	Non conforme, Attestation de situation fiscale non valide, Attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier et certificat de non faillite photocopiés
Attributaire provisoire :	SINIMI CONSTRUCTION SARL (SC) attributaire provisoire pour un montant de : vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-douze mille quatre cent quatre-vingt-dix (28 492 490) francs CFA HTVA soit trente-trois millions six cent vingt-un mille cent trente-huit (33 621 138) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

COMMUNE DE SAPONE

Demande de prix N°2026-04/RNZN/PBZG/CSPN/M/SCP du 08/07/2026 pour les **travaux de construction et réfection d'infrastructures sanitaires dans la commune de Saponé**, publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le N°4454 du Mercredi 29 juillet 2026
Date de dépouillement : 07 août 2026 ; **Date de Délibération** : 20 août 2026
Financement : BUDGET COMMUNAL FONDS PROPRES + RELIQUATS TRANSFERT SANTE, GESTION 2026
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics **N°4454 du Mercredi 29 juillet 2026**.

Lot 1 : construction d'un dispensaire + logement infirmier à Koankin dans la commune de Saponé

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
Société Haïrinatou et Haïri (2HS)	35 248 209				Non classé	Non Conforme, absence de projets similaires sur les CV du personnel
NANDAS GROUP INTERNATIONAL	30 182 625		30 254 240		1 ^{er}	Conforme, erreur de quantité de : item 1.6 de DISPENSAIRE (56,46 au lieu de 1) item 1.6 de LOGEMENT (11,77 au lieu de 56,46)
Entreprise de Réalisation d'Infrastructures Moderne Bâtiment – Travaux Publics (E.R.I.MO- BTP) SARL	31 833 502	37 563 532	32 581 752	38 446 467	2 ^{ème}	Conforme, différence entre le prix unitaire en chiffre 250 000 et lettre deux cent cinq mille (item 0.1 de DISPENSAIRE) différence entre le prix unitaire en chiffre 5 000 et lettre cent mille (item 1.3 de LOGEMENT)

Attributaire provisoire :	NANDAS GROUP INTERNATIONAL attributaire provisoire pour un montant de : trente millions cent quatre-vingt-deux mille six cent vingt-cinq (30 182 625) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					
Lot 2 : Travaux de réhabilitation de la maternité et du dispensaire du CSPS de Kounda dans la commune Saponé						
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
MILLENIUM TRAVAUX PUBLICS (MTP)		15 594 945		15 594 945	3 ^{ème}	Conforme
NANDAS GROUP INTERNATIONAL	11 108 890		11 108 890		2 ^{ème}	Conforme
Entreprise de Réalisation d'Infrastructures Moderne Bâtiment – Travaux Publics (E.R.I.MO- BTP) SARL	13 241 293	15 624 725	14 944 466	17 634 430	Non classé	Hors enveloppe, erreur de calcul non prise en compte du montant des travaux préparatoires dans le total HTVA (B) REFECTION DU DISPENSAIRE
GUYVAL Sarl	10 856 398		10 963 588		1 ^{er}	Conforme, erreur de calcul non prise en compte du montant total de l'item 2.12 dans le sous total Béton - Béton armé - Maçonnerie - Enduit
Entreprise Birigui Construction/ Bâtiment et Travaux Publics (EBC BTP)		15 750 332			Non classé	Non Conforme, diplôme du maçon qualifié CAP en lieu et place d'un BEP ou BQP
Attributaire provisoire :	GUYVAL Sarl attributaire provisoire pour un montant de : dix millions huit cent cinquante-six mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (10 856 398) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					
Lot 3 : Construction d'une maternité + réfection du dispensaire au CSPS de Kalghin dans la commune de Saponé						
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
Entreprise de Réalisation d'Infrastructures Moderne Bâtiment – Travaux Publics (E.R.I.MO- BTP) SARL	28 008 524	33 050 059	28 008 524	33 050 059	2 ^{ème}	Conforme
GUYVAL Sarl	24 630 037		24 630 037		1 ^{er}	Conforme
Entreprise Birigui Construction/ Bâtiment et Travaux Publics (EBC BTP)		34 704 772			Non classé	Non Conforme, diplôme du maçon qualifié CAP en lieu et place d'un BEP ou BQP
Attributaire provisoire :	GUYVAL Sarl attributaire provisoire pour un montant de : vingt-quatre millions six cent trente mille trente-sept (24 630 037) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

COMMUNE DE SAPONE						
Demande de prix N°2026-06/RNZN/PBZG/CSPN/M/SCP du 16/07/2026 pour les travaux de construction de deux blocs de trois salles de classe + magasin + bureau dans la commune de Saponé , publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le N°4454 du Mercredi 29 juillet 2026. Date de dépouillement : 07 août 2026 ; Date de Délibération : 20 août 2026 Financement : BUDGET COMMUNAL FONDS PROPRES, GESTION 2026 Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4454 du Mercredi 29 juillet 2026 .						
Lot 1 : Construction de trois salles de classe + magasin + bureau à l'école primaire Saponé marché A dans la commune de Saponé.						
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
SOPECO Sarl	21 345 037	25 187 143	21 325 037	25 163 543	1 ^{er}	Conforme, Erreur de calcul (Somme) Sous total V (l'item 5.10 ne doit pas être facturé) : 1 339 500 au lieu de 1 359 500
Société Hairinatou et Hairi (2HS)	27 029 189				Non classé	Non conforme, absence de travaux similaires sur les CV du personnel
ETS OUEDRAOGO S. BERNARD ET FRERES (EOSBF)		29 084 812		29 084 812	5 ^{ème}	Conforme
GUIGMA BTP & HYDRAULIQUE	21 532 705	25 408 592	21 532 705	25 408 592	2 ^{ème}	Conforme
Entreprise de Réalisation d'Infrastructures Moderne Bâtiment – Travaux Publics (E.R.I.MO- BTP) SARL	21 745 989	25 660 267	21 745 989	25 660 267	4 ^{ème}	Conforme
DOUNYAN BAORE	21 618 228	25 509 509	21 618 228	25 509 509	3 ^{ème}	Conforme
Groupe Africain des Travaux & Prestations (GATP) SARL	26 827 503	31 656 454			Non classé	Non conforme, absence de pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces reçue
Attributaire provisoire :	SOPECO SARL attributaire provisoire pour un montant de : vingt-un millions trois cent vingt-cinq mille trente-sept (21 325 037) francs CFA HTVA soit vingt-cinq millions cent soixante-trois mille cinq cent quarante-trois (25 163 543) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					
Lot 2 : Construction de trois salles de classe + magasin + bureau à l'école primaire de Nabdogo dans la commune de Saponé.						
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
GUIGMA BTP & HYDRAULIQUE	22 415 365	26 450 131	22 415 365	26 450 131	3 ^{ème}	Conforme
Entreprise de Réalisation d'Infrastructures Moderne Bâtiment	21 745 989	25 660 267	21 745 989	25 660 267	2 ^{ème}	Conforme

– Travaux Publics (E.R.I.MO- BTP) SARL						
GUYVAL Sarl	20 637 508		20 518 062		1 ^{er}	Conforme, différence entre le prix unitaire en chiffre 2 et en lettre 200 (item 1.1)
DOUNYAN BAORE	22 665 430	26 745 207			Non classé	Non conforme absence de camion benne
Groupe Africain des Travaux & Prestations (GATP) SARL	26 827 503	31 656 454			Non classé	Non conforme, absence de pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces reçue
Attributaire provisoire :	GUYVAL SARL attributaire provisoire pour un montant de : vingt millions cinq cent dix-huit mille soixante-deux (20 518 062) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

COMMUNE DE SAPONE						
Demande de prix N°2026-07/RNZN/PBZG/CSPN/M/SCP du 16/07/2026 pour les travaux de construction de boutiques de rue dans la commune de Saponé , publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le N°4456 du Vendredi 31 juillet 2026. Date de dépouillement : 10 août 2026 ; Date de Délibération 20 août 2026 Financement : BUDGET COMMUNAL FONDS PROPRES, GESTION 2026 Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4456 du Vendredi 31 juillet 2026						
Lot 1 : Construction de deux blocs de cinq boutiques au marché Watinoma dans la commune de Saponé.						
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DE BATIMENT & DE COMMERCE (ECOBAC)	13 892 256		13 936 316		2 ^{ème}	Conforme, erreur de calcul total item 2.6 (454 200 au lieu de 457 200) ; total item 3.2 (225 000 au lieu de 200 000) ; total item 4.5 (38 910 au lieu de 38 880)
Entreprise de Réalisation d'Infrastructures Moderne Bâtiment – Travaux Publics (E.R.I.MO- BTP) SARL	13 522 216	15 956 215	13 522 216	15 956 215	1 ^{er}	Conforme
Groupe Africain des Travaux & Prestations (GATP) SARL	16 787 234	19 808 936				Non Conforme, absence de pièces administratives malgré la correspondance de complément de pièces reçue
MINERYA MULTI SERVICES		18 998 769		18 998 769	3 ^{ème}	Conforme
Attributaire provisoire :	Entreprise de Réalisation d'Infrastructures Moderne Bâtiment – Travaux Publics (E.R.I.MO- BTP) SARL attributaire provisoire pour un montant de : treize millions cinq cent vingt-deux mille deux cent seize (13 522 216) francs CFA HTVA soit quinze millions neuf cent cinquante-six mille deux cent quinze (15 956 215) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					
Lot 2 : Construction d'un bloc de cinq boutiques de rues au marché de Pissi dans la commune de Saponé.						
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
JACK Multi-Services (JMS)	8 074 707		8 074 707		2 ^{ème}	Conforme
NAPAMA MEEBO	9 205 149				Non classé	Non Conforme, absence de pièces administratives malgré la correspondance de complément de pièces reçue. Absence de projets similaires sur les CV du personnel
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DE BATIMENT & DE COMMERCE (ECOBAC)	6 956 443		6 943 473		Non classé	Offre anormalement basse, erreur sur le prix unitaire de l'item 4.5 (1500 sur le BPU et 2000 dans le devis)
Entreprise de Réalisation d'Infrastructures Moderne Bâtiment – Travaux Publics (E.R.I.MO- BTP) SARL	8 146 882	9 613 321	8 121 882	9 583 821	3 ^{ème}	Conforme, différence entre le prix unitaire en chiffre 25 000 et en lettre vingt mille sur le BPU (item 6.4)
Groupe Africain des Travaux & Prestations (GATP) SARL	9 668 217	11 408 496	9 668 217		Non classé	Non Conforme, absence de pièces administratives malgré la correspondance de complément de pièces reçue
MINERYA MULTI SERVICES		9 499 385	8 050 326	9 499 385	1 ^{er}	Conforme
DOUNYAN BAORE	8 047 731	9 496 323	8 316 481	9 813 448	4 ^{ème}	Conforme, ajustement pour omission du prix unitaire de l'item 6.4 application de la moyenne des prix cités dans les offres conformes
Attributaire provisoire :	MINERYA MULTI SERVICES attributaire provisoire pour un montant de : huit millions cinquante mille trois cent vingt-six (8 050 326) francs CFA HTVA soit neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-cinq (9 499 385) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours					

REGION DU NAZINON

COMMUNE DE DOULOUGOU

SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES D'ANALYSE DES OFFRES DE DEMANDE PRIX N°2026-06/RNZN/ PBZG/CDLG/SG/M DU 28 MAI 2026 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA MAIRIE DE DOULOUGOU

Financement : fond propre, gestion 2026 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4465 du 13 août 2026

Date de dépouillement : lundi 24 août 2026 ; Nombre de plis : dix-sept (17)

Convocation de la CCAM : L/n° 2026-04/ RNZN/PBZG/CDLG/SG/PRM du 18/08/2026

Date de délibération : 24 août 2026

Lot unique : la construction de la clôture de la mairie

SOUMISSIONNAIRES	Montants lus en (FCFA)		Montants corrigés en (FCFA)		Observations	Rang
	HT	TTC	HT	TTC		
G.BTP SARL	60 807 687	71 753 071			Conforme	4 ^e
ENTREPRISE NIINAANGA. Sarl	69 543 200		94 782 200	111 842 996	Conforme : erreur sur les quantités des items : III-3.1 et II-2.1 -hors enveloppe	Non classé
Entreprise de Construction Bâtiment Route/Menuiserie (ECBR/M)	56 731 718	66 943 427	56 831 717	67 061 427	Non conforme : - Pièces administrative non fourni malgré la lettre n°2026-04/RNZN/PBZG/CDLG/M/SG/PRCP DU 24/08/2026 -erreur de sommation du total (B-guêrite +portique)	Non classé
LEADER Transport Logistics	54 389 603	64 179 732			Conforme seuil de tolérance de 5% avec confirmation des prix	2 ^e
SOLID SARL	52 528 169	61 983 239			Non conforme offre anormalement basse malgré la tolérance de 5%	Non classé
AFRICA CONSTRUCTION ET SERVICES SARL (ACS-BTP)	51 235 328	60 457 687	49 995 327	58 994 487	Non conforme : -lettre de soumission adressé au musée national au lieu de la commune de Doulogou erreur sur la quantité de l'item : IV-4.3	Non classé
NGS AFRIQUE	59 415 427	70 110 204	59 490 427	70 198 704	Conforme : erreur de sommation du total (B-guêrite +portique)	3 ^e
REFLEX CONSTRUCTION SERVICES	52 461 739				Non conforme : chef de chantier, Technicien supérieur géomètre fourni	Non classé
SOCIETE WEND YALGDO SARL	70 041 737	82 649 249	70 281 736	82 932 449	Conforme : erreur de calcul sur l'item VII-7.6	7 ^e
Group Sulsin BTP Services (GS-BTP)	59 036 169		50 040 940		Non conforme : -cahier de clause techniques particulières ou devis descriptif non signé -erreur de calcul du total II (A-mur de clôture) -erreur sur la quantité de l'item VII-7.6 (B-GUERITE + PORTIQUE D'ENTREE) - offre anormalement basse malgré la tolérance de 5%	Non classé
EOSBF	54 258 590	64 025 136			Conforme : seuil de tolérance de 5% avec confirmation des prix	1 ^{er}
ENTREPRISE NADEGE MULTI-SERVICE (ENAMUS)	58 810 305				Non conforme : -Pièces administrative non fourni malgré la lettre n°2026-04/RNZN/PBZG/CDLG/M/SG/PRCP DU 24/08/2026	Non classé
Abdoul Services et Technologie plus (AST)	63 510 903	74 942 866			Conforme	6 ^e
2HS BTP-HYDRAULIQUE-COMMERCE GENERAL	62 000 000		62 704 500	73 991 310	Conforme : différence entre le prix unitaire en lettres (110 000) et en chiffres (100 000) item III-3.1.3 et item II-2.6 A-Mur de clôture	5 ^e
ENTREPRISE TASSERE ET FRERES (ETF) SARL	53 864 533	63 560 148	53 864 533	63 560 149	Non conforme : conducteur des travaux : Mastère science en génie civil option Environnement et TASA fourni - électricien : BEP électrotechnique fourni , -erreur de sommation du total général TTC	Non classé
NANDAS GROUP INTERNATIONAL (NGI)	65 700 000				Non conforme : insuffisance de ferrailleurs (1 fourni au lieu de 2) -liste du matériel et de l'outillage mise en place sur le chantier non signé ; -planning d'exécution des travaux non signé ; -cahier de clause techniques particulières ou devis descriptif non signé	Non classé
ERAU-SERVICES SARL	55 659 833	65 678 603	55 660 633	65 679 547	Non conforme : insuffisance de ferrailleurs (1 fourni au lieu de 2) -attestations de mise à disposition de camion benne et camion-citerne à eau sont destinés à la construction d'une maternité du CSPS de Lamzoudo non à la construction de la clôture de la mairie -erreur sur la quantité de l'item I-1.6 (B-GUERITE + PORTIQUE D'ENTREE)	Non classé
Attributaire	ETS OUEDROAGO S. BERNARD ET FRERES (EOSBF) pour un montant de cinquante-quatre millions deux cent cinquante-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix (54 258 590) francs CFA HTVA et un montant soixante-quatre millions vingt-cinq mille cent trente-six (64 025 136) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours					

REGION DU NAZINON

COMMUNE DE TOECE

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N° 2026-004/RNZN/PBZG/CTOEC/M/CCAM DU 27 JUILLET 2026 PORTANT :

Lot 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BOUTIQUES DE RUE A NAGNESNA.
Lot 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BOUTIQUES DE RUE A TIMBOUE.
Lot 3 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BOUTIQUES DE RUE A BONSRIMA.

Financement : Fonds propres, gestion 2026 ; Revue des marchés publics n° 4466 du vendredi 14 août 2026
Convocation de la CCAM n° 2026-001/RNZN/PBZG/CTOEC/SCP du 14 août 2026
Date d'ouverture des plis : Lundi 24 août 2026. **Nombre de plis reçus :** Un (01) Pli
Date de délibération : lundi 24 août 2026.

Date of generation : lundi 24 août 2020.

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT HTVA		MONTANT TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
Lot 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BOUTIQUES DE RUE A NAGNESNA.						
N-M BTP SARL	6 433 424	-----	-----	-----	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	N-M BTP SARL Montant : six millions quatre cent trente-trois mille quatre cent vingt-quatre (6 433 424) Fcfa HTVA. Délai d'exécution : soixante (60) jours.					
Lot 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BOUTIQUES DE RUE A TIMBOUE.						
N-M BTP SARL	6 433 424	-----	-----	-----	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	N-M BTP SARL Montant : six millions quatre cent trente-trois mille quatre cent vingt-quatre (6 433 424) Fcfa HTVA. Délai d'exécution : soixante (60) jours.					
Lot 3 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BOUTIQUES DE RUE A BONSRIMA						
N-M BTP SARL	6 433 424	-----	-----	-----	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	N-M BTP SARL Montant : six millions quatre cent trente-trois mille quatre cent vingt-quatre (6 433 424) Fcfa HTVA. Délai d'exécution : soixante (60) jours.					

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX

N° 2026-003/RNZN/PBZG/CTOEC/M/CCAM DU 27 JUIELLET 2026 PORTANT :

Travaux de construction d'une garde bébé + une salle de cours + une Bibliothèque + une latrine à deux (02) postes (CPAF).

Financement : Transfert MENAPLN, gestion 2026 ; Revue des marchés publics n° 4466 du vendredi 14 août 2026
Convocation de la CCAM n° 2026-001/RNZN/PBZG/CTOEC/SCP du 14 août 2026
Date d'ouverture des plis : Lundi 24 août 2026 ; **Nombre de plis reçus :** Deux (02) Plis
Date de délibération : lundi 24 août 2026.

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT HTVA		MONTANT TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
Groupe Naaba Service (G.N.S) SARL	21 464 882	21 409 882	-----	-----	Conforme Facturation de l'item 5.9 (A) (55 000F) pourtant c'est le titre de plusieurs sous points	1 ^{er}
Cautier International Services (CintS) Sarl	21 526 100	21 538 100	25 400 798	25 414 958	Conforme Erreur de sommation du sous total III (A.III. Superstructure (5 651 745F au lieu 5 639 745F)	2 ^{eme}
ATTRIBUTAIRE	Groupe Naaba Service (G.N.S) SARL Montant : Vingt un millions quatre cent neuf mille huit cent quatre-vingt-deux (21 409 882) Fcfa HTVA. Délai d'exécution : Quatre-vingt-dix (90) jours.					

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX

N° 2026-002/RNZN/PBZG/CTOEC/M/CCAM DU 06 JUIELLET 2026 PORTANT :

Lot 1 : TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX FORAGES SCOLAIRES AU PROFIT DU CEG DE BINSBOUMBOU ET DE L'ECOLE PRIMAIRE DE BOROMTINGA.

Lot 2 : TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE PASTORAL AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TOECE.

Financement : Fonds propres, gestion 2026. Revue des marchés publics n° n° 4466 du vendredi 14 août 2026.
Convocation de la CCAM n° 2026-001/RNZN/PBZG/CTOEC/SCP du 14 août 2026. Date d'ouverture des plis : Lundi 24 août 2026.

Nombre de plis reçus :
Lot1 : Deux (02) plis ;
Lot 2 : Quatre (04) plis.

Date de délibération : lundi 24 août 2026.

Date de génération : lundi 24 août 2020.						
SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT HTVA		MONTANT TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
Lot 1 : TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX FORAGES SCOLAIRES AU PROFIT DU CEG DE BINSBOUMBOU ET DE L'ECOLE PRIMAIRE DE BOROMTINGA.						
Réal Service International	7 800 000	-----	-----	-----	Non conforme -Personnel : chef de chantier diplôme de BEP fourni au lieu de BTS, -Certaines pièces administratives non transmises après l'expiration du délai des 72	-

					heures accordé : Attestation d'inscription au registre de commerce (RC), Certificat de non faillite (CNF).	
KGPRES SARL	7 915 000	-----	-----	-----	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	KGPRES SARL Montant : Sept millions neuf cent quinze mille (7 915 000) Fcfa HTVA. Délai d'exécution : soixante (60) jours.					
	Lot 2 : TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE PASTORAL AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TOECE.					
Réal Services International	6 690 000	-	-----	-----	Non conforme -Personnel : chef de chantier diplômé de BEP fourni au lieu de BTS -Électromécanicien : diplôme falsifié. -Certaines pièces administratives non transmises après l'expiration du délai des 72 heures accordé : Attestation d'inscription au registre de commerce (RC), Certificat de non faillite (CNF).	-
N-M BTP SARL	7 302 000	-	-----	-----	Non conforme Certaines pièces administratives non transmises après l'expiration du délai des 72 heures accordé : (Attestation de situation cotisante (CNSS), Attestation de soumission aux Marchés Publics (ASMP)).	-
KGPRES SARL	8 665 000	-	-----	-----	Non conforme -Même matériel proposé pour le lot 1 et lot 2, pourtant l'entreprise est attributaire du lot 1. -Personnel : même plombier (KABORE Idrissa) proposé dans le lot 1 et lot 2. Un deuxième plombier proposé (FORO Adrien), mais avec un BTS en génie civil au lieu de BEP en plomberie.	-
EGMS	-	-	9 440 000	9 381 000	Conforme Erreur au niveau du bordereau des prix unitaires, item 2.1.2 (450 000F en chiffre et 400 000F en lettre)	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	EGMS Montant : Neuf millions quatre cent quarante mille (9 440 000) FCFA TTC. Délai d'exécution : soixante (60) jours.					

REGION DE OUBRI

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT DIRECT ACCELERE N°2026-002/R.OBR/PGNZ/CBRY/M/SG/SCP DU 10 JUILLET 2026 PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIVERSES INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY.

Lot 1 : Travaux de construction de quatre (04) blocs de bureau-magasin (école primaire publique de Bingré, Nabasonghin, Namalguema et Sankuissi) au profit de la commune de Boudry.

Lot 2 : Travaux de construction de trois (03) salles de classe bureau-magasin+un bloc de latrine à trois postes (école primaire publique de Zanrcin) au profit de la commune de Boudry.

Lot 3 : Travaux de construction de quatre (04) salles de classe bureau magasin+ trois (03) blocs de latrines à deux (02) postes +un bâtiment administratif au CEG de Sankuissi au profit de la commune de Boudry.

Lot 4 : Travaux de construction de quatre (04) salles de classe bureau magasin+ trois (03) blocs de latrines à deux (02) postes +un bâtiment administratif au CEG de Limsèga au profit de la commune de Boudry.

Lot 5 : Travaux de construction de quatre (04) salles de classe bureau magasin+ trois (03) blocs de latrines à deux (02) postes +un bâtiment administratif au CEG de Koankin au profit de la commune de Boudry.

Lot 6 : Travaux de construction d'une maternité et un (01) dépôt MEG au CSPS de Yaika + un (01) dépôts MEG au CSPS de Ouayalgui V2 au profit de la commune de Boudry.

Lot 7 : Travaux de construction de quatre (04) halls d'attente (CSPS de Mankarga V5 ; Ouayalgui V2 ; Boudry et Nedogo) au profit de la commune de Boudry.

Lot 8 : Travaux de finition du complexe sanitaire de Mankarga V10 au profit de la commune de Boudry.

Lot 9 : Travaux de finition du complexe sanitaire de Yinsinbingba au profit de la commune de Boudry.

Lot 10 : Travaux de finition du complexe sanitaire de Nedogo au profit de la commune de Boudry.

Lot 11 : Travaux de construction du mur de clôture du CSPS de Nedogo au profit de la commune de Boudry.

Lot 12 : Travaux de construction du mur de clôture(partielle) de l'auberge de Boudry

Lot 13 : Réalisation de cinq (05) forages équipés de pompes à motricité humaine à usage d'eau potable : Namalguema(quartier Rookoutin); école primaire de Mankarga V5; Yaika (quartier Tenbilin); CEG de Limsèga et au village de Limsèga(quartier Yinbssé) au profit de la commune de Boudry.

Financement : FMD & Budget Communal sur ressources propres, gestion 2026. **Publication de l'avis :** Quotidien des marchés publics N° 4461 du vendredi 07 août 2026. **Convocation de la CCAM :** N°2026-05/ R.OBR/PGNZ/CBDRY/M/CCAM du 10 août 2026. **Nombre de pli reçu dans le délai :** Lot 1 : trois (03) plis-Lot 2 : douze (12) plis-Lot 3 : dix (10) plis-Lot 4 : sept (07) plis- Lot 5 : six (06) plis- Lot 6 : huit (08) plis- Lot 7 : sept (07) plis- Lot 8 : dix (10) plis- Lot 9 : sept (07) plis- Lot 10 : cinq (05) plis- Lot 11 : treize (13) plis- Lot 12 : trois (03) plis- Lot 13 : onze (11) plis- **Nombre de pli reçu hors délai :** zéro (00) pli. **Date d'ouverture des plis :** 21 août 2026. **Date de délibération :** 31 août 2026.

LOT 1 : M=0,6E+0,4P avec E = 21.240.000 ; P=19.244.885 ; 0,6E = 12.744.000 ; 0,4P = 7.687.954 ; M= 20.441.954 d'où 0,85M= 17.375.661 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 16.506.878.

LOT 2 : M=0,6E+0,4P avec E = 44.799.714 ; P=37.054.936 ; 0,6E = 26.879.828 ; 0,4P = 14.821.974 ; M= 41.701.803 d'où 0,85M= 35.446.532 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 33.674.206.

LOT 3 : M=0,6E+0,4P avec E = 79.799.714 ; P=68.457.375 ; 0,6E = 47.879.828 ; 0,4P = 27.382.950 ; M= 75.262.778 d'où 0,85M= 63.973.362 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 60.774.693.

LOT 4 : M=0,6E+0,4P avec E = 79.799.714 ; P=76.367.918 ; 0,6E = 47.879.828 ; 0,4P = 30.547.167 ; M= 78.426.996 d'où 0,85M= 66.662.946 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 63.329.799.

LOT 5 : M=0,6E+0,4P avec E = 79.799.714 ; P=74.168.144 ; 0,6E = 47.879.828 ; 0,4P = 29.667.257 ; M= 77.547.086 d'où 0,85M= 65.915.023 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 62.619.272.

LOT 6 : M=0,6E+0,4P avec E = 51.920.000 ; P=43.078.383 ; 0,6E = 31.152.000 ; 0,4P = 17.231.353 ; M= 48.383.353 d'où 0,85M= 41.125.850 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 39.069.558.

LOT 7 : M=0,6E+0,4P avec E = 33.040.000 ; P=29.258.501 ; 0,6E = 19.824.000 ; 0,4P = 11.703.400 ; M= 31.527.400 d'où 0,85M= 26.798.290 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 25.458.376.

LOT 8 : M=0,6E+0,4P avec E = 98.738.274 ; P=83.172.161 ; 0,6E = 59.242.964 ; 0,4P = 33.268.864 ; M= 92.511.829 d'où 0,85M= 78.635.054 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 74.703.302.

LOT 9 : M=0,6E+0,4P avec E = 102.648.235 ; P=83.551.551 ; 0,6E = 61.588.941 ; 0,4P = 33.420.620 ; M= 95.009.561 d'où 0,85M= 80.758.127 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 76.720.221.

LOT 10 : M=0,6E+0,4P avec E = 15.344.035 ; P=14.175.672 ; 0,6E = 9.206.421 ; 0,4P = 5.670.269 ; M= 14.876.690 d'où 0,85M= 12.645.186 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 12.012.927.

LOT 11 : M=0,6E+0,4P avec E = 80.000.000 ; P=64.356.945 ; 0,6E = 48.000.000 ; 0,4P = 25.742.778 ; M= 73.742.778 d'où 0,85M= 62.681.361 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 59.547.293.

LOT 12 : M=0,6E+0,4P avec E = 17.663.733 ; P=14.780.365 ; 0,6E = 10.598.240 ; 0,4P = 5.912.146 ; M= 16.510.386 d'où 0,85M= 14.033.828 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 13.332.136.

LOT 13 : M=0,6E+0,4P avec E = 41.300.000 ; P=31.408.114 ; 0,6E = 24.780.000 ; 0,4P = 12.563.245 ; M= 37.343.245 d'où 0,85M= 31.741.759 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 30.154.671.

(NB : toutes les offres sont évaluées sur la base de TTC)

N°	Soumissionnaires	LOT	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
			HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : Travaux de construction de quatre (04) blocs de bureau-magasin (école primaire publique de Bingré, Nabasnonghin, Namalguema et Sankuissi) au profit de la commune de Boudry.							
01	GREC	Lot 1	17 922 308	21 148 321	17 922 308	21 148 321	Conforme : 3 ^{ième}
02	ENTREPRISE ESPOIR CONSTRUCTION(2EC)	Lot 1	16 178 880	-	16 178 880	-	Conforme : 2 ^{ième}
03	EZAF BTP	Lot 1	14 826 488	17 495 256	14 826 488	17 495 256	Conforme : 1 ^{ière}
Lot 2 : Travaux de construction de trois (03) salles de classe bureau-magasin+un bloc de latrine à trois postes (école primaire publique de Zanrcin) au profit de la commune de Boudry.							
01	PROV BTP SARL	Lot 2	31 097 348	42 005 251	31 097 348	42 005 251	Conforme : 9 ^{ième} Conforme : 4 ^{ième}
02	GREC	Lot 2	31 519 308	37 192 783	31 546 048	37 224 337	-Erreur de quantité à l'item III.3.9 des salles de classe + bureau+ magasin : lire 63 au lieu de 60 - Item VII.7.2 ; lire et prendre en compte mille cinq cent (1.500) en lettre au lieu de mille (1.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
03	SOKABOUF	Lot 2	27 716 012	32 704 894	27 716 012	32 704 894	Offre financière anormalement basse
04	ECBL	Lot 2	31 732 243	37 444 046	32 808 633	38 714 186	Conforme : 6 ^{ième} -Erreur de sommation du B-bloc de latrine a trois postes : lire 2.199.545 au lieu de 1.123.155
05	EP-WPF SARL	Lot 2	32 647 615	-	32 654 175	-	Conforme : 7 ^{ième} -Erreur de quantité à l'item IV.4.7 des salles de classe + bureau+ magasin : lire 31,82 au lieu de 31.
06	SIGT	Lot 2	28 130 530	33 194 025	28 130 530	33 194 025	Offre financière anormalement basse
07	NY BTP SARL	Lot 2	34 579 731	40 804 082	33 247 363	39 231 888	Conforme : 8 ^{ième} Erreur de sommation du TOTAL GENERAL SALLES DE CLASSES HTVA : lire et prendre en compte 28.435.419 au lieu de 29.767.786.
08	ETABLISSEMENT YAMBRESSINGA & FRERES (EYF)	Lot 2	29 803 787	-	29 803 787	-	Conforme : 2 ^{ième} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
09	ALBASSIT INTERNATIONAL SARL	Lot 2	28 247 165	-	28 268 765	-	Offre financière anormalement basse -Erreur de quantité à l'item VII.7.1 de B-bloc de latrine a trois postes : lire 28,11 au lieu de 22,11.
10	SGCE	Lot 2	31 713 631	-	31 793 631	-	Conforme : 5 ^{ième} -Erreur de sommation du TOTAL GENERAL SALLES DE CLASSES HTVA : lire et prendre en compte 28.764.764 au lieu de 28.684.764
11	E. BA.SY.F	Lot 2		36 571 635	36 571 635	-	Conforme : 3 ^{ième} L'entreprise ne facture pas de TVA (même son devis confirme) or le montant total HTVA dans sa lettre de soumission est mentionné et lu TTC.
12	ERAU SERVICES SARL	Lot 2	28 691 611	33 856 101	28 691 611	33 856 101	Conforme : 1 ^{ière} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
Lot 3 : Travaux de construction de quatre (04) salles de classe bureau magasin+ trois (03) blocs de latrines à deux (02) postes +un bâtiment administratif au CEG de Sankuissi au profit de la commune de Boudry.							
01	E.N. K	Lot 3	55 775 532	65 815 127	56 539 860	66 717 034	Conforme : non classé -pièces administratives (ASF, CNF, RCCM, DRTLs) non parvenues malgré la correspondance du 21/08/2026 adressée.

							- Item II.2.7 et II.2.8 de quatre (04) salles de classes bureau magasin ; lire et prendre en compte soixante-dix mille (70.000) en lettre au lieu de soixante mille (60.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. - Item VI.6.1.3 de quatre (04) salles de classes bureau magasin ; lire et prendre en compte vingt-sept mille (27.000) en lettre au lieu de vingt-sept mille cinq cents (27.500) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. - Item I.1.5 de bâtiment administratif ; lire et prendre en compte deux cent (200) en lettre au lieu de deux mille (2.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. - Erreur de quantité à l'Item II.10 de bâtiment administratif : lire 59,9 au lieu de 59.
02	OZAMBOUE	Lot 3	55 427 678	65 404 660	55 437 538	65 416 295	Conforme : non classé -pièces administratives non parvenues malgré la correspondance du 21/08/2026 adressée. -Erreur de quantité à l'item I.1.6 de quatre (04) salles de classe bureau magasin : lire 160,4 au lieu de 160,04 -Erreur de quantité à l'item V.5.7 de quatre (04) salles de classe bureau magasin : lire 41,98 au lieu de 41 -Erreur de quantité à l'item III.3.6 de trois (03) blocs de latrines a deux (02) postes : lire 42,48 au lieu de 42. -Erreur de quantité à l'item III.3.4 de bâtiment administratif : lire 26,2 au lieu de 26.
03	EKMF INTERNATIONAL SARL	Lot 3	65 771 972	-	65 831 972	-	Conforme : 5^{ème} - Item IV.10 de bâtiment administratif ; 2X60.000=120.000 au lieu de 60.000.
04	EP-WPF SARL	Lot 3	52 290 907	-	54 009 027	-	Non classé - Item 0.0.1 de travaux préparatoires ; lire et prendre en compte cent cinquante mille (150.000) en lettre au lieu de deux cent mille (200.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. -erreur de quantité à l'item III.3.7 de quatre (04) salles de classes bureau magasin : lire 1005,62 au lieu de 1. -erreur de quantité à l'item VI.6.1.8 de quatre (04) salles de classes bureau magasin : lire 1 au lieu de vide. -Erreur de quantité à l'item I.1.8 de bâtiment administratif : lire 171,49 au lieu de 171,89. -erreur de sommation du sous-total II (bâtiment administratif) : lire 9.096.550 au lieu de 8.131.000. -offre déséquilibrée : B-MONTANT TOTAL HTVA DES 03 BLOCS DE LATRINE A 02 POSTES : 13.062537 et C-TOTAL MONTANT HTVA DU BATIMENT ADMINISTRATIF : 2.629.500. -Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et non classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
05	AYS GROUPE SARL	Lot 3	63 879 290	75 377 562	67 618 290	79 789 582	Conforme : 4^{ème} -Erreur de sommation du (total général salles de classes HTVA : lire 40.913.214 au lieu de 37.174.214.
06	DNI-GNIEN TRAVAUX & PRESTATIONS(DTP)	Lot 3	57 032 900	-	56 832 900	-	Conforme : 1^{er} - Item VI.6.2.7 et VI.6.2.8 ; lire et prendre en compte cinquante mille (50.000) en lettre au lieu de cent cinquante mille (150.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
07	ENTREPRISE BENERE (EB) SARL	Lot 3	61 701 258	72 807 484	61 701 258	72 807 484	Conforme : 3^{ème}
08	ACS-BTP SARL	Lot 3	50 609 104	59 718 743	50 609 104	59 718 743	Offre financière anormalement basse
09	MOUBARAK GENIAL CONSTRUCTION	Lot 3	54 769 522	-	54 769 522	-	Conforme non classé, ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.
10	MONDIAL TRAVAUX & SERVICE SARL	Lot 3	57 192 452	67 487 093	56 797 774	67 021 373	Conforme : 2^{ème} - Item VI.6.2.7 et - Item VI.6.2.8 (quatre (04) salles de classes bureau magasin) ; lire et prendre en compte deux mille (2.000) en lettre au lieu de deux cent mille (200.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. - Item VIII.8.2.6(quatre (04) salles de classes bureau magasin) ; lire et prendre en compte deux

							mille cinq (2.005) en lettre au lieu de deux mille (2.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
Lot 4 : Travaux de construction de quatre (04) salles de classe bureau magasin+ trois (03) blocs de latrines à deux (02) postes +un bâtiment administratif au CEG de Limséga au profit de la commune de Boudry.							
01	EKMF INTERNATIONAL SARL	Lot 4	64 997 782		65 057 782	-	Conforme : 4^{ème} - Item IV.10 de bâtiment administratif ; 2X60.000=120.000 au lieu de 60.000.
02	SIGT	Lot 4	49 978 488	58 974 616	73 750 973	87 026 148	Offre financière anormalement basse -Erreur de sommation du sous-total VII de QUATRE (04) SALLES DE CLASSES BUREAU MAGASIN : lire 106.000 au lieu de 8.657.000. -Erreur de sommation du TOTAL GENERAL SALLES DE CLASSES HTVA : lire 41.008.125 au lieu de 17.235.640
03	AYS GROUPE SARL	Lot 4	63 879 290	75 377 562	67 618 290	79 789 582	Conforme : 3^{ème} -Erreur de sommation du (total général salles de classes HTVA : lire 40.913.214 au lieu de 37.174.214.
04	ENTREPRISE BENERE (EB) SARL	Lot 4	65 089 738	76 805 891	65 089 738	76 805 891	Conforme : 5^{ème}
05	SGCE Sarl	Lot 4	62 596 142	-	62 025 142	*	Conforme : 2^{ème} - Item VI.6.2.7 et VI.6.2.8; lire et prendre en compte deux mille (2.000) en lettre au lieu de deux cent mille (200.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
06	MOUBARAK GENIAL CONSTRUCTION	Lot 4	54 769 522	-	54 769 522	-	Conforme : 1^{ère} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
07	E-B-S-M & FRERES	Lot 4	64 823 275	76 491 465	137 963 705	162 797 172	Offre financière hors enveloppe -Erreur de quantité à l'item II-2.7 de trois (03) blocs de latrines a deux (02) postes : lire 0,733 au lieu de 0,77. - Item II.14(Bâtiment administratif) ; lire et prendre en compte deux cent mille (200.000) en lettre au lieu de deux mille (2.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. -Offre écartée
Lot 5 : Travaux de construction de quatre (04) salles de classe bureau magasin+ trois (03) blocs de latrines à deux (02) postes +un bâtiment administratif au CEG de Koankin au profit de la commune de Boudry.							
01	OZAMBOUE	Lot 5	55 427 678	65 404 660	55 437 538	65 416 295	Conforme : 2^{ème} -Erreur de quantité à l'item I.1.6 de quatre (04) salles de classe bureau magasin : lire 160,4 au lieu de 160,04 -Erreur de quantité à l'item V.5.7 de quatre (04) salles de classe bureau magasin : lire 41,98 au lieu de 41 -Erreur de quantité à l'item III.3.6 de trois (03) blocs de latrines a deux (02) postes : lire 42,48 au lieu de 42. -Erreur de quantité à l'item III.3.4 de bâtiment administratif : lire 26,2 au lieu de 26. Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
02	SIGT	Lot 5	49 978 488	58 974 616	73 750 973	87 026 148	Offre financière anormalement basse -Erreur de sommation du sous-total VII de QUATRE (04) SALLES DE CLASSES BUREAU MAGASIN : lire 106.000 au lieu de 8.657.000. -Erreur de sommation du TOTAL GENERAL SALLES DE CLASSES HTVA : lire 41.008.125 au lieu de 17.235.640
03	AYS GROUPE SARL	Lot 5	63 879 290	75 377 562	67 618 290	79 789 582	Conforme : 3^{ème} -Erreur de sommation du (total général salles de classes HTVA : lire 40.913.214 au lieu de 37.174.214.
04	ALBASSIT INTERNATIONAL SARL	Lot 5	50 215 426	-	49 983 364	-	Offre financière anormalement basse -Erreur à l'item VI.6.2.3 de QUATRE (04) SALLES DE CLASSES BUREAU MAGASIN : 2 X 5.000=10 000 au lieu de vide.

							- Item VI.6.2.7(QUATRE (04) SALLES DE CLASSES BUREAU) ; lire et prendre en compte trois mille cinq cent (3.500) en lettre au lieu de soixante-quinze mille (75.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. - Item VI.6.2.8(QUATRE (04) SALLES DE CLASSES BUREAU) ; lire et prendre en compte trois mille cinq cent (3.500) en lettre au lieu de cent soixante-quinze mille (175.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. -Erreur de quantité à l'item VII.7.3 de la latrine : lire 22,5 au lieu de 22,25
05	MOUBARAK GENIAL CONSTRUCTION	Lot 5	54 769 522	-	54 769 522	-	Conforme : 1^{ière} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
06	E-B-S-M & FRERES	Lot 5	66 524 633	78 499 067	75 566 468	89 168 432	Conforme : 4^{ième} -Erreur de sommation du total général HTVA salles de classe : lire et prendre en compte 43.011.700 au lieu de 33.961.465. -Erreur de quantité à l'item II.2.7 de trois (03) blocs de latrines a deux (02) postes : lire 0,733 au lieu de 0,77.
Lot 6 : Travaux de construction d'une maternité et un (01) dépôt MEG au CSPS de Yaika + un (01) dépôts MEG au CSPS de Ouayalgui V2 au profit de la commune de Boudry.							
01	ACMG BTPS SARL	Lot 6	35 400 678	41 772 800	35 400 678	41 772 800	Conforme : 2^{ième}
02	SOKABOUF	Lot 6	32 465 015	38 308 718	32 465 015	38 308 718	Offre financière anormalement basse.
03	ENTREPRISE FIMBA	Lot 6	39 101 174	46 139 385	39 101 384	46 139 633	Conforme : 5^{ième} Erreur de quantité à l'item III.3.3 de B- dépôt pharmaceutique : lire 0,106 au lieu de 0,105.
04	2CD	Lot 6	37 464 113	-	37 464 113	-	Conforme : 4^{ième}
05	APC SARL	Lot 6	33 460 356	-	34 409 756	-	Conforme : 1^{ière} -saut du point VIII d'où l'application du prix unitaire le plus élevé des concurrents ; item 1 :12.000 ; item 2 :200.000 ; item 3 :11.000 -Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
06	EP-WPF SARL	Lot 6	22 000 0000	-	-	-	Offre écartée : devis estimatif et bordereau des prix unitaires non joints.
07	APS-D	Lot 6	39 940 470	-	39 942 165		Conforme : 6^{ième} -Erreur de quantité à l'item I.1.4 de A-Maternité : lire 31,35 au lieu de 31. -Erreur de quantité à l'item III.3.5 de B- dépôt pharmaceutique : lire 81,39 au lieu de 81.
08	NY BTP SARL	Lot 6	36 766 619	43 384 610	36 766 619	43 384 610	Conforme : 3^{ième}
Lot 7 : Travaux de construction de quatre (04) halls d'attente (CSPS de Mankarga V5 ; Ouayalgui V2 ; Boudry et Nedogo) au profit de la commune de Boudry.							
01	ETABLISSEMENT YAKNABA & FRERES (EYF)	Lot 7	27 495 920	32 445 186	27 495 920	32 445 186	Conforme : 7^{ième}
02	GREC	Lot 7	23 420 848	27 636 601	23 420 848	27 636 601	Conforme : 4^{ième}
03	ENTREPRISE FIMBA	Lot 7	24 478 988	28 885 206	24 488 988	28 897 006	Conforme : 5^{ième} Erreur de sommation au sous total VIII : lire 643.750 au lieu de 641.250.
04	WECOSER-ZH	Lot 7	22 403 950	-	22 403 950	-	Conforme : 2^{ième} -Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
05	NY BTP SARL	Lot 7	26 847 220	31 679 720	26 857 220	31 691 520	Conforme : 6^{ième} - Item IV.5 ; lire et prendre en compte cinquante-cinq mille (55.000) en lettre au lieu de cinquante mille (50.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.

							- Item VII.6 ; lire et prendre en compte six mille (6.000) en lettre au lieu de six mille cinq cent (6.500) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
06	E. BA.SY.F	Lot 7		27 061 000	27 061 000	-	Conforme : 3^{ème} L'entreprise ne facture pas de TVA (même son devis confirme) or le montant total HTVA dans sa lettre de soumission est mentionné et lu TTC.
07	MONDIAL TRAVAUX & SERVICE SARL	Lot 7	21 839 450	25 770 551	21 839 450	25 770 551	Conforme : 1^{ière} -Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
Lot 8 : Travaux de finition du complexe sanitaire de Mankarga V10 au profit de la commune de Boudry.							
01	E.N. K	Lot 8	65 677 536	77 499 492	65 648 650	77 465 407	Conforme : 3^{ème} - Item II.2.2 de F-Latrine du logement pour MAJOR ; lire et prendre en compte deux mille cinq cent (2.500) en lettre au lieu de cinq mille (5.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. -Erreur de sommation du sous-total VII de I-Latrine du logement pour SAGE FEMME : lire 170.000 au lieu de 138.000. -Erreur de quantité à l'item IX.9.2 de K-Latrine à quatre (04) postes pour dispensaire : lire 16,8 au lieu de 16.
02	ETABLISSEMENT YAKNABA & FRERES (EYF)	Lot 8	82 730 873	97 622 430	82 830 873	97 740 430	Conforme : 9^{ème} -erreur de sommation du B- TOTAL GENERAL HTVA MATERNITE : lire 19.723.218 au lieu de 19.623.218
03	SBUCO-BTP	Lot 8	66 101 698	78 000 003	83 391 903	97 222 445	Conforme : 4^{ème} - Item VI.6.4 de A-Dispensaire ; lire et prendre en compte quatre millions deux cent cinquante mille (4.250.000) en lettre au lieu de cinq mille (425.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. - Item VI.6.10 de A-Dispensaire ; lire et prendre en compte quatre millions trois cent mille (4.300.000) en lettre au lieu de quatre cent trente mille (430.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. - Item VI.6.4 de B-Maternité ; lire et prendre en compte quatre millions deux cent cinquante mille (4.250.000) en lettre au lieu de cinq mille (425.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. - Item VI.6.10 de B-Maternité ; lire et prendre en compte quatre millions trois cent mille (4.300.000) en lettre au lieu de quatre cent vingt-neuf mille sept cent quatre-vingt-quinze (429.795) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. - Item VI.6.7 de c-dépôt MEG ; lire et prendre en compte un million (1.000.000) en lettre au lieu de cent mille (100.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
04	ETABLISSEMENT NEKELETOUMBA (EN)	Lot 8	66 130 873	78 034 430	66 245 463	78 169 646	Conforme : 5^{ème} -Erreur de sommation du total général HTVA de J-Latrine 04 postes : lire 4 536 827
05	SIGT	Lot 8	65 176 850	76 908 683	66 731 230	78 742 851	Conforme : 2^{ème} -Erreur de quantité à l'item III.3.4 de A-Dispensaire : lire 125,56 au lieu de 125,58. --Erreur de quantité à l'item V.5.8 de A-Dispensaire : lire 1 au lieu de 2. -Erreur de quantité à l'item IV.4.1 de C-dépôt MEG : lire 197,54 au lieu de 197,88. -Erreur de sommation du sous-total VI de C-dépôt MEG : lire 733.000 au lieu de 200.000. -erreur de multiplication à l'item II.2.5 de D-Logement TYPE -F3 pour MAJOR : 5,35 x 80 000=428 000 et non vide. -erreur de sommation au sous-total III de E-Cuisine extérieur du logement pour MAJOR : lire 565 140 et non 102 880. -erreur de multiplication à l'item VII.2 de F-Latrine du logement pour MAJOR : 18,4x8 000=147 200 et non vide

06	NYI MULTI -SERVICES	Lot 8	63 551 162	4 990 371	63 551 162	74 990 371	Conforme : 1^{ière} -Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
07	ENTREPRISE BENERE (EB) SARL	Lot 8	76 633 898	90 428 000	78 482 888	92 609 808	Conforme : 8^{ième} -Erreur de sommation du TOTAL GENERAL HTVA du C-DEPOT PHARMACEUTIQUE : lire 5.120.094 au lieu de 4.873.414 -Le TOTAL GENERAL HORS TVA G-Logement TYPE -F3 pour SAGE FEMME du devis (9.891.191) est différent de celui du récapitulatif (8.288.881)
08	E.O.F. F	Lot 8	67 808 281	80 013 771	67 922 871	80 148 987	Conforme : 7^{ième} Erreur de sommation du sous total J-Latrine à quatre (04) postes pour maternité : lire 4.571.912 au lieu de 4.457.322
09	ACS-BTP SARL	Lot 8	62 252 554	73 458 014	62 518 929	73 772 336	Offre financière anormalement basse Erreur de multiplication aux items VIII.8.1 et VIII.8.2 de B-Maternité :39,8X6.000=238.800 ; 5,72X5.000=28.600 au lieu de 151 et 874 respectivement.
10	MOUBARAK GENIAL CONSTRUCTION	Lot 8	67 777 440	-	68 524 855	-	Conforme : 6^{ième} -Erreur de quantité aux items X.10 ; X.11 ; X.12 de A-Dispensaire : lire 10,6 ;21 ;24,5 au lieu de 10 ;6 ;21 respectivement. -Erreur de quantité aux items V.5.6 ; VI.6.2 ; X.5 à X.8 et X.10 de B-Maternité : lire 149,55 ; 12 ;30,6 ;19 ;11,6 ;7,4 ;11,4 au lieu de 19,55 ;1 ;19 ;11,6 ;7,4 ;11,4 ;15,6 respectivement. -les deux (02) items du sous total IX non pris en compte dans le devis et le bordereau des prix unitaires d'où l'application du prix unitaire le plus élevé des concurrents item 1 :10.000 ; item 2 :8.500. -Erreur de quantité à l'item II.2.5 de G-Logement TYPE -F3 pour SAGE FEMME : lire 5.35 au lieu de 5,36.
Lot 9 : Travaux de finition du complexe sanitaire de Yinsinbingba au profit de la commune de Boudry.							
01	ETABLISSEMENT YAKNABA & FRERES (EYF)	Lot 9	77 902 983	91 925 519	78 113 403	92 173 815	Conforme : 4^{ième} -Erreur de sommation du E-TOTAL GENERAL HTVA CUISINE EXTERIEUR DU LOGEMENT POUR MAJOR : lire 1.162.055 au lieu de 1.051.835 -Erreur de sommation du L-TOTAL HTVA INCINERATEUR : lire 1.072.950 au lieu de 972.750
02	SBUCO-BTP	Lot 9	68 202 612	80 479 082	79 045 812	93 274 058	Conforme : 5^{ième} - Item VI.6.1 de A-Dispensaire ; lire et prendre en compte huit millions (8.000.000) en lettre au lieu de huit cent mille (800.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. - Item VI.6.10 de A-Dispensaire ; lire et prendre en compte quatre millions (4.000.000) en lettre au lieu de quatre cent mille (400.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. -Erreur à l'item XI.3 de G-LOGEMENT TYPE F3 POUR SAGE FEMME : 4,8X9 000=43 200 au lieu de vide.
03	ETABLISSEMENT NEKELETOUMBA (EN)	Lot 9	65 767 704	77 605 891	65 767 704	77 605 891	Conforme : 1^{ière} -Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
04	NYI MULTI -SERVICES	Lot 9	66 096 377	77 993 725	66 106 377	78 005 525	Conforme : 2^{ième} -Erreur de quantité à l'item VIII-14 de B-Maternité : lire 44,115 au lieu de 44,12. -Erreur de multiplication à l'item VI.6.8 de D-Logement type F3 :01 X 50.000=50.000 au lieu de 40.000. -Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix

							conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
05	E.O.F. F	Lot 9	69 493 037	82 001 783	69 493 037	82 001 783	Conforme : 3^{ème}
06	ACS-BTP SARL	Lot 9	64 853 523	76 527 157	66 312 063	78 248 234	Offre financière anormalement basse -Erreur de sommation du sous-total III de D-LOGEMENT TYPE F3 POUR MAJOR : lire 2.272.060 au lieu de 924.300 -Item III.3.7 de I-LATRINE LOGEMENT POUR LOGEMENT SAGE FEMME : prix unitaire non renseigné donc application du prix unitaire le plus élevé des concurrents (8.000). -Erreur de sommation du K-Total latrine 04 postes du Dispensaire : lire 5 193 755 au lieu de 5 093 535
07	ERAU SERVICES SARL	Lot 9	64 849 264	76 522 131	-	-	Offre écartée pour avoir utiliser les mêmes matériels et personnels que le lot 2.
Lot 10 : Travaux de finition du complexe sanitaire de Nedogo au profit de la commune de Boudry.							
01	FOKA GOTA (FG)	Lot 10	11 000 941	-	11 260 801	-	Conforme : 1^{ère} -Erreur de sommation du total général HTVA
02	ESN	Lot 10	11 628 555	-	11 628 555	-	Conforme : 2^{ème}
03	ENTREPRISE ESPOIR CONSTRUCTION(2EC)	Lot 10	12 001 846	-	12 001 846	-	Conforme : 3^{ème}
04	DNI-GNIEN TRAVAUX & PRESTATIONS(DTP)	Lot 10	12 983 023	-	12 947 938	-	Conforme : 5^{ème} -Erreur de sommation du total général HTVA
05	NY BTP SARL	Lot 10	12 066 587	14 238 573	12 227 257	14 428 163	Conforme : 4^{ème} - Item V.5.6 de C-dépôt pharmaceutique ; lire et prendre en compte cent mille (100.000) en lettre au lieu de dix mille (10.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. - Item VII.1 à 8 de G-Latrine à quatre (04) postes ; lire et prendre en compte six mille (6.000) en lettre au lieu de cinq mille (5.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. - Item II.7 de I-Incinérateur ; lire et prendre en compte dix mille cinq cents (10.500) en lettre au lieu de dix mille (10.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
Lot 11 : Travaux de construction du mur de clôture du CSPS de Nedogo au profit de la commune de Boudry.							
01	E.N. K	Lot 11	53 219 978	62 799 573	53 219 978	62 799 573	Conforme : 5^{ème}
02	ACMG BTPS SARL	Lot 11	54 900 693	64 782 818	54 900 693	64 782 818	Conforme : 7^{ème}
03	ECBL	Lot 11	51 516 738	60 789 750	51 516 738	60 789 750	Conforme : 2^{ème} -Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
04	2CD	Lot 11	55 039 610	-	55 039 610	-	Conforme : 9^{ème}
05	APC SARL	Lot 11	51 516 902	-	51 516 902	-	Conforme : 3^{ème}
06	NYI MULTI SERVICES	Lot 11	54 202 115	63 958 496	54 202 115	63 958 496	Conforme : 6^{ème}
07	ALTIBAT CONSTRUCTION	Lot 11	56 518 583	-	229 843 333	-	Offre financière hors enveloppe -Erreur de quantité à l'item I.1.5 : lire 820,32 au lieu de 1. -Erreur de quantité à l'item III.2 : lire 104,755 au lieu de 59.62. -Erreur de quantité à l'item III.5 : lire 32,813 au lieu de 13,662. Offre écartée
08	A.P.S.D	Lot 11	62 167 455	-	63 215 005	-	Conforme : 12^{ème} -Bordereau des prix unitaires fourni au complet ; -devis estimatif fourni mais incomplet (items III.3.9 à V.5.5 absents du devis) ; -Montant du devis évalué sur la base du bordereau des prix unitaires ; - Item III.3.2: lire et prendre en compte cent vingt mille (120.000) en lettre au lieu de cent dix mille (110.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
09	EZAF BTP	Lot 11	53 018 459	62 561 781	53 018 459	62 561 781	Conforme : 4^{ème} -Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du

							décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
10	ECT	Lot 11	55 936 686	-	55 936 686	-	Conforme : 11^{ième}
11	MOUBARAK GENIAL CONSTRUCTION	Lot 11	54 909 728	-	54 912 158	-	Conforme : 8^{ième} -erreur de quantité à l'item III.4 : lire 24,84 au lieu de 24,813
12	ERAU SERVICES SARL	Lot 11	51 362 555	60 607 815	51 362 555	60 607 815	Conforme : 1^{ière} -Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
13	NY BTP SARL	Lot 11	55 636 513	65 651 085	55 636 513	65 651 085	Conforme : 10^{ième}
Lot 12 : Travaux de construction du mur de clôture(partielle) de l'auberge de Boudry							
01	ESN	Lot 12	12 633 980	-	12 633 980	-	Conforme : 2^{ième}
02	ENTREPRISE ESPOIR CONSTRUCTION(2EC)	Lot 12	11 766 904	-	11 766 904	-	Conforme : 1^{ière}
03	ECT	Lot 12	13 176 314	-	13 176 314	-	Conforme : 3^{ième}
Lot 13 : Réalisation de cinq (05) forages équipés de pompes à motricité humaine à usage d'eau potable : Namalguema (quartier Rookoutin); école primaire de Mankarga V5; Yaika (quartier Tenbilin); CEG de Limsèga et au village de Limsèga(quartier Yinbssé) au profit de la commune de Boudry							
01	OUENA SERVICE SARL	Lot 13	25 800 000	-	25 800 000	-	Conforme : 1^{ière} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
02	PZN BTP	Lot 13	30 687 500	36 211 250	30 687 500	36 211 250	Conforme : 8^{ième}
03	BMS SARL	Lot 13	26 075 000	30 768 500	26 075 000	30 768 500	Conforme : 2^{ième} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
04	WECOSER-ZH	Lot 13	25 000 000	-	25 000 000	-	Offre financière anormalement basse
05	WEND MANEGDA SARL	Lot 13	25 125 000	-	25 125 000	-	Offre financière anormalement basse
06	GROUPEMENT HAMPANI SERVICES SARL/NBF	Lot 13	27 250 000	32 155 000	27 250 000	32 155 000	Conforme : 5^{ième}
07	MTP SARL	Lot 13	23 925 000	-	23 925 000	-	Offre financière anormalement basse
08	EKYF	Lot 13	26 750 000	31 565 000	26 750 000	31 565 000	Conforme : 4^{ième}
09	ECLAT BAT INTERNATIONAL SARL	Lot 13	27 500 000	-	27 500 000	-	Conforme : 6^{ième}
10	ETABLISSEMENT YAMBRESSINGA & FRERES (EYF)	Lot 13	26 150 000	-	26 150 000	-	Conforme : 3^{ième} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
11	PHOREKA SERVICES	Lot 13	28 525 000	-	28 525 000	-	Conforme : 7^{ième}
Attributaire provisoire LOT 1			EZAF BTP pour un montant : -HTVA de : Quatorze millions huit cent vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-huit (14 826 488) francs CFA. -TTC de : Dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille deux cent cinquante-six (17 495 256) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.				
Attributaire provisoire LOT 2			ERAU SERVICES pour un montant : - HTVA de : Vingt-huit millions six cent quatre-vingt-onze mille six cent onze (28 691 611) francs CFA. - TTC de : Trente-trois millions huit cent cinquante-six mille cent un (33 856 101) francs CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.				
Attributaire provisoire LOT 3			DNI-GNIEN TRAVAUX & PRESTATIONS(DTP) pour un montant : -HTVA de : Cinquante-six millions huit cent trente-deux mille neuf cents (56 832 900) francs CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.				
Attributaire provisoire LOT 4			MOUBARAK GENIAL CONSTRUCTION pour un montant : -HTVA de : Cinquante-quatre millions sept cent soixante-neuf mille cinq cent vingt-deux (54 769 522) francs CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.				
Attributaire provisoire LOT 5			MOUBARAK GENIAL CONSTRUCTION pour un montant : - HTVA de : Cinquante-quatre millions sept cent soixante-neuf mille cinq cent vingt-deux (54 769 522) francs CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.				

Attributaire provisoire LOT 6	APC SARL pour un montant : -HTVA de : Trente-quatre millions quatre cent neuf mille sept cent cinquante-six (34 409 756) francs CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.
Attributaire provisoire LOT 7	MONDIAL TRAVAUX & SERVICES SARL pour un montant : -HTVA de : Vingt et un millions huit cent trente-neuf mille quatre cent cinquante (21 839 450) francs CFA. -TTC de : Vingt-cinq millions sept cent soixante-dix mille cinq Cent cinquante et un (25 770 551) francs CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.
Attributaire provisoire LOT 8	NYI MULTI SERVICES pour un montant : - HTVA de : Soixante-trois millions cinq cent cinquante et un mille cent soixante-deux (63 551 162) francs CFA - TTC de : Soixante-quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille trois cent soixante et onze (74 990 371) francs CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.
Attributaire provisoire LOT 9	ETABLISSEMENT NEKELETOUMBA (EN) pour un montant : -HTVA de : Soixante-cinq millions sept cent soixante-sept mille sept cent quatre (65 767 704) francs CFA. -TTC de : Soixante-dix-sept millions six cent cinq mille huit cent quatre-vingt-onze (77 605 891) francs CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.
Attributaire provisoire LOT 10	FOKA GOTA (FG) pour un montant : -HTVA de : Onze millions neuf cent quarante et un (11 000 941) francs CFA avec un délai d'exécution de 30 jours.
Attributaire provisoire LOT 11	ERAU SERVICES pour un montant : -HTVA de : Cinquante et un millions trois cent soixante-deux mille cinq cent cinquante-cinq (51 362 555) francs CFA. - TTC de : Soixante millions six cent sept mille huit cent quinze (60 607 815) francs CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.
Attributaire provisoire LOT 12	ENTREPRISE ESPOIR CONSTRUCTION (2EC) pour un montant : - HTVA de : Onze millions sept cent soixante-six mille neuf cent quatre (11 766 904) francs CFA avec un délai d'exécution de 60 jours.
Attributaire provisoire LOT 13	OUENA SERVICES SARL pour un montant : - HTVA de : Vingt-cinq millions huit cent mille (25 800 000) francs CFA avec un délai d'exécution de 60 jours.

REGION DU SOUROU

DEMANDE DE PRIX N°2026-001/RSRU/PKSN/CNNA/PRCP du 19 août 2026 pour les travaux d'achèvement et de réhabilitation d'infrastructures scolaires au profit de la commune de Nouna. Lot : 1, 2 et 3 ;			
Financement : budget communal + transfert MEBAPLN ; Gestion 2026. Revue des marchés publics : N°4473-4474 du 25 & 26 août 2026, page 43			
Convocation de la CCAM N° 2026-001/RSRU/PKSN/CNNA/PRCP ;			
Nombre de plis reçus : lot 1 :01 ; lot 2 : 01 ; lot 3 : 01 du 31/08/2026.			
Lot 1 : travaux d'achèvement de trois (03) salles de classe + latrine à quatre (04) postes + électrification solaire à l'école primaire publique du village de Kansara			
Soumissionnaires	Montant HTVA lu	Montant HTVA corrigé	Observations
SM MULTI SERVICE	27 624 059	27 624 059	Conforme
Attributaire provisoire	SM MULTI SERVICE, pour un montant de VINGT-SEPT MILLIONS SIX-CENT VINGT-QUATRE MILLE CINQUANTE-NEUF (27 624 059) FRANCS CFA HTVA, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.		
Lot 2 : travaux d'achèvement de trois (03) salles de classe + salle de surveillants + bibliothèque au lycée municipal à Soin			
Soumissionnaires	Montant HTVA lu	Montant HTVA corrigé	Observations
ENTREPRISE PIERRE ET FRERES	18 459 490	18 459 490	Conforme
Attributaire provisoire	ENTREPRISE PIERRE ET FRERES pour un montant de DIX-HUIT MILLIONS QUATRE-CENT CINQUANTE-NEUF MILLE QUATRE-CENT QUATRE-VINGT-DIX (18 459 490) FRANCS CFA HTVA, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours		
Lot 3 : travaux de réhabilitation de trois (03) salles de classe à l'école primaire publique du village de Bagala			
Soumissionnaires	Montant HTVA lu	Montant HTVA corrigé	Observations
SM MULTI SERVICE	10 296 026	10 296 026	Conforme
Attributaire provisoire	SM MULTI SERVICE, pour un montant de DIX MILLIONS DEUX-CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE VINGT-SIX (10 296 026) FRANCS CFA HTVA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours.		

DEMANDE DE PRIX N° 2026-003/RSRU/PKSN/CBRS/PRCP relative aux travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructure sanitaire dans la commune de Bourasso. <u>Financement</u> : FMDL, Exercice 2026. Publication de l'avis : Quotidien n°4472 du Lundi 24 août 2026 Nombre de plis reçus : Lot 1 : 01 ; Lot 2 : 01. Convocation de la CCAM n° 2026-003/RSRU/PKSN/CBRS/PRCP du 30/08/2026. Date d'ouverture des plis : 02/09/2026. Date de délibération :05/09/2026. Montant prévisionnel :31 529 883 TTC							
Lot 1 : travaux de réhabilitation du dispensaire + la maternité du CSPS de Kodougou et le dispensaire du CSPS de Lékuy							
N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	2 S SOLID SERVICE	26 610 543	31 400 440	-	-	1 ^{er}	Conforme
ATTRIBUTAIRE		2 S SOLID SERVICE pour un montant de trente un million quatre cent mille quatre cent quarante (31 400 440) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					
Lot 2 : travaux de construction du dépôt MEG du CSPS de Lékuy Montant prévisionnel : 9 400 000 TTC.							
N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	BUILDING ENGINEER-CONCEPT	7 491 710	-	-	-	1 ^{er}	Conforme
ATTRIBUTAIRE		BUILDING ENGINEER-CONCEPT un montant de sept millions quatre cent quatre-vingt-onze mille sept cent dix (7 491 710) CFA HTVA avec un délai d'exécution soixante (60) jours.					

REGION DE LA SIRBA

DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2026-02/RSRB/PGNG/CPLA/M/SG/PRCP POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (03) SALLES DE CLASSE LYCEE DE PROFESSIONNEL AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PIELA
PUBLICATION RMP : Revue des Marchés Publics N° 4475 du jeudi 27 août 2026
CONVOCCATION de la CCAM : N°2026-02/RSRB/PGNG/CPLA du 04 /09/2026
DATE DE DEPOUILLEMENT : 07 septembre 2026
DATE DE DELIBERATION : 07 septembre 2026
NOMBRE DES SOUMISSIONNAIRES : 01
FINANCEMENT : Budget communal (fonds propres+TPP), Gestion 2026

Lot unique : Construction de (03) salles de classe au lycée professionnel de Piéla au profit de la commune de Piéla.

SOUMISSIONNAIRE	Montant de l'offre lu publiquement (FCFA)		Montant de l'offre corrigé (FCFA)		OBSERVATIONS	
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Entreprise yienutodima services	20 916 320	24 681 258	20 916 320	24 681 258	Offre conforme Economiquement avantageuse.	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	ENTREPRISE YIENUTODIMA SERCICES pour un montant de vingt-quatre millions six cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante-huit (24 681 258) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .					

REGION DES TANNOUNYAN

COMMUNE DE MOUSSODOUGOU

FICHE SYNTHETIQUE

De la demande de prix **N°2026-01/RTNY/PPCMO/CMSD du 15 juin 2026** relatif aux travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes, bureau, magasin + la réalisation d'un bloc de latrines VIP à deux (02) postes pour enseignants et un bloc de latrine à trois (03) cabines pour élèves à l'école Boflé. **Date d'ouverture et d'examen des plis reçus** : 21 août 2026
Nombre de plis reçus : cinq (05) ; **Financement** : ADCT gestion 2026
Référence de la lettre d'invitation : N° 2026-01 / RTNY/PPCMO/CMSD du 12 août 2026

N°	Désignation	Montant lu		Montant Corrigé		Montant de l'enveloppe TTC	Délai d'exécution	Observations
		HTVA	TTC	HTVA				
Lot unique								
01	CBEC International	22 935 252	/	40 213 507		31 215 809	90 jours	Non conforme : offre financière hors enveloppe Correction des montant conformément au bordereau des prix unitaires : Item I.7 fouille en rigole sur mur et trous sous poteau dimensions suivant plan ; montant, en lettre trois mille cinq (3005).au lieu de trois mille cinq cent (3500) en chiffre. 2. Bloc de trois salles classe + Bureau + magasin , Item VII.1 badigeon à la chaux sur enduit intérieur : cent mille (100 000) en lettre au lieu de mille (1000) francs mentionné sur le devis quantitatif
02	FACOBAT Sarl		28 989 674				90 jours	Non conforme : offre technique non conforme, non transmission des pièces administrative dans les délai
03	Gec-Tra-Sar		27 525 495				90 jours	Conforme : 1^{er}
04	E.NAB		28 282 621				90 jours	Non conforme : offre technique non conforme, non transmission des pièces administrative dans les délais
05	NEAB Sarl		28 501 500				90 jours	Non conforme : offre technique non conforme, non transmission des pièces administrative dans les délai

Attributaire :

Lot unique : GEC-Tra-Sar pour un montant de **vingt-sept million cinq cent vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-quinze (27 525 495) FCFA** TTC avec un **délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours**.



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

SOCIETE D'EXPLOITATION DES PHOSPHATES DU BURKINA (S. E. P. B)

COMMUNIQUE

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES

Autorité contractante : Société d'Exploitation des Phosphates du Burkina (SEPB)

Identification de l'AAO : 2026-01/SEP/DG/PRCP du 28/07/2026

Références de la publication : N°4480 du jeudi 03 septembre 2026

Lire : Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 02 octobre 2026 à 09h 00mn** dans la salle de réunion de la SEPB sise à la Direction générale à Ouagadougou.

Au lieu de : Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/09/2026 à 09heures 00 mn** dans la salle de réunion de la SEPB sise à la Direction générale à Ouagadougou.

Le reste des dispositions demeure valable.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

G. Aly Pascal OUATTARA

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES**

Acquisition de tentes-classes au profit du ST/ESU

Avis de demande de prix
N°2026-028/MEBAPLN/SG/DMP du 07/09/2026
Financement : Budget CAST-FSDEB, exercice 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 du Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de tentes-classes au profit du ST/ESU** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, dispose de fonds sur le budget CAST-FSDEB, afin de financer les activités du programme 126 CAST-FSDEB et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande est de : **quatre-vingt-trois millions cinquante mille huit cent quarante-sept (83 050 847) FCFA HTVA soit quatre-vingt-dix-huit millions (98 000 000) FCFA TTC.**

4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabè et communautaires.

5. Les acquisitions se décomposent en lot unique : **acquisition de tentes-classes au profit du ST/ESU.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Sans objet

6. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **Rez-de-chaussée, au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics 03 BP 7032 Ouagadougou 03** sis à l'**Avenue de l'EUROPE** dans l'immeuble **ALICE** situé au **Côté Sud de la SONATUR**, Tél : (226) 25-33-54-84.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR** Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et 02 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux millions (2 000 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse Rez-de-chaussée, au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics 03 BP 7032 Ouagadougou 03 sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84, avant le **23/09/2026 à 09 heures 00mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

OFFICE NATIONAL DU CONTRÔLE DES AMÉNAGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS

ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES A 02 ROUES AU PROFIT DE L'ONC-AC.

**Avis de demande de prix
N°2026- 04/ONC-AC**

Financement : Budget de l'ONC-AC gestion 2026

Le montant prévisionnel est de : *quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) franc CFA HTVA* soit cinq millions (5 000 000) *franc CFA TTC*.

Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions publié sur le tableau d'affichage de l'ONC-AC du lundi 05/01/2026.

1. L'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition de trois (03) véhicules à 02 roues, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*préciser le type d'agrément le cas échéant*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est en lot unique de : *quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) franc CFA HTVA* soit cinq millions (5 000 000) *franc CFA TTC*.
4. La présente demande de prix est réservée aux [Néant].
5. Les acquisitions se décomposent en lot unique répartis comme suit : acquisition de trois (03) véhicules à 02 roues au profit de l'ONC-AC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : trente (30) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Comptable de la Direction Générale de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements Ouaga, boulevard Thomas SANKARA et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cent mille (100 000) francs CFA devront parvenir ou être remises aux bureaux de la personne responsable de commande publique de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements Ouaga, boulevard Thomas SANKARA, avant le **23/09/2029 à 09 heures 00mn** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général

Souako KOHOUN

Chevalier de l'Ordre du Mérite, Economie et Finance

AGENCE FASO ABATTOIRS

AGENCE FASO ABATTOIRS

Avis de demande de prix
N° 2026-0005/AFA/DG/PRCP du 07 septembre 2026
Financement : Budget AFA, exercice 2026

Montant prévisionnel HTVA : Quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt et un (42.372.881) Franc CFA.
Montant prévisionnel TTC : Cinquante millions (50.000.000) Francs CFA.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publié dans la Revue des Marchés Publics du **02 février 2026**.

1. **L'Agence Faso Abattoirs** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer pour **l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène de 250 KVA** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt et un (42.372.881) Franc CFA HTVA** et de **cinquante millions (50.000.000) Franc CFA TTC** pour le lot unique.

3. La présente demande de prix est réservée aux *[entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire]* ou aux *[micro, petites ou moyennes entreprises]*, ou *[aux entreprises burkinabè à direction féminine, aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des jeunes burkinabè ou aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des personnes vivant avec un handicap]*.
4. Les acquisitions se décomposent en **lot unique** comme suit : **Acquisition, installation et mise en service d'un groupe électrogène de 250 KVA.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour **lot unique**.

5. Le délai d'exécution est de : **Soixante (60) jours**.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) sise à l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou, Arrondissement 4, secteur 19 KOSSODO, zone industrielle en face de la RN3.**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) sise à l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou, Arrondissement 4, secteur 19 Kossodo, zone industrielle en face de la RN3** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA au service de la Comptabilité de la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) de l'AFA sise à l'Abattoir frigorifique de Ouagadougou, Arrondissement 4, secteur 19 Kossodo, zone industrielle en face de la RN3.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un **(01) original** et **deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million cinq cent mille (1.500 000) Franc CFA** devront parvenir ou être remises au **secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) sise à l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou, Arrondissement 4, secteur 19 KOSSODO, zone industrielle en face de la RN3** avant le **23/09/2026 à 09 heures**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

DIALLO Mamadou
Chevalier de l'Ordre national

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Acquisition de chariots au profit de la SONABHY

**APPEL D'OFFRES
N°2026-012/MICA/SONABHY**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés exercice 2026 de la SONABHY.

1. La SONABHY a obtenu des fonds propres, afin de financer l'acquisition de chariots au profit de la SONABHY à PENI et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de cent trente-cinq millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (135 593 220) FCFA HTVA soit cent soixante millions (160 000 000) FCFA TTC.
3. Le présent appel d'offres est réservé à : **sans objet**
4. La SONABHY sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants : Acquisition de chariots au profit de la SONABHY à PENI avec un délai d'exécution de **cent vingt (120) jours**.
5. Le présent appel d'offres est réservé aux : **sans objet**.
6. L'acquisition se décompose en lot unique comme suit : **Acquisition de chariots au profit de la SONABHY à PENI**
7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **/secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après **au quartier Pissy Route Nationale N°1, bâtiment B, 1^{er} étage Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 15 h 00 mn**
9. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - **Agrément technique pour le service après-vente catégorie 1**
 - **Ligne de crédit d'un montant de trente-deux millions (32 000 000) F CFA ;**
 - **Chiffre d'affaires moyen au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), certifié par la Direction Générale des Impôts (DGI) du montant de deux cent quarante millions (240 000 000) F CFA. Voir le DPAO pour les informations détaillées.**
10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable **de cent mille (100.000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après **caisse de la SONABHY sis au siège de la SONABHY au quartier Pissy Route Nationale N°1 au rez de chaussée, bâtiment A**. La méthode de paiement sera *en espèce*.
11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Bur**
12. **kina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1** au plus tard le **13/10/2026 à 9h 00mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **quatre millions huit cent mille (4 800 000) FCFA conformément à l'article 100** du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
14. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
15. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **13/10/2026 à 09h 00 mns** à l'adresse suivante : **2^{ème} Étage / Bâtiment B / Salle de conférence sis à la : Direction Générale sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.**

Président de la Commission d'attribution des marchés

Jean YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION

Travaux de construction des bâtiments au profit des Antennes régionales de l'ONI

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélère
N°2026-0003/ONI/DG/SG/PRCP du 04/09/2026

Montant prévisionnel **soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix** (67 796 610) HTVA et **quatre-vingt millions** FCFA TTC pour chaque lot.

1. Cet avis fait suite à l'exécution du Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 de l'Office national d'Identification (ONI).
2. **L'Office national d'identification** dispose de fonds sur son budget exercice 2026, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs à réaliser des travaux de construction des bâtiments au profit des Antennes régionales de l'ONI.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de **soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix** (67 796 610) HTVA et **quatre-vingt millions** (80 000 000) FCFA TTC pour chaque lot.
4. Le présent appel d'offres est réservé à toutes les entreprises *burkinabè et communautaires*.
5. **L'Office national d'identification** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction des bâtiments au profit des Antennes régionales de l'ONI *avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque lot*.
6. Les travaux se décomposent en deux lots :
lot 1: travaux de construction de bâtiment au profit de l' Antenne régionale de l'ONI : KOULSE (Kaya)
lot 2: travaux de construction de bâtiment au profit de l' Antenne régionale de l'ONI : GOULMOU (Fada N'Gourma).

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès des bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'ONI, Porte 101, Avenue Mamadou SIMPORÉ - 01 BP 5675 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 49 77 95 – 25 49 77 36 – E-Mail : oni@oni.bf et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci- Porte 101, Avenue Mamadou SIMPORÉ - 01 BP 5675 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 49 77 95 – 25 49 77 36 – E-Mail : oni@oni.bf de 7h 30 mns à 16 h 00mn.
9. Les exigences en matière de qualifications sont : *d'ordre technique (moyens humains et matériel)*. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA par lot** à l'adresse mentionnée ci-après : régie de recettes de l'Agence Comptable de l'Office National d'Identification sise à Ouaga 2000. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.
11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après [secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la **Porte 101, Avenue Mamadou SIMPORÉ - 01 BP 5675 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 49 77 95 – 25 49 77 36 – E-Mail : oni@oni.bf** au plus tard le **28/09/2026 à 9h** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **deux millions (2 000 000) FCFA pour chaque lot conformément à l'article 100** du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **28/09/2026 à 9h 00mn** à l'adresse suivante : secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la **Porte 101, Avenue Mamadou SIMPORÉ - 01 BP 5675 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 49 77 95 – 25 49 77 36 – E-Mail : oni@oni.bf**

La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la Commission d'attribution des marchés

Nabonswendé Félix TOGO

OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION

Suivi-contrôle des travaux de construction, de réfection et d'aménagement de divers ouvrages au profit de l'Office National d'Identification (ONI) : sept (07) lots

Avis à manifestation d'intérêt

n° 2026-02/ONI/DG/SG/PRCP du 01 septembre 2026

relatif au suivi-contrôle des travaux de construction, de réfection et d'aménagement de divers ouvrages au profit de l'Office National d'Identification (ONI) : sept (07) lots.

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait à l'exécution du Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 de l'Office national d'Identification (ONI)

Montants prévisionnels :

Lot 1 : trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (3 389 830) HTVA soit quatre millions (4 000 000) FCFA TTC.
Lot 2 : trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (3 389 830) HTVA soit quatre millions (4 000 000) FCFA TTC.
Lot 3 : trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (3 389 830) HTVA soit quatre millions (4 000 000) FCFA TTC.
Lot 4 : huit cent quarante-sept mille sept cent cinquante-sept (847 457) HTVA soit un million (1 000 000) FCFA TTC.
Lot 5 : quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) HTVA soit cinq millions (5 000 000) FCFA TTC
Lot 6 : treize millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (13 559 322) HTVA soit seize millions (16 000 000) FCFA TTC
Lot 7 : cinq millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quatorze (5 508 474) HTVA soit six millions cinq cent mille (6.500. 000) FCFA.

2. **L'Office national d'identification** dispose de fonds sur son budget exercice 2026, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des paiements au titre des marchés de services de prestations intellectuelles (07 lots)

- **Suivi contrôle des travaux de construction du bâtiment de l'antenne régional de Fada (lot 1) ;**
- **suivi contrôle des travaux de construction du bâtiment de l'antenne régionale de Kaya (lot 2) ;**
- **suivi contrôle des travaux d'aménagement de toilettes (lot 3) ;**
- **suivi contrôle des travaux de construction de guerite et réfection de bâtiment du siège (lot 4) ;**
- **suivi contrôle des travaux d'aménagement de bâtiments l'ONI siège et des antennes régionales (lot 5) ;**
- **suivi contrôle des travaux de construction de hangars (lot 6) ;**
- **suivi contrôle des travaux de construction murs de clôture, des postes de polices et de sentinelles au profit des Antennes régionales (lot 7).**

3. Les montants prévisionnels sont de :

Lot 1 : trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (3 389 830) HTVA soit quatre millions (4 000 000) FCFA TTC.
Lot 2 : trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (3 389 830) HTVA soit quatre millions (4 000 000) FCFA TTC.
Lot 3 : trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (3 389 830) HTVA soit quatre millions (4 000 000) FCFA TTC.
Lot 4 : huit cent quarante-sept mille sept cent cinquante-sept (847 457) HTVA soit un million (1 000 000) FCFA TTC.
Lot 5 : quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) HTVA soit cinq millions (5 000 000) FCFA TTC
Lot 6 : treize millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (13 559 322) HTVA soit seize millions (16 000 000) FCFA TTC
Lot 7 : cinq millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quatorze (5 508 474) HTVA soit six millions cinq cent mille (6.500. 000) FCFA.

4. Les tâches pour chaque consultant consisteront à :

- organiser et coordonner les travaux ;
- installer l'entreprise sur le chantier ;
- organiser et diriger les réunions de chantier ;
- suivre en permanence le déroulement des travaux ;
- rédiger et diffuser les procès-verbaux et comptes rendu de réunions ;
- établir des rapports mensuels d'exécution du projet, illustrés de photographies en couleur à fournir en quatre (04) exemplaires ;
- veiller au respect des termes du contrat des entreprises ;
- veiller au respect du planning général prévisionnel d'exécution des travaux et le tenir à jour ;
- contrôler la qualité d'exécution des travaux et veiller au respect des délais contractuels ;
- tenir des fiches de rapport de chantier ;
- fournir en cours de chantier tous les plans rectificatifs ou complémentaires ;
- contrôler, vérifier et certifier les travaux ;
- vérifier les échantillons des matériaux, matériels et équipements proposés avant emploi ;
- participer aux pré-réceptions, réceptions provisoires et définitives des ouvrages ;
- rédiger un rapport d'achèvement à la réception des travaux.

5. Le présent avis à manifestations d'intérêt est réservé à toutes les entreprises *burkinabè et communautaires*
6. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat,
 - le nombre d'années d'expérience,
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations,
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).
7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
 8. Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « *de sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection basée sur le moindre coût)* »].
 9. Les informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de **07 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures à 16 heures** de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la **Porte 101, Avenue Mamadou SIMPORÉ - 01 BP 5675 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 49 77 95 – 25 49 77 36**.
 10. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en langue française et présentés sous forme d'un document relié et fournis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels et déposés sous plis fermés, avec la mention ***“Manifestation d'intérêt pour le recrutement des bureaux d'études/cabinets chargés des prestations de suivi-contrôle des travaux de construction, de réfection et d'aménagement de divers ouvrages au profit de l'Office National d'Identification (ONI) : sept (07) lots*** au secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la **Porte 101, Avenue Mamadou SIMPORÉ - 01 BP 5675 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 49 77 95 – 25 49 77 36 – E-Mail : oni@oni.bf le 28/09/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

La Personne Responsable de la Commande Publique
Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Nabonswendé Félix TOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite des Transports et Sécurité Routière

AGENCE DE GESTION DU PÉAGE

Sélection d'un Consultant (personne morale) pour une mission de Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation dans trois (03) postes de péage (Bindé, Kongoussi et Pabré) et de construction de cinq (05) latrines au profit de l'Agence de Gestion du Péage

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-00009/MEF/SG/DG-AGP/DFC du 09/09/2026
Financement : Budget de l'AGP, Exercice 2026

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Gestion du Péage, exercice 2026, adopté par le conseil d'administration.
 2. L'Agence de Gestion du Péage (AGP), dans le cadre de son budget a obtenu des fonds afin de financer son programme d'activités et, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour une mission de Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation dans trois (03) postes de péage (Bindé, Kongoussi et Pabré) et de construction de cinq (05) latrines.
 3. Dans le cadre de sa mission, le Consultant devra, entre autres :
 - Assurer une revue de l'étude d'Avant-projet détaillé (APD) des travaux avant le démarrage effectif des travaux. Le consultant produira à l'occurrence, un rapport de revue technique actualisé sur la base de l'étude d'APD du projet disponible.
 - Assurer la totalité des tâches de contrôle technique des travaux et du suivi de la mise en œuvre par les entrepreneurs des tâches relevant de ses compétences (réception géotechnique des bétons divers et éléments préfabriqués en béton armé (bordures, voiles de caniveaux, dallage de toute nature, etc.) ; liants hydrauliques ; du matériel de source d'énergie électricité ainsi que des Equipements. Plus exactement il s'agira de :
 - Faire respecter la qualité des travaux,
 - Faire respecter les quantités des tâches élémentaires par l'attributaire des travaux,
 - Faire respecter le design retenu,
 - Rédiger des procès-verbaux d'avancement,
 - Établir les attachements et signer les décomptes correspondants,
 - Veiller au respect des normes en matière de travaux de génie civil, etc.
- NB :** Le contrôle se fera à pied d'œuvre avec un contrôleur sur chaque site qui seront appuyé par un chef de mission, d'un spécialiste des travaux d'installation photovoltaïques et d'un ingénieur en AEP.
4. Tout candidat est invité à manifester son intérêt pour la prestation des services brièvement décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'il est qualifié pour exécuter les services. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :
 - une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Finances et de la Comptabilité de l'Agence de Gestion du Péage ;
 - une présentation du cabinet y compris ses effectifs et de son registre de commerce ou de ses statuts ;
 - un agrément de la catégorie **E** au moins ;
 - une note de présentation des références de missions similaires (missions de suivi-contrôle des travaux de construction, d'aménagement ou de réhabilitation de bâtiments pour des institutions et organisations du secteur public ou parapublic) au cours des cinq (5) dernières années) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission y compris le nom du projet ; (ii) le nom du bailleur de fonds du projet ; (iii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iv) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (v) le pays de réalisation de la mission ; (vi) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vii) le montant du contrat, (viii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
 - Les attestations de bonne exécution, les PV de validation ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats.
 5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
 6. Les candidats seront évalués sur la base des critères suivants :
 - le domaine des activités du candidat ;
 - le nombre d'années d'expérience ;
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (expérience avérée dans les missions de suivi-contrôle des travaux de construction, d'aménagement ou de réhabilitation de bâtiments pour des institutions et organisations du secteur public ou parapublic) au cours des cinq (5) dernières années.
 7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages maximum. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
 8. Une liste de trois (03) Consultants au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie en vue d'une demande de propositions allégée et ce, pour la suite de la procédure. La méthode de sélection est le moindre coût.
 9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des **termes de référence** à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures à 15 heures 30 (heure locale) : Direction des Finances et de la Comptabilité de l'Agence de Gestion du Péage (AGP), Boulevard Mouammar KADAFHI Ouaga 2000 - Immeuble DAKOURE, sis en face du CNAMU 05 B.P. 6466 Ouagadougou 05 – Burkina Faso, Tél. : (226) 25 37 69 28.
 10. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'Agence de Gestion du Péage, Boulevard Mouammar KADAFHI Ouaga 2000 - Immeuble DAKOURE, sis en face du CNAMU 05 B.P. 6466 Ouagadougou 05 – Burkina Faso, Tél. : (226) 25 37 69 28 ; en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (03) copies marquées comme telles, au plus tard le **28/09/2026 à 09 heures (heure locale)** avec la mention « **Manifestation d'intérêt pour la sélection de Consultants en vue d'une mission de Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation dans trois (03) postes de péage (Bindé, Kongoussi et Pabré) et de construction de cinq (05) latrines au profit de l'Agence de Gestion du Péage** ».

Le Directeur des Finances et de la Comptabilité

Oumarou ZONGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

RÉGION DE L'EST

Acquisition des fournitures spécifiques au profit des écoles de la CEB de Gayéri

COMMUNE URBAINE DE GAYERI

Avis de demande de prix

N°2026-01/REST/PKMD/CGYR/PRCP du 08 septembre 2026

Financement : Budget communal, gestion 2026 (transfert MEBAPLN)

Montant prévisionnel : Huit millions huit cent vingt-sept mille trois cent soixante-douze (8 827 372) francs CFA HTVA et dix millions quatre cent seize mille trois cent (10.416.300) F CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés révisé du 19 juin 2026.

1. La commune de Gayéri dispose de fonds transférés (Transfert MEBAPLN), sur le budget communal, gestion 2026 afin de financer l'acquisition des fournitures spécifiques au profit des écoles de la CEB de Gayéri et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **huit millions huit cent vingt-sept mille trois cent soixante-douze (8 827 372) francs CFA HTVA et dix millions quatre cent seize mille trois cent (10.416.300) F CFA TTC**
 4. La présente demande de prix est réservée aux micro, petites ou moyennes entreprises, ou aux entreprises burkinabè à direction féminine, aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des jeunes burkinabè ou aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des personnes vivant avec un handicap.
 5. Les acquisitions se décomposent en **lot unique** : acquisition des fournitures spécifiques au profit des écoles de la CEB de Gayéri.
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour l'unique lots.
 6. Le délai d'exécution est de : vingt un (21) jours.
 7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du camarade **ZONGO Hamidou Tel : 70 47 57 10 , WhatsApp 67 31 08 31.**
 8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **Mairie de Gayéri sise au Secteur 9 de Fada N'Gourma auprès de ZONGO Hamidou président de la Commission d'attribution des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la Perception de Gayeri sise à la Trésorerie Régionale de l'Est, coté Est du Marché Centrale de Fada N'Gourma. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.**
 9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse : **Secrétariat General de la Mairie de Gayéri sise au secteur 9 de Fada N'Gourma, avant le 23/09/2026, à 09heures 00 minute.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

ZONGO Hamidou

RÉGION DE L'EST

Acquisition et pose de lampes solaires pour l'électrification de la ville de Gayéri

COMMUNE URBAINE DE GAYERI

Avis de demande de prix

N°2026-02/REST/PKMD/CGYR/PRCP du 08 septembre 2026

Financement : Budget communal, gestion 2026 (Fonds Propre +FMDL)

Montant prévisionnel : quarante-cinq millions sept cent vingt-trois mille trois cent cinquante-six (45 723 356) francs CFA HTVA et cinquante-trois millions neuf cent cinquante-trois mille cinq cent soixante (53 953 560) francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés révisé du 19 juin 2026.

1. La commune de Gayéri a obtenu un transfert de fonds auprès du Fonds Minier pour le Développement FMD afin de financer l'acquisition et pose de lampes solaires pour l'électrification de la ville de Gayéri et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **quarante-cinq millions sept cent vingt-trois mille trois cent cinquante-six (45 723 356) francs CFA HTVA et cinquante-trois millions neuf cent cinquante-trois mille cinq cent soixante (53 953 560) francs CFA TTC**
4. La présente demande de prix est réservée aux micro, petites ou moyennes entreprises, ou aux entreprises burkinabè à direction féminine, aux entreprises dont l'actionariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des jeunes burkinabè ou aux entreprises dont l'actionariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des personnes vivant avec un handicap.
5. Les acquisitions se décomposent en **lot unique** : acquisition et pose de lampes solaires pour l'électrification de la ville de Gayéri.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour l'unique lots.

6. Le délai d'exécution est de : quarante (45) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du camarade **ZONGO Hamidou Tel : 70 47 57 10, WhatsApp 67 31 08 31.**
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **Mairie de Gayéri sise au Secteur 9 de Fada N'Gourma auprès de ZONGO Hamidou président de la Commission d'attribution des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Perception de Gayeri sise à la Trésorerie Régionale de l'Est, coté Est du Marché Centrale de Fada N'Gourma. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.**
9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse : **Secrétariat General de la Mairie de Gayéri sise au secteur 9 de Fada N'Gourma**, avant le **23/09/2026, à 09heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

ZONGO Hamidou

**Achat de matières d'œuvres et consommables de travaux pratiques
au profit de l'université Nazi BONI (UNB)**

**Avis de demande de prix à Commande
N°2026-009/MESRI/SG/UNB/PRCP**

Financement : Budget de l'Université Nazi BONI, Exercice 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés de l'Université Nazi BONI

1. L'Université Nazi BONI dispose des fonds sur son budget, pour l'achat de matières d'œuvres et consommables de travaux pratiques au profit de l'université Nazi BONI (UNB), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
 - **Lot 1 : six millions quarante-deux mille trois cent soixante-treize (6 042 373) francs CFA HT soit un montant de sept millions cent trente mille (7 130 000) francs CFA TTC ;**
 - **Lot 2 : dix-huit millions sept cent deux mille huit cent dix (18 702 810) francs CFA HT soit un montant de vingt-deux millions soixante-neuf mille trois cent seize (22 069 316) francs CFA TTC**
4. La présente demande de prix est réservée : **sans objet**
5. Les acquisitions se décomposent en **deux (02) lots** répartis comme suit :
Lot 1 : Achat de Consommables électronique et réseau ;
Lot 2 : Achat de consommables, produits chimiques et petits matériels de laboratoire pour les travaux pratiques.
5. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
6. Le délai d'exécution est de : **sept (07) jours par commande et pour chacun des lots.**
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique Contact : 76 39 45 11
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à Personne Responsable de la Commande Publique de l'Université Nazi Boni (UNB), sise au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex Centre de Calcul sur la route de l'aéroport de Bobo Dioulasso, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2** à l'agence comptable de l'UNB. La méthode de paiement sera en espèces. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 1 et de cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot 2**; devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, avant le **23/09/2026, à 09 heures**
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Modeste BADO

REGION DU KADIOGO

ACQUISITION DE MATIERE D'ŒUVRE POUR LES ETABLISSEMENTS POLYVALENTS AU PROFIT DE LA DRESFPT DU KADIOGO

**Avis de demande de prix
N° 2026-025/MATM/RKDG/GVTO/SG
Financement : budget de l'Etat, exercice 2026**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la Direction Régionale des Enseignements secondaire, de la Formation professionnelle et technique du Kadiogo.

1. La Direction Régionale des Enseignements secondaire, de la Formation professionnelle et technique du Kadiogo dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition de matière d'œuvre pour les établissements polyvalents au profit de la DRESFPT du Kadiogo tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition se compose d'un lot unique : **acquisition de matière d'œuvre pour les établissements polyvalents au profit de la DRESFPT du Kadiogo.**

Le montant alloué est de **trente-quatre millions trois cent soixante-deux mille cent trente (34 362 130) francs CFA TTC pour le lot unique.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder vingt (20) jours pour le lot unique.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du *Chef de service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DRESFPT du Kadiogo*, contact : 63 83 85 15 et 78 27 28 05.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau du *Chef de service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DRESFPT du Kadiogo sis à Kilwin (route de Ouahigouya)*, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** pour le lot unique, auprès du **Régisseur à la Direction Générale du Contrôle des marchés Publics** 01 BP 85 Ouagadougou 01.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

6. Les offres sont présentées en un (01) original et trois (03) copies conformément aux données particulières de la demande de prix.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Adresse : Secrétariat du Secrétaire Général du Gouvernorat du Kadiogo, Avenue : Maurice YAMEOGO

Ville : Ouagadougou Numéro de téléphone : (226) 25 30 34 34 / 25 30 34 44

Au plus tard le **23/09/2026 à 9 h TU**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **23/09/2026 à 9 h TU** à l'adresse suivante : Salle de réunion du Gouvernorat du Centre, Avenue : Maurice YAMEOGO Ville : Ouagadougou

*La Secrétaire Générale, présidente de la
Commission d'Attribution des Marchés de la Région du Kadiogo*

Aïssata Angelina TRAORE
*Administrateur Civil
Officier de l'Ordre de l'Étalon*

RÉGION DE L'EST

**Travaux de construction d'un bâtiment pour le Programme Elargi de Vaccination (PEV)
au CSPS de Gayéri**

COMMUNE URBAINE DE GAYERI

Avis de demande de prix
N°:2026-03/REST/PKMD/ CGYR /PRCP du 08 septembre 2026
Financement: Budget communal gestion 2026
(Fonds propres +ADCT/PREGOLS)

Montant prévisionnel : trente-trois millions sept cent vingt-huit mille quatre cent trois (33 728 403) Francs CFA HTVA et trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quinze (39 799 515) Francs CFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés révisé et approuvé le vendredi 19 juin 2026
2. La commune de Gayéri a obtenu des fonds auprès du Programme pour la Résilience, la Gouvernance locale et les Services de Base (ADCT/PREGOLS) suivant la convention de financement N°2026/RSRB/CGYR/ADCT/PREGOLS du 31 mars 2026 réservé aux petites et moyenne entreprise, afin de financer les travaux de construction d'un bâtiment pour le programme élargi de vaccination (PEV) au CSPS de Gayéri, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **trente-trois millions sept cent vingt-huit mille quatre cent trois (33 728 403) Francs CFA HTVA et trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quinze (39 799 515) Francs CFA TTC.**
4. La présente demande de prix est un lot unique et est réservée au petites et moyenne entreprise
5. La commune de Gayéri sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : il s'agit d'une part des gros œuvres composées de terrassement, fondation, maçonnerie et couverture en dalle de béton et d'autres part des secondes œuvres tel que la plomberie, électricité, carrelage, menuiserie et des équipements spécifiques comme les installations de chaine de froids avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune de Gayéri ; ZONGO Hamidou Tél 67 31 08 31 / 70 47 57 10 Personne responsable de la commande publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après au siège de la Mairie de Gayéri, sise au secteur N°09 de Fada N'Gourma, en face de l'Ecole primaire "Kilindo"
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après « Trésorerie principale de Gayéri ou Trésorerie Régionale de l'Est ». La méthode de paiement sera en espèce.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au **Secrétariat General de la Mairie de Gayéri sise au secteur 9 de Fada N'Gourma** au plus tard le **23/09/2026 à 09 heures 00** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à **23/09/2026 à 09 heures 00** l'adresse suivante : **Mairie de Gayéri sise au secteur 9 de Fada N'Gourma**

Président de la Commission d'attribution des marchés

ZONGO Hamidou

AGENCE NATIONALE DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Travaux de stabilisation des berges de la rivière KOU pour la protection des sources de captages au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques

Avis de demande de prix
N°2026-01/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 09/09/2026
Financement : *Budget ANABH, Exercice 2026 (GIZ)*

Montant prévisionnel : Seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA HTVA soit vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.

- 1- Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2026, de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) par son Conseil d'Administration ;
 - 2- La Direction Générale de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) a obtenu des fonds de la **Coopération Allemande GIZ** afin de financer son programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ;
 - 3- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA HTVA soit vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC ;
 - 4- La présente demande de prix est réservée : **Sans Objet** ;
 - 5- La Direction Générale de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de stabilisation des berges de la rivière KOU pour la protection des sources de captages au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** ;
 - 6- La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics ;
 - 7- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 ;
 - 8- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC/ANABH).
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat
- 9- Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux Instructions aux candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises dans les locaux de la Personne responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 au plus tard le **21/09/2026 à 09h 00**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
 - 10- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Charles W. KOUMTOUBRE
Conseiller en Etude et Analyse Financière

AGENCE NATIONALE DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Travaux de réalisation d'un piézomètre multi profondeur pour le suivi de la ressource en eau au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques

Avis de demande de prix
N°2026-02/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 09/09/2026
Financement : *Budget ANABH, Exercice 2026 (GIZ)*

Montant prévisionnel : Vingt-neuf millions six cent soixante et un mille dix-sept (29 661 017) francs CFA HTVA soit trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC.

Montant prévisionnel : Onze millions seize mille neuf cent quarante-neuf (11 016 949) francs CFA HTVA soit treize millions (13 000 000) francs CFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2026, de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) par son Conseil d'Administration ;
2. La Direction Générale de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) a obtenu des fonds de la **Coopération Allemande GIZ** afin de financer son programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ;
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **onze millions seize mille neuf cent quarante-neuf (11 016 949) francs CFA HTVA** soit **treize millions six cent cinquante mille (13 000 000) francs CFA TTC** ;
4. La présente demande de prix est réservée : **Sans Objet** ;
5. La Direction Générale de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de réalisation d'un piézomètre multi profondeur pour le suivi de la ressource en eau au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics ;
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : **70 79 50 62** ;
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC/ANABH).
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat
9. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux Instructions aux candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises dans les locaux de la Personne responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 au plus tard le **23/09/2026 à 09h 00, heure** à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Charles W. KOUMTOUBRE
Conseiller en Etude et Analyse Financière

AGENCE NATIONALE DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Travaux de raccordement, de confection et de pose de château d'eau et équipements connexes du siège l'ANABH au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques

Avis de demande de prix

N°2026-03/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 09/09/2026

Financement : Budget ANABH, Exercice 2026 (CFE)

Montant prévisionnel : Vingt-neuf millions six cent soixante et un mille dix-sept (29 661 017) francs CFA HTVA soit trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2026, de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) par son Conseil d'Administration ;
 2. La Direction Générale de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) dispose de fonds sur ces ressources propres (CFE) afin de financer son programme d'activité et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ;
 3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **vingt-neuf millions six cent soixante et un mille dix-sept (29 661 017) francs CFA HTVA soit trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC** ;
 4. La présente demande de prix est réservée : **Sans Objet** ;
 5. La Direction Générale de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de raccordement, de confection et de pose de château d'eau et équipements connexes du siège l'ANABH au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** ;
 6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics ;
 7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 ;
 8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC/ANABH).
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat
9. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux Instructions aux candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **neuf cent mille (900 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises dans les locaux de la Personne responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 au plus tard le **23/09/2026 à 09h 00**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
 10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Charles W. KOUMTOUBRE

Conseiller en Etude et Analyse Financière

AGENCE NATIONALE DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Extraction, destruction et transport des plantes aquatiques envahissantes dans des retenues d'eau au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques

Avis de demande de prix
N°2026-04/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 09/09/2026
Financement : Budget ANABH, Exercice 2026 CFE

Montant prévisionnel : Quarante millions (40 000 000) francs CFA TTC dont :

Lot 1 : Vingt et un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante et un (21 186 441) francs CFA HTVA soit vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC

Lot 2 : Douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) francs CFA HTVA soit quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2026, de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) par son Conseil d'Administration ;
2. La Direction Générale de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) dispose de fonds sur ces ressources propres (CFE) afin de financer son programme d'activité et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ;
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC** pour le Lot 1 et **quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC** pour le Lot 2 ;
4. La présente demande de prix est réservée : **Sans Objet** ;
5. La Direction Générale de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les prestations suivantes :

Lot 1 : **Extraction des plantes aquatiques envahissantes au niveau du barrage de Dourou** (pour un délai de soixante (60) jours)

Lot 2 : **Arrachage, destruction et transport des plantes aquatiques envahissantes dans les retenues d'eau de Ouagadougou** (à commandes sur l'année budgétaire 2026)

6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics ;
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 ;
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2** à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC/ANABH).

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat

9. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux Instructions aux candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA** pour le lot 1 et **quatre cent mille (400 000) francs CFA** pour le lot 2, devront parvenir ou être remises dans les locaux de la Personne responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 au plus tard le **23/09/2026 à 09h 00**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Charles W. KOUMTOUBRE
Conseiller en Etude et Analyse Financière

COMMUNE DE SAABA

Construction de bâtiments administratifs à la maison des jeunes de Saaba

Avis de demande de prix

N° : 2026-09/CS/M/SG/PRCP DU 01/09/2026

Financement : BUDGET COMMUNAL, GESTION 2026

Montant prévisionnel : vingt-huit millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (28 389 830) francs CFA HTVA et trente-trois millions cinq cent mille (33 500 000) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publié **sur le tableau d'affichage de la mairie** depuis le 23 janvier 2026.

La mairie de Saaba dispose de fonds sur son budget, gestion 2026, afin de financer **la construction de bâtiments administratifs à la maison des jeunes de Saaba** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **vingt-huit millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (28 389 830) francs CFA HTVA et trente-trois millions cinq cent mille (33 500 000) francs CFA TTC.**
3. La présente demande de prix est réservée à : **Sans objet.**
4. *La mairie de Saaba* sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **construction de bâtiments administratifs à la maison des jeunes de Saaba avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.**
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de **la Personne Responsable de la Commande Publique sis dans le bâtiment hôtel de ville de la mairie de Saaba, couloir gauche, deuxième porte.** Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le lieu précédemment indiqué et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA.**

6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
7. Les offres présentées en un original et **deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **sept cent cinquante mille (750 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse de **la Personne Responsable de la Commande Publique sis dans le bâtiment hôtel de ville de la mairie de Saaba, couloir gauche, deuxième porte**, avant le **25/09/2026 à neuf (09) heures 00.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

QUEDRAOGO Boureima

Attaché Administratif

REGION DU NAZINON

Construction de dix (10) boutiques de rues au CPL de Ipelcé

COMMUNE DE IPELCE

Avis de demande de prix

N° : 2026-001/RNZN/PBZG/CIPLC/M du 03/08/2026

Financement : Budget communal, Exercice 2026 / Fonds propres

Montant prévisionnel : Vingt-quatre millions deux cent six mille six cent quatre-vingt-six (24 206 686) FCFA HTVA et Vingt-huit millions cinq cent soixante-trois mille huit cent quatre-vingt-dix (28 563 890) FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics de **la commune de Ipelcé** publié sur **le tableau d'affichage de la mairie de Ipelcé** en date du **23/09/2026**.
2. La commune de Ipelcé dispose de fonds sur le budget Communal, afin de financer *les travaux de Construction de dix (10) boutiques de rues au CPL de Ipelcé*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Vingt-quatre millions deux cent six mille six cent quatre-vingt-six (24 206 686) FCFA HTVA et Vingt-huit millions cinq cent soixante-trois mille huit cent quatre-vingt-dix (28 563 890) FCFA TTC

4. La commune de Ipelcé sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot Unique : Construction de dix (10) boutiques de rues au CPL de Ipelcé avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;

5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la mairie de Ipelcé ; KABORE François adresse : 71929100 / 56 12 12 11* et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : *Bureau de la PRCP de la mairie de Ipelcé de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes les vendredis*.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de *Cinquante mille (50 000) francs CFA* à l'adresse mentionnée ci-après : *la trésorerie départementale de Saponé*. La méthode de paiement sera *le numéraire*.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *au bureau de la personne responsable de la commande publique* au plus tard le en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
 - **Sept cent mille (700 000) francs CFA**
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **23/09/2026 à 09 heures 00 minute** à l'adresse suivante : *la salle des fêtes de la mairie de Ipelcé*.

La Personne Responsable de la Commande publique

KABORE François

Attaché Administratif



La célérité dans la transparence